



DÉMARCHES PRÉ-OPÉRATIONNELLES « BOURGS - CENTRALITÉS »

REVITALISATION DU CENTRE-BOURG DU SAINT-ESPRIT



- A - CAHIER DE LA CONCERTATION
- B - PORTRAIT DU CENTRE-BOURG
- C - PLAN GUIDE ET FICHES ACTIONS

C - PLAN GUIDE ET FICHES ACTIONS

Décembre 2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION	• p.4
LA DÉMARCHE	• p.5
LES ÉTAPES	• p.5
PLAN GUIDE	• p.7
LE SCHÉMA GUIDE DU CENTRE-BOURG	• p.9
LES GRANDS AXES DE RECONQUÊTE	• p.10
Axe 1 : Habiter un cente-bourg agréable pour tous	• p.10
Axe 2 : Favoriser le bien être lié à la présence de la nature	• p.12
Axe 3 : Œuvrer pour une culture rayonnante et accessible	• p.14
Axe 4 : Développer le tourisme par l'identité du centre-bourg	• p.15
SECTEURS DE PROJET ET FICHES ACTIONS	• p.17
SECTEUR 1 : LE CENTRE-BOURG ET LES ENTRÉES DE VILLE / «En route pour la 4^{ème} fleur»	• p.18
Stratégie d'aménagement paysager et fleurissement	• p.19
Gestion différenciée des espaces verts	• p.20
SECTEUR 2 : LE TERRITOIRE DES ÉCOLES / «Valoriser la place de l'enfant dans l'espace public»	• p.25
Définition du Territoire des écoles	• p.26
Repérage sur vue aérienne par drone	• p.27
Diagnostic et usages	• p.28
Thématiques de projet et actions	• p.29
Fiche actions n°1 : Des écoles en fleurs	• p.30
Fiche actions n°2 : Les rues aux écoles	• p.36
Fiche actions n°3 : Vivre autour des écoles	• p.42
Fiche actions n°4 : Sur les chemins buissonniers	• p.46
Fiche actions n°5 : Une entrée de ville vivante et apaisée	• p.52
Reconquête du Territoire des écoles	• p.57
SECTEUR 3 : LE CŒUR DE BOURG / «Requalifier l'îlot urbain du coeur»	• p.59
Définition du coeur de bourg	• p.60
Repérage sur vue aérienne par drone	• p.61
Diagnostic et usages	• p.62
Sous-secteurs de projet et actions	• p.63

SOMMAIRE

Fiche actions n°1 : Le cœur de rencontre / Redécouverte de la scène centrale : le marché et l'église.....	• p.62
Fiche actions n°2 : Le cœur habité / Reconversion des espaces ouverts de proximité.....	• p.70
Fiche actions n°3 : Le cœur en balcon / Aménagement de l'esplanade du musée : un balcon polyvalent sur la ville	• p.74
Stratégie de reconquête du cœur de bourg.....	• p.80

ANNEXES / RETOUR D'IMMERSION • p.83

LE CENTRE-BOURG ET LES ENTRÉES DE VILLE • p.84

Stratégie d'aménagement paysager et fleurissement - Travail cartographique état actuel/ état projeté.....	• p.84
---	--------

Gestion différenciée des espaces verts - Repérage terrain et travail en salle avec M ^r . FAGOUR Éric.....	• p.85
--	--------

LE TERRITOIRE DES ÉCOLES • p.86

Carte des propriétés foncières	• p.86
--------------------------------------	--------

École maternelle A.....	• p.87
-------------------------	--------

École élémentaire B	• p.88
---------------------------	--------

École élémentaire A - Les Oiseaux du Paradis	• p.90
--	--------

École maternelle B	• p.91
--------------------------	--------

Le parcours des enfants et les friches attenantes	• p.92
---	--------

L'entrée de ville impactée par le flux des enfants.....	• p.95
---	--------

LE CŒUR DE BOURG • p.96

Le cœur de rencontre

Le marché et ses abords.....	• p.96
------------------------------	--------

L'église et ses abords.....	• p.97
-----------------------------	--------

Le cœur habité

La friche derrière l'église	• p.98
-----------------------------------	--------

Le parking paroissial	• p.99
-----------------------------	--------

Regard d'ensemble sur l'îlot habité	• p.100
---	---------

Les ruelles piétonnes	• p.101
-----------------------------	---------

Le cœur en balcon

La dalle (parking, école maternelle B et place)	• p.104
---	---------

INTRODUCTION

LA DÉMARCHE

Depuis quelques années, l'ADDUAM accompagne les communes martiniquaises à travers les démarches de revitalisation des centres-bourgs qui voient leur attractivité et dynamisme décliner. Ces démarches font partie du programme partenarial de l'ADDUAM et bénéficient de subventions spécifiques apportées dans le cadre du Contrat de Convergence et de Transformation (CTM / Etat). Grâce à une méthodologie souple et à la carte, l'ADDUAM propose une stratégie globale spécifique au centre-bourg étudié qui est :

- transversale, en abordant les leviers permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants ;
- co-construite et animée, avec les habitants, les techniciens et les acteurs du territoire ;
- prospective, en proposant plusieurs échelles spatiales d'action qui construisent une vision d'ensemble sur le devenir du bourg.

LES ÉTAPES

«LE CAHIER DE LA CONCERTATION» : CO-PRODUCTION ET PARTICIPATION CITOYENNE

La démarche de revitalisation comporte une forte dimension participative. Des méthodes et outils de travail ludiques et pédagogiques ont été développés pour mobiliser l'expertise d'usage des habitants, usagers et acteurs du centre-bourg : questionnaire à l'attention des habitants, entretiens avec les services municipaux, atelier avec les enfants, atelier avec les seniors, atelier avec les commerçants, stand de concertation, boîte à idées d'expression libre.

«LE PORTRAIT DU CENTRE-BOURG» : DIAGNOSTIC TECHNIQUE ET SENSIBLE

Le projet de revitalisation d'un centre-bourg est une démarche complexe, à la croisée de multiples enjeux touchant à l'habitat et au foncier, au patrimoine et à la culture, au paysage et à l'environnement, à la mobilité et à l'accessibilité, aux commerces et aux services, aux espaces publics, aux lieux d'aménités, etc... Le diagnostic est donc multithématisé montrant les atouts et les faiblesses. Il propose des premiers éléments de reconquête.

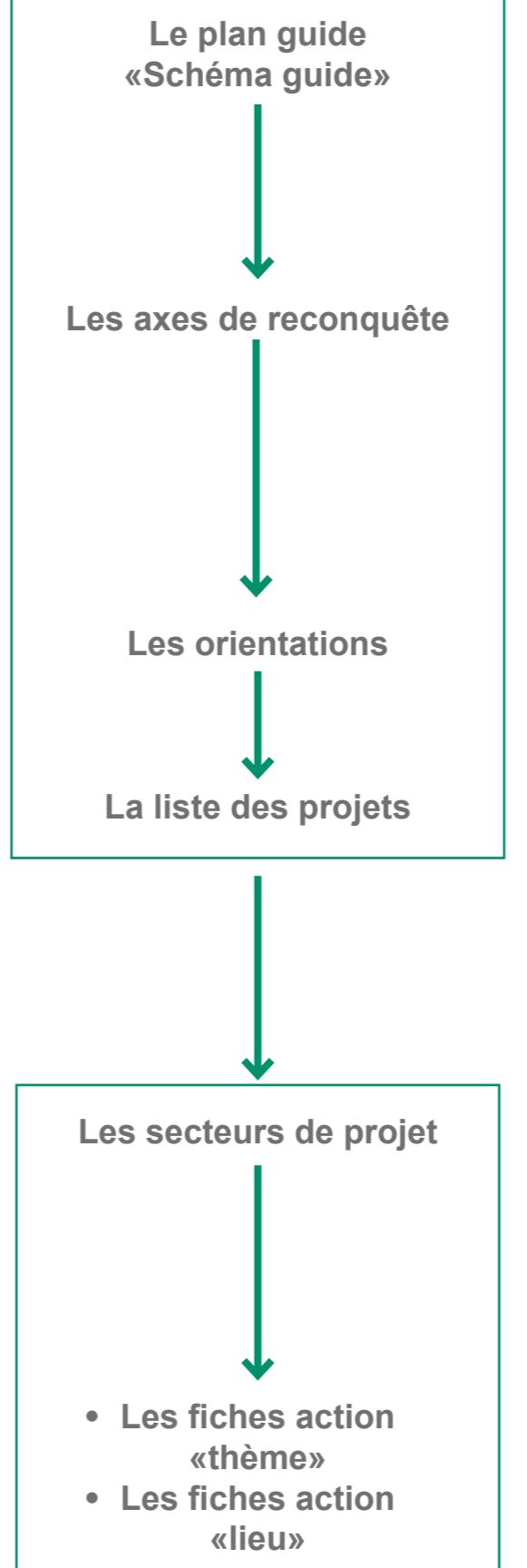
«LE PLAN GUIDE» : SCHÉMA GUIDE ET GRANDS AXES DE RECONQUÊTE

La formalisation du plan guide du centre-bourg est issue d'une séance de travail en atelier avec les techniciens, M^r. le Maire et le chargé de mission PVD (Petites Villes de Demain) autour de deux cartes thématisées : «Pôle de vie et mobilité» et «Paysage urbain, patrimoine et nature en ville». Les participants ont pu s'exprimer sur la diversité et le degré d'avancement des projets ainsi que les outils à mettre en œuvre. Cet atelier a abouti au dessin du schéma guide et à la rédaction des grands objectifs de redynamisation.

«LES SECTEURS DE PROJET» : DIAGNOSTIC CIBLÉ ET FICHES ACTION

Une immersion de quelques jours (terrain et travail en résidence) a permis d'approfondir certains secteurs d'intervention et des thématiques de projet à étudier plus finement. Cela a aussi été l'occasion de s'entretenir avec les directeurs techniques proches des thématiques ciblées (service urbanisme, espaces verts, culture, affaires scolaires) ou de consulter des partenaires (comme la DAC) pour échanger nos points de vue sur le terrain. Cela a constitué la base pour la rédaction et l'illustration de fiches action.

DES DÉFINITIONS UTILES



Le plan guide est un outil au service d'une stratégie d'aménagement qui permet à la commune d'avoir une vision globale de revitalisation de son centre-bourg. Il illustre de façon synthétique les intentions de revitalisation du centre-bourg. Il se traduit sous la forme d'un schéma guide au format A0 avec une légende thématisée qui se détaillera en axes de reconquête, orientations et projets.

Les axes de reconquête représentent les intentions majeures de redynamisation. Ils se déclinent en grandes orientations d'aménagement pour redonner vitalité et attractivité au centre-bourg. Ils sont issus des enjeux révélés dans le diagnostic et des échanges avec l'équipe municipale. Ils apparaissent dans la légende détaillée en titre de niveau 1 et sont exprimés par un verbe d'action (ex : «Habiter un centre-bourg agréable pour tous»).

Les orientations regroupent par thème les projets à mettre en œuvre pour répondre aux axes de reconquête. Elles apparaissent dans la légende du schéma guide en titre de niveau 2 et sont traduites par un verbe d'action (ex : «Diversifier et qualifier les espaces publics»).

La liste des projets est issue du recensement des opérations de reconquête souhaitées ou entamées par la commune, de la prise en compte de la concertation et de propositions de l'équipe ADDUAM. Les projets sont à des stades différents de maturité ; ils peuvent être lancés ou simplement à l'état de réflexion avancée. Ils apparaissent dans la légende détaillée en titre de niveau 3 et sont retranscrits par un mot «action» (ex : Réaménagement de la place des fêtes).

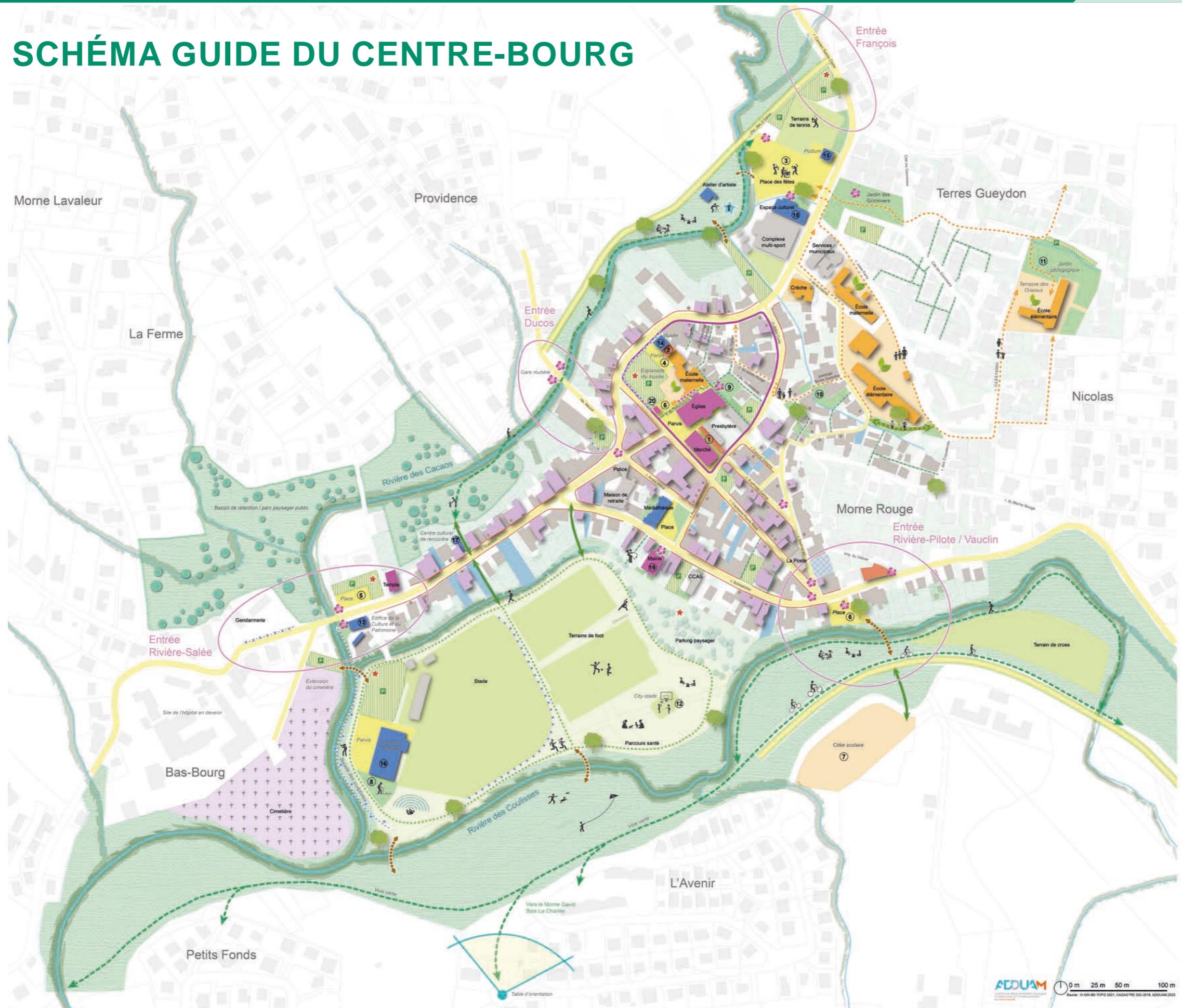
Les secteurs de projet permettent de rentrer dans le pré-opérationnel. Ils peuvent proposer des échelles d'investigation différentes allant de l'échelle du centre-bourg à l'échelle de l'îlot urbain. Ils présentent un diagnostic affiné du secteur (état des lieux et usages), un parti d'aménagement global et des fiches actions.

Les fiches actions abordent plus en détail un projet et peuvent avoir soit une entrée thématique «fiche action thématique» ou une entrée par lieu «fiche action lieu». Elles donnent un aperçu du projet possible. Elles s'illustrent par des esquisses, des croquis, des collages d'ambiance et des images de références.

PLAN GUIDE

LE SCHÉMA GUIDE DU CENTRE-BOURG	• p.9
LES GRANDS AXES DE RECONQUÊTE.....	• p.10
Axe 1 : Habiter un cente-bourg agréable pour tous.....	• p.10
Axe 2 : Favoriser le bien-être lié à la présence de la nature.....	• p.12
Axe 3 : Œuvrer pour une culture rayonnante et accessible.....	• p.14
Axe 4 : Développer le tourisme par l'identité du centre-bourg.....	• p.15

SCHÉMA GUIDE DU CENTRE-BOURG



Revitalisation du centre-bourg du Saint-Esprit - Plan guide et Fiches actions - Décembre 2023 - ADDUAM

LÉGENDE DU SCHÉMA GUIDE

HABITER UN CENTRE-BOURG AGRÉABLE POUR TOUS

Améliorer l'habitat et continuer le renouvellement urbain

- Intervention d'amélioration et de rénovation de l'habitat / Déploiement d'une OPAH avec un volet patrimonial
- Réhabilitation de bâti vacant ou dégradé pour créer du logement
- Création de logement sur les dents creuses / Mise en place d'un plan d'intervention foncière avec l'EPFL
- Programmation immobilière

Rendre visibles les commerces et varier l'offre commerciale

- Protection des linéaires de commerces dans le PLU / Réinvestissement des locaux vacants pour développer l'offre
- Valorisation, sécurisation et déploiement du marché
- Mise en place d'une signalétique dédiée aux commerces
- Installation d'échoppes d'artisanat
- Installation de nouveaux commerces

Diversifier et qualifier les espaces publics

- Réaménagement de la place des fêtes
- Aménagement du parvis du musée
- Aménagement d'une place avec fontaine en entrée de ville
- Aménagement d'une place en lien avec la future passerelle

Conforter l'attractivité scolaire et la place des jeunes

- Valorisation des écoles et embellissement de leurs abords
 - Amélioration des parcours piétons vers les écoles
 - Création d'une cité scolaire
- Améliorer l'accessibilité et apaiser le centre-bourg**
- Apaisement des rues et finalisation du maillage de trottoirs
 - Valorisation des venelles piétonnes existantes /
 - Création d'allées vertes piétonnes
 - Renforcement et organisation des poches de stationnement
 - Connexion aux quartiers proches par des passerelles
 - Réqualification des voies extérieures en faveur des modes doux

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE LIÉ À LA PRÉSENCE DE LA NATURE

Renforcer le maillage d'espaces verts

- Extension du jardin partagé des séniors
- Création du Jardin de l'église (friche)
- Création des Jardins participatifs de Terre Gueydon (friche)
- Aménagement du Jardin pédagogique des Oiseaux (friche)

Débitumer la ville en la végétalisant

- Désimperméabilisation et végétalisation des parkings
- Végétalisation et transformation des cours d'écoles

Protéger l'écrin vert du centre-bourg

- Protection des ripisylves et gestion des berges
- Participation des jardins privés à l'ambiance paysagère
- Protection et valorisation des arbres remarquables

Accueillir le public sur les grands espaces de respiration

- Aménagement de cheminement le long des rivières / Voie verte
- Aménagement légers des berges : espace de jeux / pique-nique
- Rajeunissement du parcours santé / éclairage et agrès pour tous
- Installation d'un city-stade pour les jeunes
- Aménagement d'un bassin de rétention paysager en parc public

ŒUVRER POUR UNE CULTURE RAYONNANTE ET ACCESSIBLE

Renforcer les polarités culturelles

- Requalification de l'ancien abattoir en Edifice de la Culture et du Patrimoine
- Création d'un musée d'Art et d'Histoire
- Installation d'un podium modulable
- Création d'un amphithéâtre de verdure

Diffuser la culture dans la ville

- Reconversion de l'ancienne salle de spectacle en tiers-lieu culturel
- Création d'un Centre culturel de rencontre/ Résidence d'artistes
- Réhabilitation de l'espace culturel Fitte-Duval
- Valorisation des petites friches comme micro-espaces culturels
- Promouvoir l'art dans la ville
- Création de fresques artistiques
- Installation d'un spot photos «Valorisation Martinique»
- Aménagement d'un parcours artistique avec sculptures

DÉVELOPPER LE TOURISME PAR L'IDENTITÉ DU CENTRE-BOURG

Intensifier le paysage urbain

- Mise en scène des entrées de ville
- Aménagement d'un point de vue sur la silhouette urbaine
- Mise en valeur de l'îlot urbain du coeur
- Plantation de nouvelles poches de fleurissement

Mettre en valeur le patrimoine architectural

- Opération de rénovation et d'embellissement du bâti traditionnel / Mise en place d'une charte patrimoniale avec la DAC

- 19 Réhabilitation de la mairie

Faire découvrir le bourg et son histoire

- 20 Installation d'un bureau d'information touristique

- Mise en place d'un mur d'exposition dédié à l'histoire locale

- 21 Crédit de balades historiques et patrimoniales / Mise en place d'une signalétique liée aux édifices remarquables

LES GRANDS AXES DE RECONQUÊTE

AXE 1 : HABITER UN CENTRE-BOURG AGRÉABLE POUR TOUS

AMÉLIORER L'HABITAT ET CONTINUER LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Le parc immobilier du centre-bourg est ancien (nombreux bâtiments construits avant 1950), pourtant, 85% des maisons sont habitées. Continuer à rénover le parc bâti ancien dans l'optique d'améliorer son confort et de l'adapter aux modes de vie permettra de maintenir la population et d'habiter le centre-bourg avec plaisir. Le déploiement d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) avec un volet spécifique patrimonial est souhaité par l'équipe municipale. La restructuration de certains îlots, la reconquête de dents creuses et l'acquisition de bâti vacant pour y créer du logement (mise en place d'un plan d'intervention foncière avec l'EPFL) amélioreront l'attractivité résidentielle. Enfin, la rénovation des façades qui habillent les rues les plus passantes est à prioriser pour veiller au dynamisme du centre et des commerces.

RENDE VISIBLE LES COMMERCES ET VARIER L'OFFRE COMMERCIALE

La présence de commerces de proximité et de services contribue à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité du bourg. Pour les commerçants, il est important d'avoir une «vitrine» du bourg attrayante, en retrouvant des qualités urbaines. Quant aux habitants, ils souhaitent voir le panel de commerces se diversifier. Il s'agira d'affirmer leur présence (protection des linéaires de commerces dans le PLU et réinvestissement des locaux vacants), de favoriser leur dynamisme par le soin apporté aux rues (requalification des façades et devantures), de mieux gérer le stationnement et de mettre en place une signalétique adaptée (en particulier depuis les grands parkings). Le marché mérite d'être revalorisé et sécurisé. Le long bâtiment à l'arrière du marché devrait en devenir une extension après la délocalisation du poste de police.

DIVERSIFIER ET QUALIFIEZ LES ESPACES PUBLICS

Aujourd'hui, trois places structurent le centre-bourg : la place Raymond Félix-Théodore, la place de l'Esclave Libéré et la place des fêtes. Rendre accessibles, conviviaux et confortables les espaces publics est un objectif primordial. Un maillage de places et placettes reliées par des cheminements piétons confortables renforcera la vocation de partage du centre-bourg. Le réaménagement de la place des fêtes passera notamment par de la végétalisation, un travail sur les revêtements de sol, l'accueil de mobilier urbain, une scénographie lumineuse, une gestion affirmée de la voiture. Enfin, la requalification de petites friches urbaines peut devenir une opportunité pour créer de nouveaux espaces publics qualitatifs et végétalisés (création d'une place en lien avec le futur édifice de la culture à l'entrée de ville Ouest, création d'une place en lien avec la future passerelle à l'entrée de ville Est).



HABITER UN CENTRE-BOURG AGRÉABLE POUR TOUS

Améliorer l'habitat et continuer le renouvellement urbain

- Intervention d'amélioration et de rénovation de l'habitat / Déploiement d'une OPAH avec un volet patrimonial
- Réhabilitation de bâti vacant ou dégradé pour créer du logement
- Création de logement sur les dents creuses / Mise en place d'un plan d'intervention foncière avec l'EPFL
- Programmation immobilière

Rendre visibles les commerces et varier l'offre commerciale

- Protection des linéaires de commerces dans le PLU / Réinvestissement des locaux vacants pour développer l'offre
 - 1 Valorisation, sécurisation et déploiement du marché
 - ★ Mise en place d'une signalétique dédiée aux commerces
 - 2 Installation d'échoppes d'artisanat
 - Installation de nouveaux commerces
- Diversifier et qualifier les espaces publics**
- 3 Réaménagement de la place des fêtes
 - 4 Aménagement du parvis du musée
 - 5 Aménagement d'une place avec fontaine en entrée de ville
 - 6 Aménagement d'une place en lien avec la future passerelle

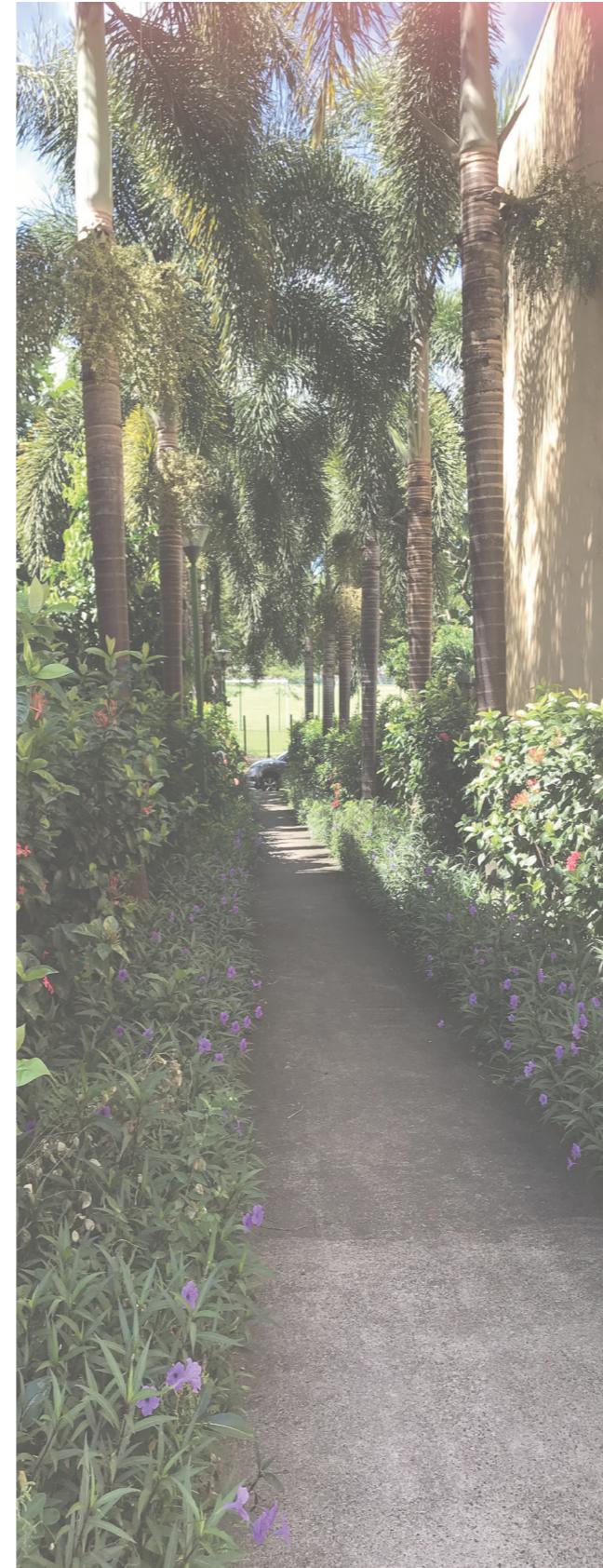
Légende associée au schéma guide

CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ SCOLAIRE ET LA PLACE DES JEUNES

Le Saint-Esprit est riche de ses équipements scolaires et liés à la petite enfance (collège, écoles, crèches) et accueillera bientôt une future cité scolaire. La forte présence des écoles au centre-bourg (quatre des sept écoles de la commune) est un facteur d'attractivité pour les familles. L'attractivité éducative est inscrite dans l'histoire du Saint-Esprit avec la première école pour garçons construite en 1915. Ainsi, la démarche de revitalisation est l'occasion de réfléchir à la place des enfants dans l'espace public, de travailler sur les espaces qu'ils pratiquent au quotidien (les écoles et leurs abords) et de repenser les usages de certains lieux selon leur regard (parcours des écoliers, plaine de jeux, etc.).

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ ET APAISER LE CENTRE-BOURG

Les rues Gueydon, Cassien Sainte-Claire et Schoelcher sont des axes majeurs de circulation et de découverte du bourg (axes commerçants, entrées de ville, alignement de façades à l'architecture intéressante). Leur réaménagement, en commençant par la rue Capitaine Pierre Rose et la finalisation du maillage de trottoirs permettront l'apaisement de la circulation automobile et favoriseront la marche pour accéder aux petits commerces et équipements. La valorisation des venelles piétonnes et la création d'allées vertes amélioreront la porosité du tissu urbain dense. L'accès au centre-bourg pourra être renforcé par l'organisation et la création de poches de stationnement. Enfin, l'installation de passerelles, la requalification des voies extérieures en faveur des modes doux et la création d'allées vertes connecteront les quartiers proches au centre-bourg.



Conforter l'attractivité scolaire et la place des jeunes

- Valorisation des écoles et embellissement de leurs abords

- ←→ Amélioration des parcours piétons vers les écoles

- 7 Création d'une cité scolaire

Améliorer l'accessibilité et apaiser le centre-bourg

- Apaisement des rues et finalisation du maillage de trottoirs

- Valorisation des venelles piétonnes existantes /

- Crédit d'allées vertes piétonnes

- P Renforcement et organisation des poches de stationnement

- Connexion aux quartiers proches par des passerelles

- Requalification des voies extérieures en faveur des modes doux

Légende associée au schéma guide

AXE 2 : FAVORISER LE BIEN-ÊTRE LIÉ À LA PRÉSENCE DE LA NATURE

RENFORCER LE MAILLAGE D'ESPACES VERTS

Au sein du centre-bourg dense, la moindre expression végétale (petits espaces verts, clôtures avec plantes grimpantes, façades végétalisées, pots de fleurs alignés au pied des maisons, parking arboré, arbre remarquable solitaire) apporte une qualité de cadre de vie et apaise l'ambiance urbaine. Il s'agira donc de continuer à mailler le centre-bourg d'espaces verts tout en adaptant le végétal aux particularités de chaque espace (extension du jardin des séniors, création du jardin de l'église). La reconversion des petites friches en jardins peut devenir une opportunité pour impliquer les habitants dans des projets autour du végétal (création des jardins participatifs de Gueydon, jardin pédagogique des Oiseaux).

DÉBITUMER LA VILLE EN LA VÉGÉTALISANT

Certains espaces sont encore très minéralisés comme de nombreuses poches de stationnement, les cours d'écoles et certaines rues. Il s'agira d'aller vers plus de naturalité pour rafraîchir les espaces, infiltrer les eaux de pluie, réintroduire de la biodiversité en favorisant la désimperméabilisation des sols et la végétalisation. Les parkings végétalisés apportent un aspect esthétique qualitatif tout en offrant de l'ombre et en permettant au sol de jouer son rôle naturel d'absorption de l'eau (l'aménagement du parking de la maternelle B ira dans ce sens). En amenant de la nature dans les cours d'écoles, cela participera au bien-être des enfants tout en les sensibilisant pour que, plus tard, ils deviennent des citoyens avertis ayant envie de protéger leur environnement.



FAVORISER LE BIEN-ÊTRE LIÉ À LA PRÉSENCE DE LA NATURE

Renforcer le maillage d'espaces verts

- 8** Extension du jardin partagé des séniors
- 9** Création du Jardin de l'église (friche)
- 10** Création des Jardins participatifs de Terre Gueydon (friche)
- 11** Aménagement du Jardin pédagogique des Oiseaux (friche)

Débitumer la ville en la végétalisant

- Désimperméabilisation et végétalisation des parkings
- Végétalisation et transformation des cours d'écoles

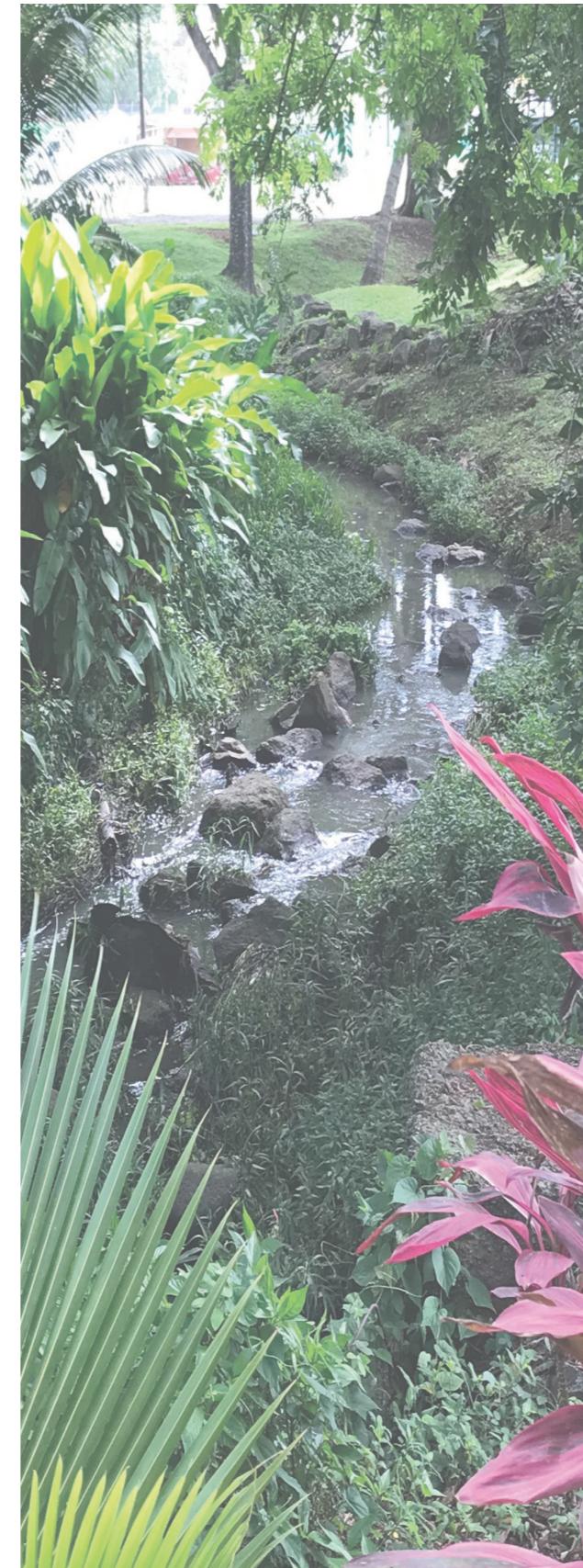
Légende associée au schéma guide

PROTÉGER L'ÉCRIN VERT DU CENTRE-BOURG

Le centre-bourg est entouré d'un écrin vert remarquable qui fait partie intégrante de son identité et lui donne un cachet unique. Cet écrin vert est constitué des majestueuses ripisylves des rivières, de l'ensembles des grands arbres et des jardins privés. Il est essentiel de protéger ce patrimoine végétal qui participe à l'ambiance paysagère verdoyante. Faire découvrir cette diversité végétale et son histoire peut devenir un projet culturel et de bien-être à part entière (balade des arbres remarquables, promenade le long des berges de la rivière des Cacaos, participation citoyenne à la biodiversité ordinaire).

ACCUEILLIR LE PUBLIC SUR LES GRANDS ESPACES DE RESPIRATION

Le centre-bourg du Saint-Esprit possède l'originalité d'être entouré de deux rivières, les Cacaos et les Coulisses. Le lit majeur de ces rivières forme la plaine inondable, limite naturelle de qualité mettant en scène le cœur historique du bourg. Espace de respiration, elle a été utilisée astucieusement pour accueillir des équipements sportifs et des activités de loisirs. L'idée est donc de continuer d'allier la gestion du risque inondation et la vocation forte d'accueil du public dans la plaine inondable. Des aménagements légers du lit majeur des rivières avec des points attractifs de loisirs (aires de pique-niques, jeux d'enfants, spot photos «Valorisation Martinique»), la création de cheminement piétons le long des berges ou de voies vertes, l'installation de passerelles et la création d'un bassin de rétention en parc public sont des projets qui iront dans ce sens.



Protéger l'écrin vert du centre-bourg

-  Protection des ripisylves et gestion des berges
-  Participation des jardins privés à l'ambiance paysagère
-  Protection et valorisation des arbres remarquables

Accueillir le public sur les grands espaces de respiration

-  Aménagement de cheminement le long des rivières / Voie verte
-  Aménagement légers des berges : espace de jeux / pique-nique
-  Rajeunissement du parcours santé / éclairage et agrès pour tous
-  Installation d'un city-stade pour les jeunes
-  Aménagement d'un bassin de rétention paysager en parc public

Légende associée au schéma guide

AXE 3 : ŒUVRER POUR UNE CULTURE RAYONNANTE ET ACCESSIBLE

REFORCER LES POLARITÉS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

Le renforcement de l'offre culturelle peut s'appuyer sur un véritable schéma d'aménagement culturel où plusieurs polarités mailleront le centre-bourg et lui donneront une attractivité supra-communale. Trois polarités se dessinent : la première, au cœur du centre-bourg, avec le projet de construction du musée d'Art et d'Histoire ; la seconde, au Nord-Est, avec le réaménagement de la place des fêtes et l'installation d'un podium modulable ; la troisième, au Sud-Est, avec la requalification de l'ancien abattoir en Édifice de la Culture et du Patrimoine et la création d'un amphithéâtre de verdure. Il s'agira aussi d'améliorer l'accessibilité aux équipements culturels en général.

DIFFUSER LA CULTURE DANS LA VILLE

Favoriser une culture capable de se diffuser dans tout le centre-bourg contribue à façonner une vie culturelle qui s'ancre dans le tissu urbain. Cela amène à envisager des espaces innovants, partagés, créatifs et solidaires. La reconversion de l'ancienne salle de spectacle en tiers-lieu culturel, la création d'un Centre Culturel de Rencontre, ainsi que la valorisation de petites friches comme micro-espaces culturels et artistiques iront dans ce sens. Le réinvestissement du patrimoine remarquable vacant ou en ruine (comme l'ancien abattoir) offre une opportunité de développer des projets culturels de qualité. Enfin, dans un souci de favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre, l'espace culturel Fitte-Duval sera rénové.

PROMOUVOIR L'ART DANS LA VILLE

L'art s'invite dans le centre-bourg du Saint-Esprit et fait émerger une nouvelle dynamique urbaine qui participe à la fabrique de la ville. L'art devient un accompagnateur, un complice de l'espace urbain occupant murs, places, jardins, berges, passerelles, venelles sous diverses formes (installations éphémères ou repères durables). La place de l'Esclave Libéré avec sa sculpture ou les fresques sur les équipements traduisent cette dynamique. De nouvelles fresques sont attendues pour embellir certains éléments (mur du parking de l'école maternelle B, palissades du stade, mur de la gendarmerie en entrée de ville). L'aménagement de la «balade des sculptures» le long de la rivière des Cacaos constituerait un trait d'union entre le futur édifice de la Culture et du patrimoine et le futur amphithéâtre de verdure. Enfin, les berges de la rivière des Cacaos, non loin de la place des fêtes, accueilleront bientôt une œuvre spot photos de l'association «Valorisation Martinique».



DÉVELOPPER LE TOURISME PAR L'IDENTITÉ DU CENTRE-BOURG

Intensifier le paysage urbain

- (1) Mise en scène des entrées de ville
- (2) Aménagement d'un point de vue sur la silhouette urbaine
- (3) Mise en valeur de l'îlot urbain du coeur
- (4) Plantation de nouvelles poches de fleurissement

Mettre en valeur le patrimoine architectural

- (5) Opération de rénovation et d'embellissement du bâti traditionnel / Mise en place d'une charte patrimoniale avec la DAC
- (19) Réhabilitation de la mairie
- (20) Installation d'un bureau d'information touristique
- (21) Mise en place d'un mur d'exposition dédié à l'histoire locale
- (22) Crédit de balades historiques et patrimoniales / Mise en place d'une signalétique liée aux édifices remarquables

Légende associée au schéma guide

AXE 4 : DÉVELOPPER LE TOURISME PAR L'IDENTITÉ DU CENTRE-BOURG

INTENSIFIER LE PAYSAGE URBAIN

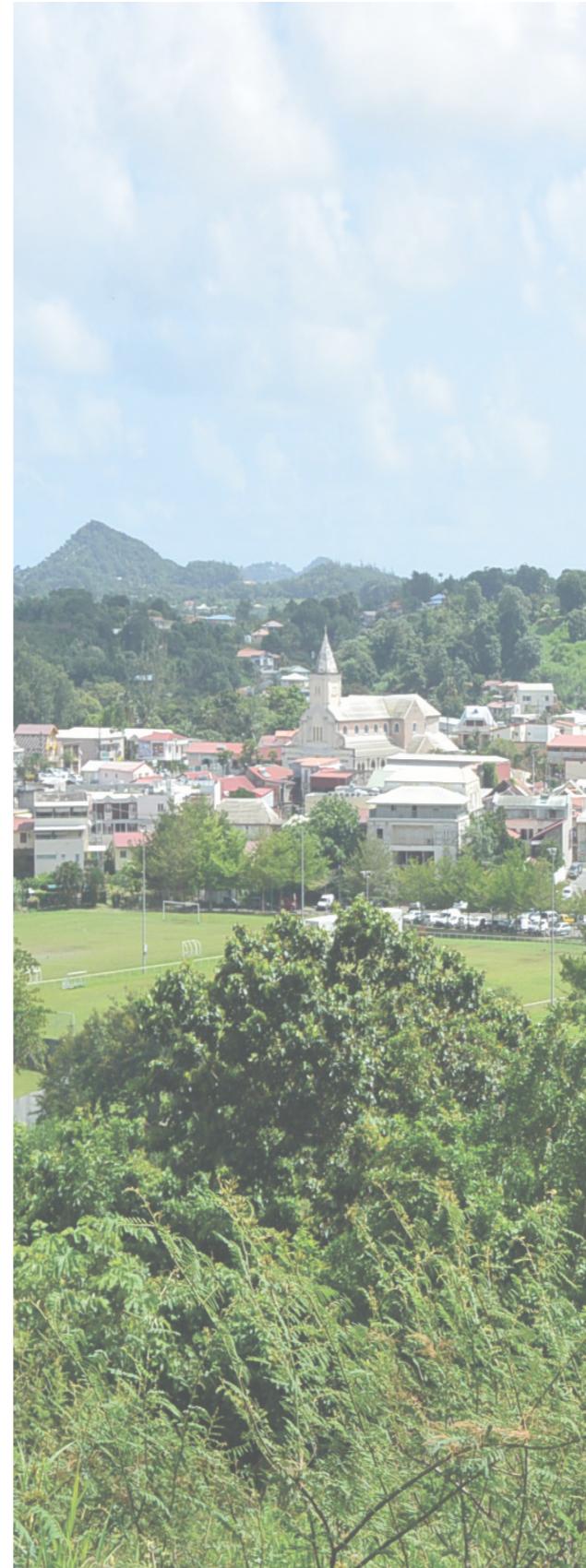
Aujourd'hui, les nombreux aménagements paysagers renvoient une image positive du centre-bourg. S'appuyer sur le paysage urbain, le mettre en scène, le révéler permettra d'améliorer l'attractivité du centre-bourg. Enrichir encore l'image d'un bourg accueillant passe par un travail important sur les entrées de ville (embellissement, apaisement et sécurisation) et par la poursuite de mises en scène végétales du cœur historique (nouvelles poches de fleurissement). Enfin, la valorisation du paysage urbain implique de travailler sur les îlots urbains historiques (identité, structuration, vocation), d'accroître la qualité des ambiances des rues structurantes et de valoriser la perception des marqueurs symboliques du bourg (marché, église, mairie).

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Le cœur historique recèle un riche patrimoine bâti tant public que privé, reflétant l'histoire du Saint-Esprit. Il s'agira de poursuivre la rénovation du patrimoine bâti de l'ensemble du centre-bourg avec en priorité les bâtiments emblématiques (rénovation de la Mairie prévue pour 2024). La réussite de ces actions résidera dans la qualité des travaux réalisés, dans le respect du style architectural des bâtiments et dans la qualité des aménagements et usages des espaces publics qui les entourent. La mise en place d'une charte patrimoniale (architecturale et paysagère) avec la DAC ira dans ce sens. Enfin, l'acquisition progressive du patrimoine stratégique et sa rénovation (ex : l'ancien abattoir) vise à accueillir des projets innovants et attrayants pouvant stimuler la redynamisation.

FAIRE DÉCOUVRIR LE BOURG ET SON HISTOIRE

Le paysage urbain du centre-bourg constitue un bien précieux traduisant le rapport au fil du temps des habitants à leur territoire. L'atelier «mémoires» avec les anciens a permis de mettre en avant la richesse de l'histoire du bourg et sa lecture encore possible dans le cadre paysager, le tissu urbain et certains bâtiments remarquables. Des balades historiques et patrimoniales ont été esquissées mettant en avant les rues principales, les marqueurs architecturaux et les points de vue. Ces parcours touristiques peuvent être mis en place en fédérant un projet participatif alliant recherches historiques, récits des séniors et propositions d'itinéraires balisés par une signalétique de qualité (panneaux culturels aux abords des édifices majeurs, mur d'exposition dédié à l'histoire locale).



DÉVELOPPER LE TOURISME PAR L'IDENTITÉ DU CENTRE-BOURG

Intensifier le paysage urbain

- Mise en scène des entrées de ville
- Aménagement d'un point de vue sur la silhouette urbaine
- Mise en valeur de l'îlot urbain du cœur
- Plantation de nouvelles poches de fleurissement

Mettre en valeur le patrimoine architectural

- Opération de rénovation et d'embellissement du bâti traditionnel /
Mise en place d'une charte patrimoniale avec la DAC
- 19 Réhabilitation de la mairie
- 20 Installation d'un bureau d'information touristique
- Mise en place d'un mur d'exposition dédié à l'histoire locale
- Crédit de balades historiques et patrimoniales /
Mise en place d'une signalétique liée aux édifices remarquables

Légende associée au schéma guide

SECTEURS DE PROJET ET FICHES ACTIONS

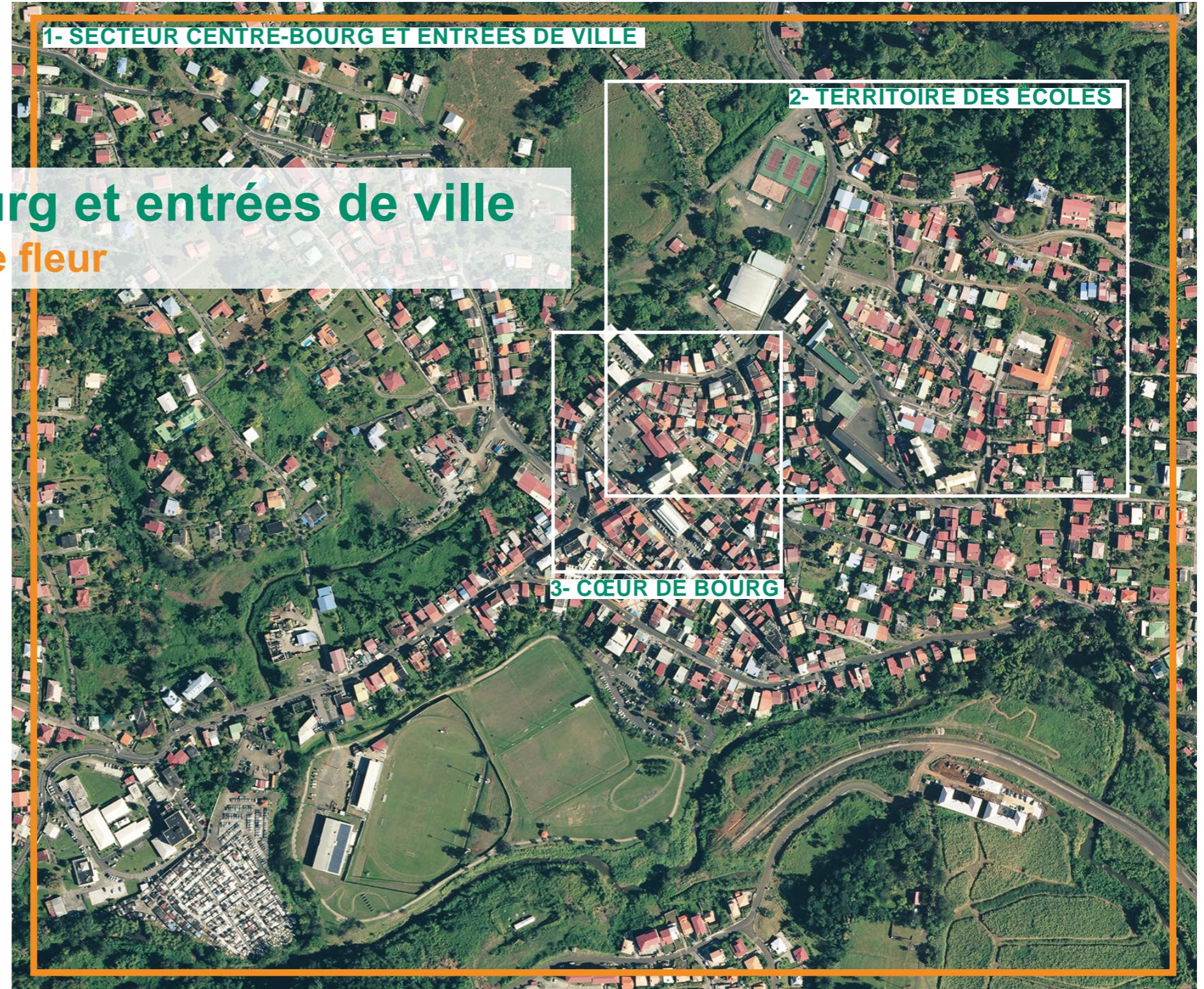
SECTEUR 1 : LE CENTRE-BOURG ET LES ENTRÉES DE VILLE / «En route pour la 4^{ème} fleur»	• p.18
Stratégie d'aménagement paysager et fleurissement	• p.19
Gestion différenciée des espaces verts.....	• p.20
SECTEUR 2 : LE TERRITOIRE DES ÉCOLES / «Valoriser la place de l'enfant dans l'espace public»	• p.25
Définition du Territoire des écoles	• p.26
Repérage sur vue aérienne par drone.....	• p.27
Diagnostic et usages	• p.28
Thématiques de projet et actions	• p.29
Fiches actions.....	• p.30
Reconquête du Territoire des écoles	• p.57
SECTEUR 3 : LE CŒUR DE BOURG / «Requalifier l'îlot urbain du coeur»	• p.59
Définition du coeur de bourg	• p.60
Repérage sur vue aérienne par drone.....	• p.61
Diagnostic et usages	• p.62
Sous-secteurs de projet et actions	• p.63
Fiches actions.....	• p.62
Stratégie de reconquête du cœur de bourg.....	• p.80

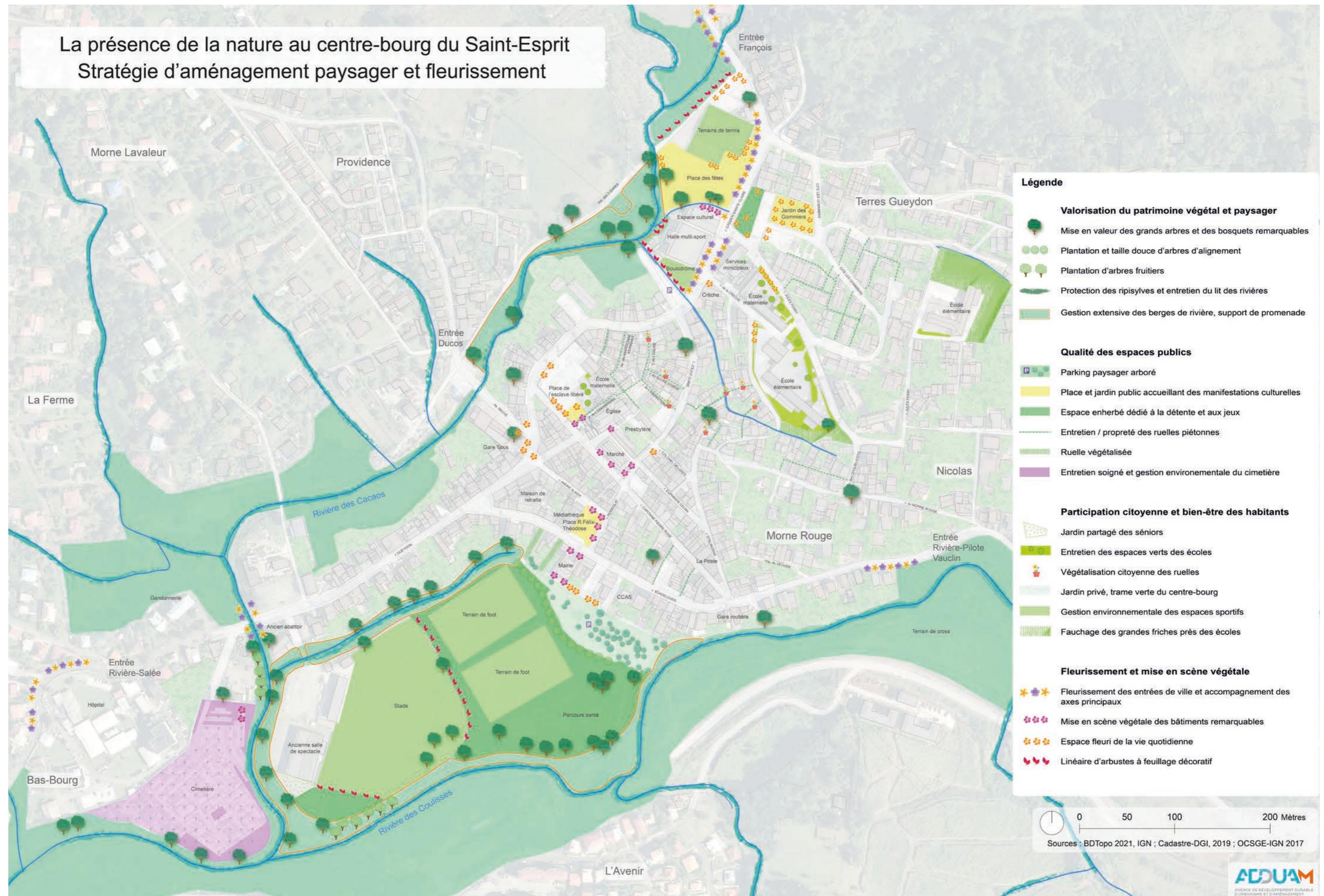
1 Secteur / Centre-bourg et entrées de ville

En route pour la quatrième fleur

Stratégie d'aménagement paysager et fleurissement... • Page.19
Gestion différenciée des espaces verts • Page.20

« Mise en valeur du patrimoine bâti par un écrin végétal, réhabilitation des espaces délaissés, soin apporté aux entrées de ville... contribuent à renouveler l'image d'une destination plus accueillante. La nature, proche du tissu urbain, peut être le support de nouvelles activités récréatives de plein-air permettant de découvrir et pratiquer le bourg différemment. Le végétal, par ses multiples fonctions, demeure un vecteur indéniable de bien-être ».







Arbre remarquable



Cours d'eau paysagé



Patrimoine mis en scène



Fleurissement de l'entrée de ville



Place végétalisée



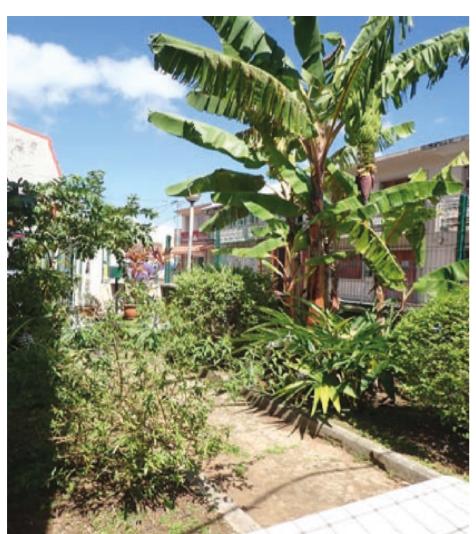
Parking paysager



Ruelle verte, allée d'honneur



Berge de rivière entretenue



Jardin de proximité



Végétalisation de ruelle par les habitants



Fleurissement des petits espaces



Jardin public ornemental

Action n°1

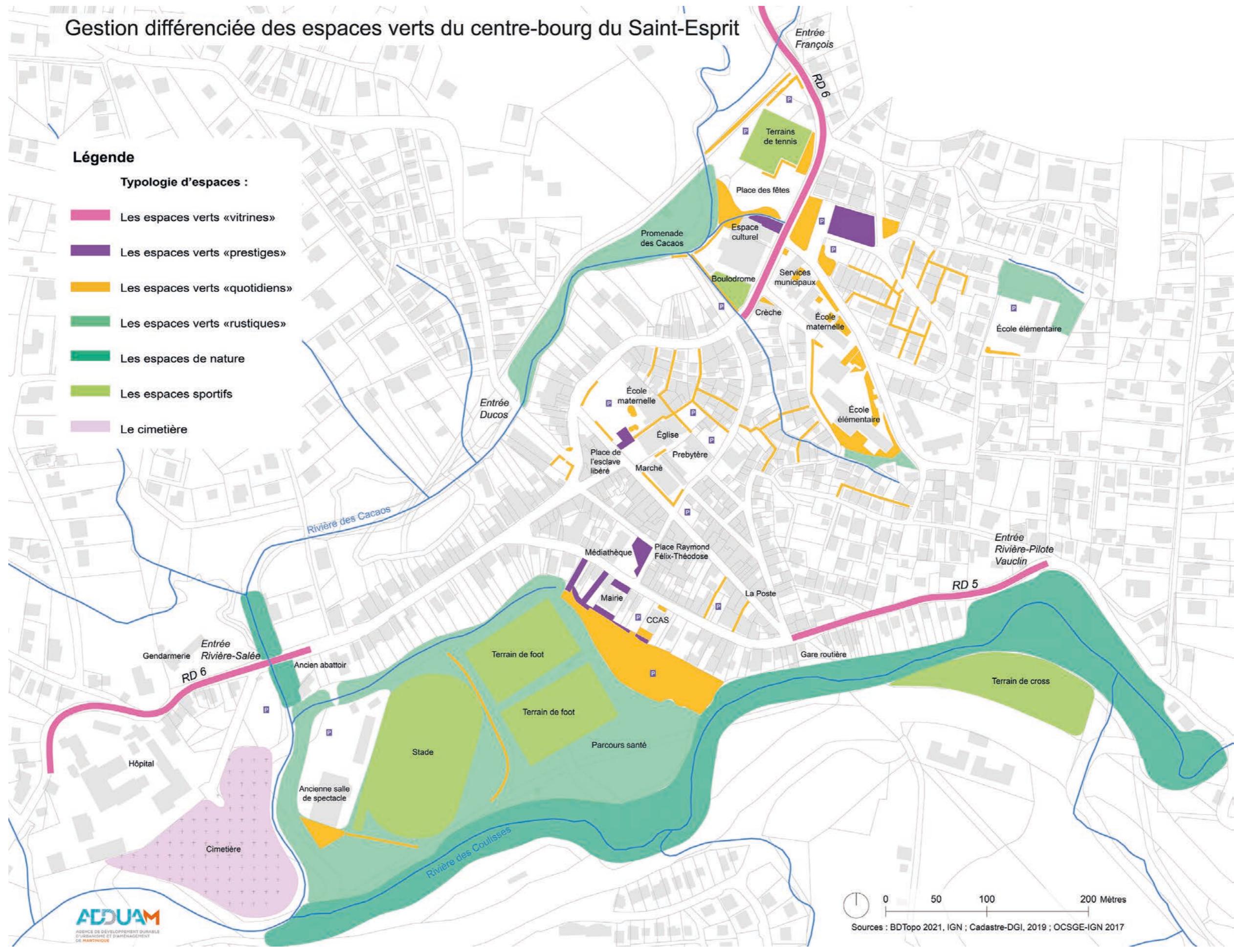
Créer une carte outil : prise en compte de la nature au centre-bourg

La commune du Saint-Esprit a misé sur son identité végétale pour renforcer l'attractivité et la qualité de son cadre de vie. Le végétal n'est plus seulement un objet d'embellissement mais aussi un outil efficace pour répondre aux enjeux actuels de dérèglement climatique et de lutte contre l'artificialisation des sols. L'accès à la nature et sa présence distillée un peu partout dans le centre-bourg sont des ingrédients essentiels pour vivre dans un environnement urbain de qualité. La carte de «la présence de la nature au centre-bourg» illustre la prise en compte du patrimoine végétal, la participation citoyenne ainsi que le travail de l'équipe des espaces verts.

Action n°2

Illustrer le cahier de candidature : la gestion différenciée des espaces verts

La gestion différenciée est une approche plus respectueuse de l'environnement qui consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. Il a donc fallu réaliser un inventaire des espaces verts, les situer, s'intéresser à leurs fréquentations et lister les pratiques courantes d'entretien. Cela a permis d'élaborer une typologie des espaces qui correspond à un niveau d'intervention (espaces verts exigeants jusqu'aux espaces verts nécessitant peu d'intervention). Ils ont été classés par couleur dans la carte et le tableau suivants.



GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS ET PAYSAGERS DU SAINT-ESPRIT

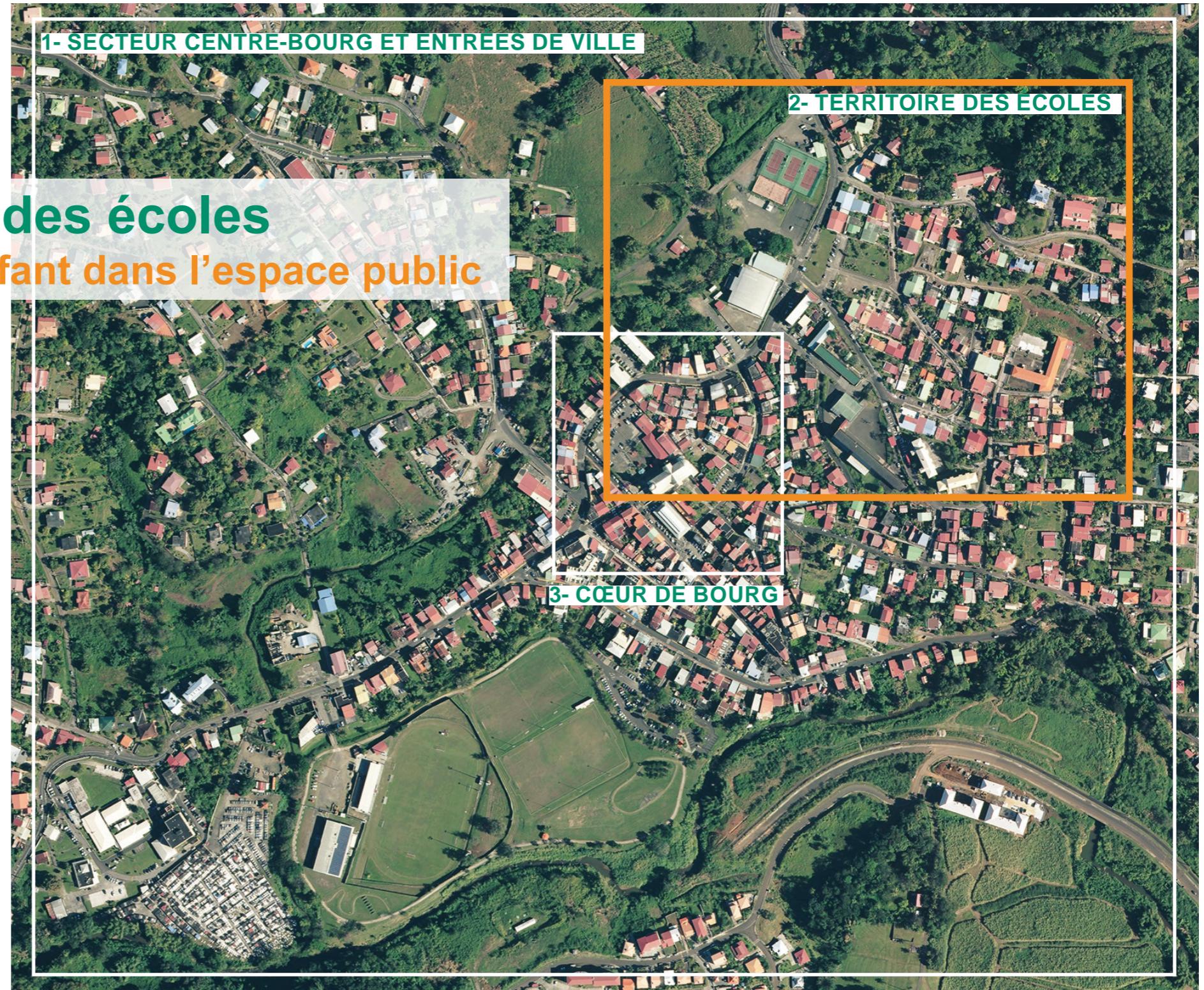
Typologie d'espaces	Caractérisation	Lieux	Intention paysagère	Gestion
Les espaces verts «vitrines»	Espaces verts de «bienvenue» avec vocation d'ornement	- Entrées de ville, - Accompagnements des axes structurants.	Ce sont des lieux de passage qui suscitent l'envie d'entrer dans la commune. Le végétal doit être plus imposant, «éclatant» pour être vu. Les entrées de ville sont valorisées par des compositions colorées et fleuries. Les axes structurants sont soulignés par des linéaires fleuris.	Entretien soigné et soutenu Tous les 15 jours
Les espaces verts «prestiges»	Espaces verts, «horticoles», structurants avec vocation de mise en scène	- Abords des monuments historiques et des équipements publics d'importance, - Accompagnement des rues commerçantes, - Allées d'honneur, - Espaces publics emblématiques.	Le végétal permet de mettre en valeur les lieux emblématiques. Ces espaces demandent plus de bienveillance et d'entretien car ce sont des lieux structurants que les passants auront le loisir d'apprécier de près. Leur aspect très soigné et structuré demande une attention particulière : taille esthétique des arbustes et travail sur la palette végétale (volume, forme, couleur des végétaux, souci du détail).	Entretien méticuleux et fréquent 1 fois par semaine
Les espaces verts «quotidiens»	Espaces de convivialité et de proximité, Lieux de vie très fréquentés	- Espaces de stationnement, - Rues étroites et ruelles piétonnes, - Abords des écoles et les cours d'écoles, - Pied de façades, - Petits jardins publics, - Autour des petits éléments techniques.	Ces lieux «jardinés» contribuent à la qualité du cadre de vie et ils sont très fréquentés. Le végétal permet de mieux les intégrer. Le caractère entretenu reste prédominant et répond à un usage pratique de l'espace. Une taille douce de certains arbres est pratiquée. Les pelouses sont accessibles.	Entretien gradué et régulier 1 fois par semaine / Tous les 15 jours
Les espaces verts «rustiques»	Espaces de respiration, de détente, fréquentés	- Parcours santé et prairie de détente Sud-Est, - Chemins de promenades et liaisons douces (berges des Cacaos et rue des Trois Gares), - Grandes friches en continuité des écoles.	Ces espaces doivent être entretenus tout en ayant un aspect rustique. L'équipe d'entretien n'est pas présente en permanence (quelques pratiques extensives). Les sites peuvent être légèrement aménagés.	Entretien simple et fréquent Tous les 15 jours à 1 fois par mois
Les espaces de «nature»	Espaces naturels à caractère champêtre peu fréquentés	- Berges de rivières et prairies des zones inondables. Ce sont des lieux de découverte de la faune et de la flore.	Le jardinier intervient pour accompagner la nature et pour sécuriser les promeneurs. Les espaces en gestion extensive bénéficient d'un entretien réduit pour préserver l'intérêt paysager et écologique du milieu (passage de l'épareuse aux abords de la rivière des Coulisses).	Entretien doux et extensif 1 fois par an
Les espaces sportifs	Sites destinés aux pratiques sportives de plein air	- Terrains et stade de foot, - Terrains de tennis, - Boulodrome, - Terrain de cross.	Ces lieux bénéficient d'une gestion environnementale précise «zéro pesticide». Ils demandent d'intervenir de façon intensive pour les maintenir performants. Le jardinier empêche la végétation (désherbage manuel sélectif et localisé) susceptible de contraindre la pratique sportive.	Entretien spécifique et très élevé 1 à 2 fois par semaine
Le cimetière	Site où on enterre les morts, lieu de recueillement sensible	- Cimetière au sud-est du centre-bourg.	Espace qui demande de nombreux travaux tout au long de l'année (désherbage manuel, tonte, entretien des allées et canivaux, fleurissement...) pour avoir une bonne accessibilité et une constance dans la qualité esthétique. Dans le cadre de la démarche «Zéro Phyto», les produits phytosanitaires ne sont plus utilisés.	Entretien soigné et suivi Tous les jours

2

Secteur / Territoire des écoles Valoriser la place de l'enfant dans l'espace public

Définition du Territoire des écoles.....	• p.26
Repérage sur vue aérienne par drone.....	• p.27
Diagnostic et usages.....	• p.28
Thématisques de projet et actions.....	• p.29
Fiche action n°1 : Des écoles en fleurs.....	• p.30
Fiche action n°2 : Les rues aux écoles.....	• p.36
Fiche action n°3 : Vivre autour des écoles.....	• p.42
Fiche action n°4 : Sur les chemins buissonniers.....	• p.46
Fiche action n°5 : Une entrée de ville vivante et apaisée.....	• p.52
Reconquête du Territoire des écoles.....	• p.57

« Le citoyen est celui qui a participé à la conquête de sa ville. Il la fait sienne individuellement dès son enfance. Le bourg et ses écoles doivent devenir l'aventure initiatique pleine de possibilités qui s'ouvre aux enfants et qui va former leur raison et leur sentimentalité ».

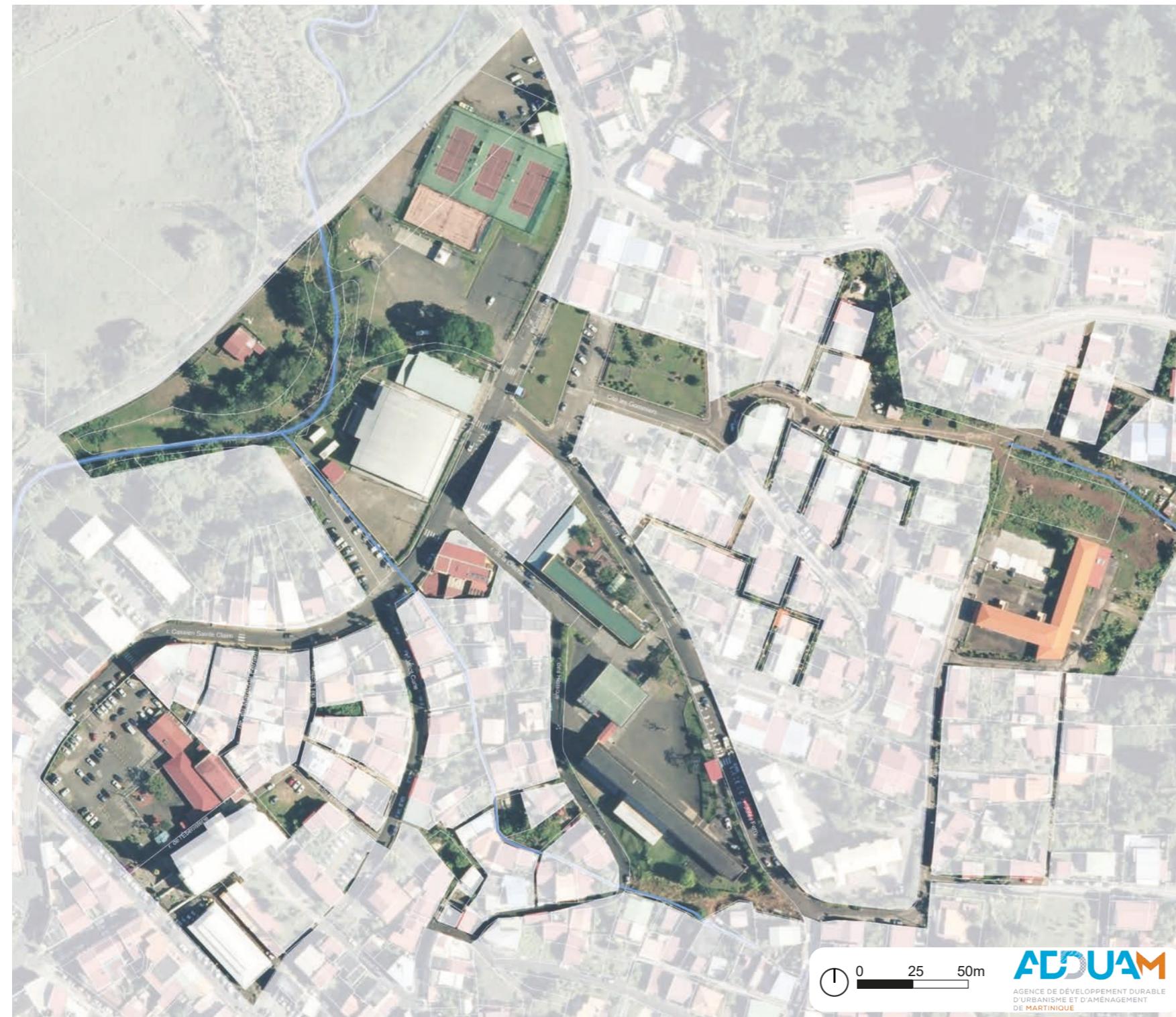


DÉFINITION DU TERRITOIRE DES ÉCOLES

Le centre-bourg du Saint-Esprit regroupe deux écoles maternelles, deux écoles primaires et une crèche. C'est un facteur d'attractivité pour les familles, un atout sur lequel s'appuyer pour la démarche de revitalisation.

L'observation du centre-bourg par l'entrée thématique des écoles a dessiné un secteur d'observation particulier « le territoire des écoles ».

LE TERRITOIRE DES ÉCOLES



Les cartes ci-contre font ressortir les espaces parcourus et vécus quotidiennement par les enfants. Ce sont sur ces espaces que les observations et les recommandations à venir portent. Une approche globale est mobilisée pour que l'ensemble du « quartier scolaire » bénéficie d'un dispositif commun d'aménagement qui valorisera la place de l'enfant dans l'espace public.

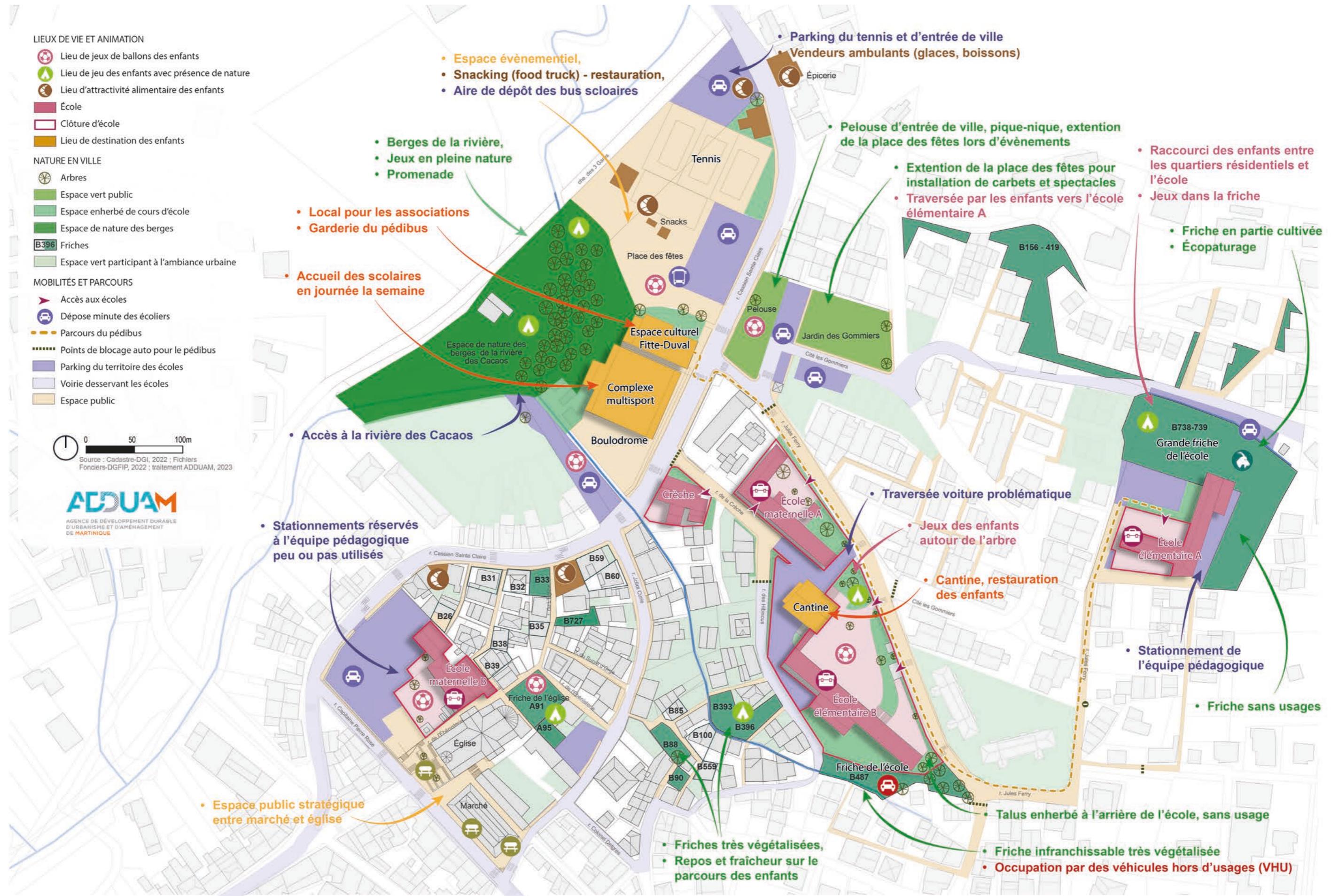
LES FLUX D'ACCÈS AUX ÉCOLES



LES ESPACES VÉCUS QUOTIDIENNEMENT PAR LES ÉCOLIERS







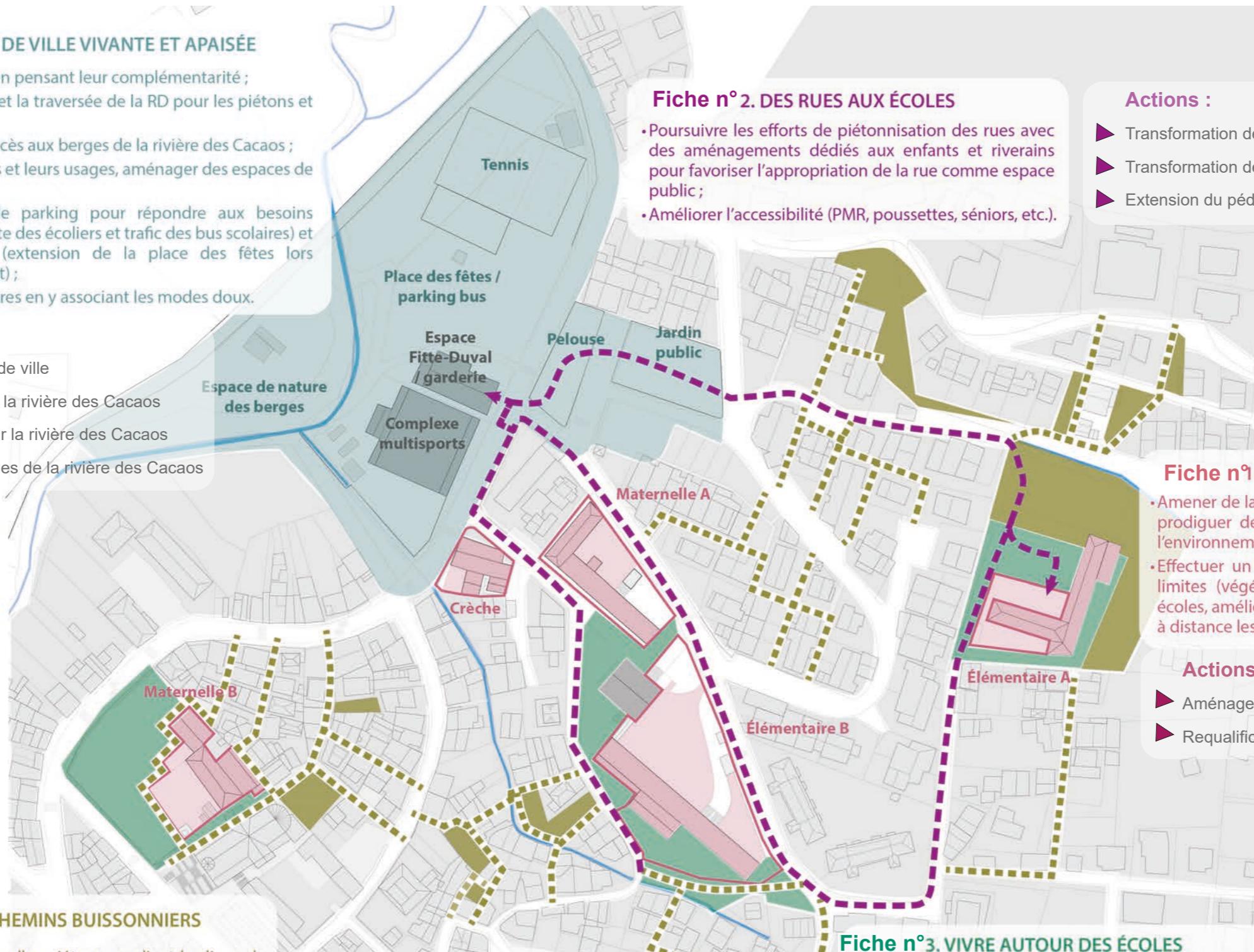
Le dispositif commun d'aménagement du territoire des écoles se base sur cinq thématiques de réflexion éclairant des points améliorables. Il est illustré par le schéma ci-contre qui en expose les intentions majeures et par les fiches actions suivantes.

Fiche n°5. UNE ENTRÉE DE VILLE VIVANTE ET APAISÉE

- Recomposer les espaces en pensant leur complémentarité ;
- Sécuriser l'entrée de ville et la traversée de la RD pour les piétons et les enfants ;
- Aménager et valoriser l'accès aux berges de la rivière des Cacaos ;
- Redéfinir les espaces verts et leurs usages, aménager des espaces de repos et de convivialité ;
- Repenser les espaces de parking pour répondre aux besoins quotidiens (dépose-minute des écoliers et trafic des bus scolaires) et aux besoins ponctuels (extension de la place des fêtes lors d'événements notamment) ;
- Requalifier la rue des 3 Gares en y associant les modes doux.

Actions :

- Esquisse globale de l'entrée de ville
- Requalification du parking de la rivière des Cacaos
- Création d'une passerelle sur la rivière des Cacaos
- Accueil du public sur les berges de la rivière des Cacaos



Fiche n°4. SUR LES CHEMINS BUISSONNIERS

- Préserver et valoriser les ruelles piétonnes reliant les lieux de destination (commerces, écoles, places, espaces de jeu, etc.) ;
- Investir les friches pour créer des espaces de nature, de sociabilité et d'expression de la culture ou de l'art ;
- Valoriser la présence de l'eau ;
- Réhabiliter les logements vacants.

Actions :

- Reconversion de la friche de l'école les Oiseaux du Paradis
- Valorisation des cheminements de Terres Guéydon
- Embellissement de la rue du Sucre d'Orge

Fiche n°2. DES RUES AUX ÉCOLES

- Poursuivre les efforts de piétonnisation des rues avec des aménagements dédiés aux enfants et riverains pour favoriser l'appropriation de la rue comme espace public ;
- Améliorer l'accessibilité (PMR, poussettes, séniors, etc.).

Actions :

- Transformation de la rue Jules Ferry
- Transformation de la rue des Hibiscus
- Extension du pédibus par la cité des Gommiers

Fiche n°1. DES ÉCOLES EN FLEURS

- Amener de la végétation dans les cours d'écoles pour prodiguer de la fraîcheur, sensibiliser les enfants à l'environnement et améliorer leur bien-être ;
- Effectuer un travail qualitatif sur les clôtures et les limites (végétalisation, fresques) pour valoriser les écoles, améliorer le cadre de vie des enfants et mettre à distance les voitures.

Actions :

- Aménagement de la cour d'école élémentaire B
- Requalification des limites de l'école maternelle B

Fiche n°3. VIVRE AUTOUR DES ÉCOLES

- Offrir des espaces qualitatifs à la vue des enfants (depuis la cour ou les bâtiments) ;
- Donner une vraie vocation aux arrières d'école (jardin d'aventure, lieu d'apprentissage, etc.) ;
- Mettre à distance les voitures, requalifier les parkings ;
- Soigner la transition entre l'école maternelle A et l'école élémentaire B.

Actions :

- Métamorphose du parking de l'école les Oiseaux du Paradis
- Valorisation des arrières de l'école élémentaire B
- Création d'espaces publics de qualité autour de l'école maternelle B

DES ÉCOLES EN FLEURS



CONSTAT Les cours et leurs limites : des lieux trop durs pour les enfants

Les cours d'écoles sont des lieux sensibles, au centre des enjeux de bien-être (mental et physique), d'apprentissage, de socialisation et de motricité des enfants.

Au centre-bourg du Saint-Esprit les cours d'écoles élémentaires sont très nus, principalement asphaltées, imperméables et sous l'emprise du soleil. Les usages y sont limités et le foot, dominant est souvent à l'origine de conflits d'usages.

L'enjeu est la réadaptation des cours d'écoles au climat et aux besoins des enfants ainsi que leur transformation en lieux pédagogiques et ludiques.

Les limites des écoles sont souvent matérialisées par des murs ou des clôtures. Utiles mais peu valorisées et veillissantes, elles existent uniquement par leur aspect sécuritaire. Pourtant, elles posent aussi la question de la perception «voir et être vu» .

L'enjeu est la valorisation et la réinterprétation de ces limites qui pourraient avoir d'autres fonctions (ludiques, pédagogiques, artistiques...).

• INTENTIONS •

Des écoles verdo�antes, sources de bien-être et socle d'apprentissage

Engagée dans la transition écologique, la nature en ville et le bien-être à l'école, la municipalité du Saint-Esprit pourrait prévoir le réaménagement de ces quatre d'écoles primaires autour de plusieurs axes :

- Améliorer le bien-être à l'école en apportant plus d'ombre et de fraîcheur grâce à la végétation, en diversifiant les usages de la cour (coin calme, coin ludique, coin pédagogique, coin expressif...) ;
- Sensibiliser les enfants à la nature à travers la végétalisation, la valorisation de la présence de l'eau et la création d'espaces d'activités pédagogiques (plantations, potagers...) ;

Les cours rénovées proposeront des espaces plus naturels, davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements adaptés aux besoins des enfants et une meilleure répartition de l'espace pour offrir un cadre apaisé inclusif et agréable, vecteur de bien-être pour les enfants.



- Planter en pleine terre
- Créer des jeux de nature
- Valoriser les limites

ORIENTATIONS DE PROJET

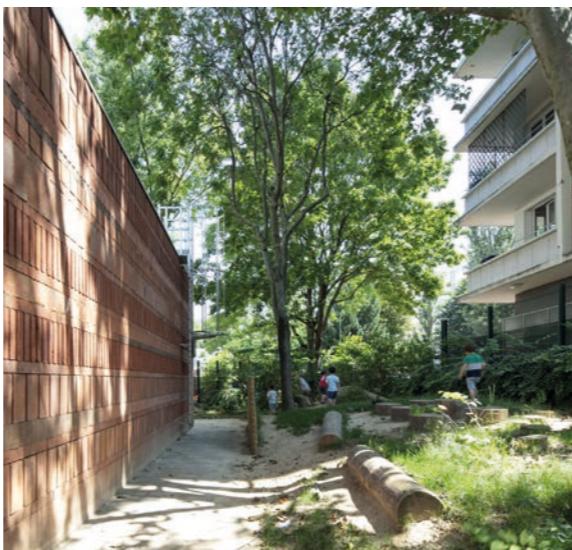
- Désimperméabiliser (enlever le revêtement asphalté) ;
- Préparer le sol pour pouvoir planter (amendement en terre végétale si besoin) ;
- Planter pour créer des espaces ombragés et végétaliser au maximum ;
- Sélectionner des revêtements faciles à approvisionner et entretenir (engazonnement, copeaux de bois, sable, billons et platelages bois...) et des essences locales et résistantes (coût, entretien, durabilité, reproductibilité) ;
- Intégrer l'eau dans l'aménagement (cuve de récupération, mise en scène de l'eau en créant par exemple une petite rivière) ;
- Installer des équipements de pédagogie ludique qui allieront l'épanouissement des enfants et la sensibilisation à la nature (troncs d'arbres, rochers, cabanes, ponts, etc.) ;
- Embellir les interfaces pour valoriser les écoles (clôtures à transformer en îlot de fraîcheur et/ou murs à habiller artistiquement).

IMAGES DE RÉFÉRENCE

Nature, jeux, motricité et pédagogie



Structure de jeu en bois cours d'école élémentaire ©Amélie Losier pour Le Monde



Le coin sauvage, école maternelle Dolent,
©Théo Ménivard / CAUE de Paris



Jeux de motricité habillant les interfaces
cours de l'école maternelle Émeriau,
©Théo Ménivard / CAUE de Paris

Limites et protections solaires



Clôtures végétalisées, école maternelle Tandou,
©Théo Ménivard / CAUE de Paris



Les buttes végétalisées de l'école élémentaire Maryse Hilsz,
©Théo Ménivard / CAUE de Paris



Jeux de motricité, École Chateaubriand, Lille,
©Sameer AI-DOUMY,



Pergola végétalisée, école élémentaire Emile Levassor
©CAUE de Paris



Clôtures végétalisées école maternelle Luzech,
©DDM, Bernard Custodio



Jardin potager, école élémentaire Jeanne d'Arc,
©Théo Ménivard / CAUE de Paris



Amphithéâtre de l'école élémentaire Keller
©Théo Ménivard / CAUE de Paris



Cours ombragée, école maternelle Émeriau, Paris 15
©Théo Ménivard / CAUE de Paris



École des Trois Cailloux, Resson
@Groupe Steiner Waldorf

REQUALIFICATION DES LIMITES DE L'ÉCOLE MATERNELLE B, CÔTÉ PARKING SUR DALLE

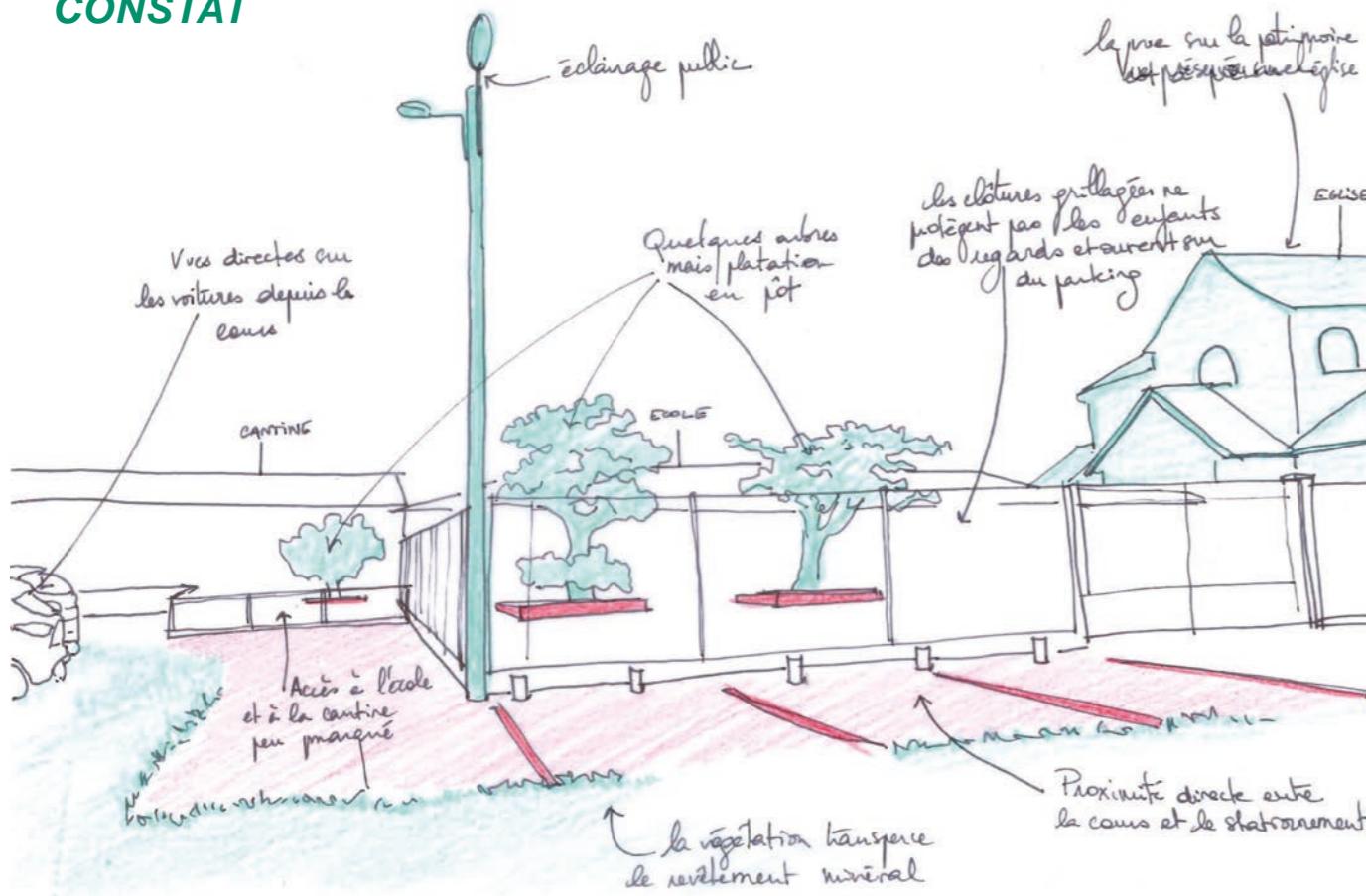


L'école maternelle B est installée à distance de la voirie, sur la dalle du cœur de bourg. Mais son environnement de parking dégradé, très faiblement végétalisé et ses limites grillagées (et avec barbelés) ne sont pas favorables à l'épanouissement des enfants ni valorisantes pour l'école.

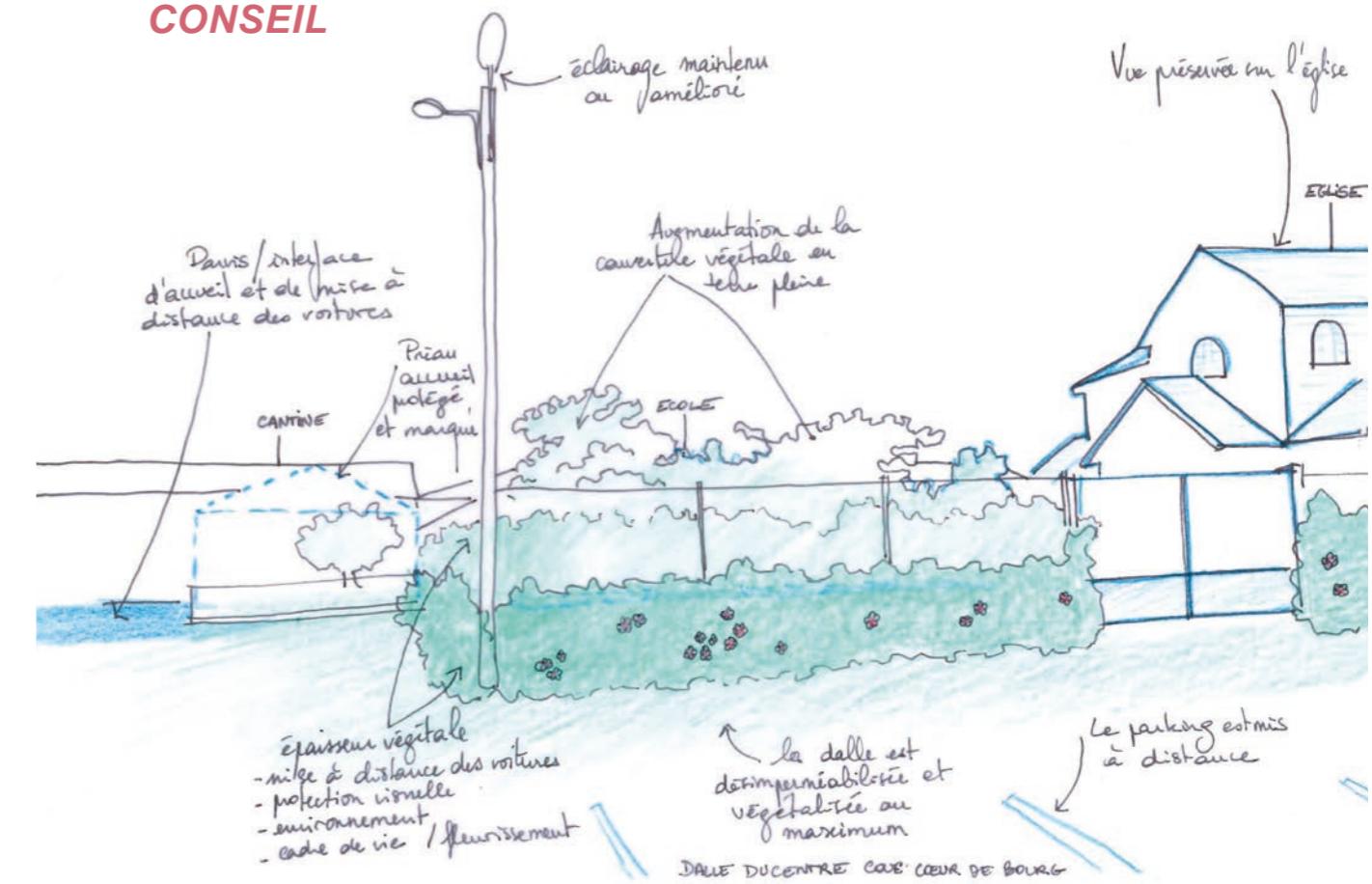
PROJET

- Plantation d'une épaisseur végétale pour intimiser la cour, adoucir les clôtures grillagées ;
- Création d'un cheminement piéton pour les enfants le long de la clôture, protégé des voitures par un cordon végétal fleuri ;
- Mise à distance des voitures lors du travail de requalification de la dalle ;
- Mise en scène et valorisation de l'entrée de l'école (création d'un parvis) ;
- Préservation de la vue sur l'église.

CONSTAT



CONSEIL



REQUALIFICATION DES LIMITES DE L'ÉCOLE MATERNELLE B, CÔTÉ RUE DE L'ÉBÉNISTERIE

PROJET

- Élimination de l'escalier bloquant la circulation ;
- Réfection des revêtements du sol en intégrant la gestion des eaux pluviales ;
- Requalification des murs de l'église ;
- Requalification des murs aveugles de l'école maternelle (fresque réalisée par les enfants, exposition sur l'histoire de l'église...)
- Élimination des barbelés, remplacement par des arbustes à fleurs défensifs ;
- Installation d'une signalétique directionnelle et touristique
- Plantation de fleurs accompagnant la rue.

Collage d'ambiance / La rue de l'Ébénisterie, des murs d'école racontant l'histoire du Saint-Esprit

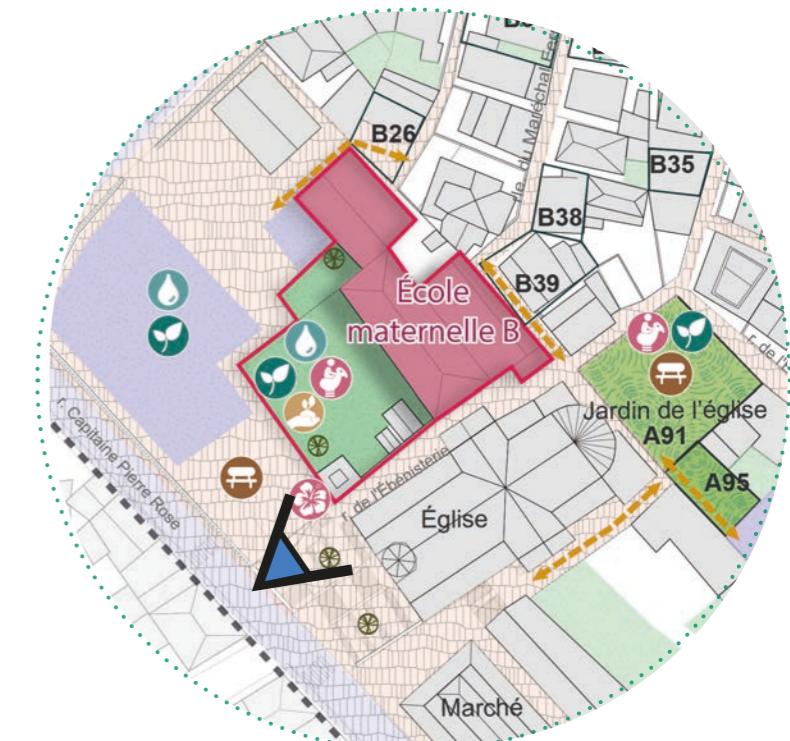


Avant

RECONQUÊTE

- Retravailler l'interface école et église,
- Valoriser le patrimoine,
- Accompagner les parcours.

VUE DEPUIS :

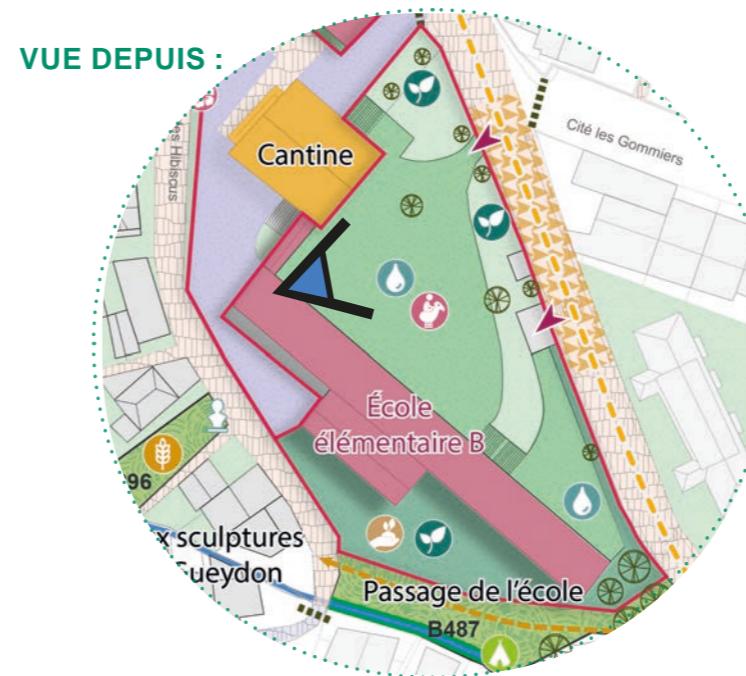


ESQUISSE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE MIXTE B, RÉALISÉE AVEC L'ÉQUIPE PROJET DE LA MAIRIE DU SAINT-ESPRIT



PROJET

- Prolongement de la haie végétale arbustive fleurie, ponctuée de palmiers, pour intimiser l'école de la rue Jules Ferry ;
- Aménagement d'un chemin d'accès désimperméabilisé (infiltration des eaux pluviales) pouvant servir ponctuellement de stationnement végétalisé lors de réunion ;
- Habillage du mur de la cantine par une pergola ;
- Plantation d'arbres au centre de la cour avec des socles ludiques et créatifs ;
- Agandissement du talus pour installer un amphithéâtre de verdure avec une grande prairie pour les spectacles de fin d'années et les cours de plein air ;
- Maintien de l'arbre proche de la cantine avec son parterre enherbé pour créer un coin calme ;
- Création d'un espace pour les jeux de ballons, entouré d'un parcours d'équilibre à base de troncs de bois et d'un coin des cabanes ;
- Aménagement d'un jardin pédagogique de plein soleil au bout du talus ;
- Aménagement d'une rivière sèche (option) pour la gestion des eaux pluviales.



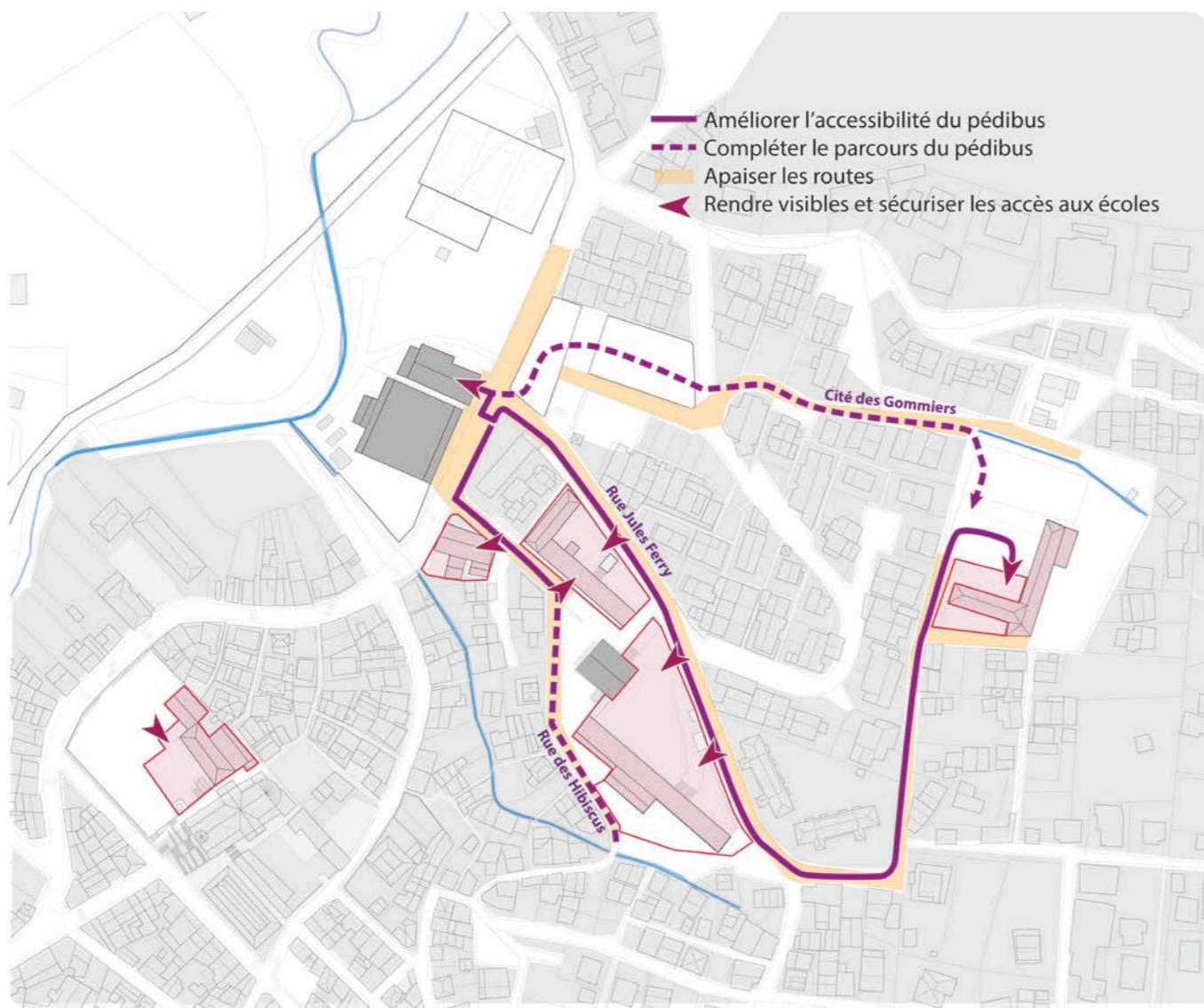
Collage d'ambiance / La cour d'école mixte B devient un lieu d'épanouissement pour les enfants où la présence du végétal procure ombre, sérénité et gaité.



RECONQUÊTE

- ▶ Offrir des espaces de jeux, de découverte et d'expérimentation,
- ▶ Procurer de l'ombre et de la fraîcheur,
- ▶ Permettre aux enfants de jardiner,
- ▶ Désimperméabiliser les sols, débitumer
- ▶ Gérer les eaux pluviales de façon pédagogique.

LES RUES AUX ÉCOLES



CONSTAT Des rues peu accueillantes aux abords des écoles

La Ville du Saint-Esprit a initié une démarche de fermeture des rues aux abords des écoles (élémentaire B, maternelle A et élémentaire A les Oiseaux du Paradis). Aux horaires d'entrée et sortie des enfants, des barrières ferment l'accès du secteur aux voitures. Le pédibus est d'abord une mesure de sécurité routière et suit un parcours restreint aux trottoirs et aux passages piétons. Ce dernier ne permet pas aux enfants de s'approprier l'espace qu'ils traversent.

En plus, la rue Jules Ferry est de par son aménagement, favorable à la voiture : voirie très large, trottoirs étroits inaccessibles (ruptures de niveaux, marches) et inexistant sur certaines portions.

Les accès aux écoles sont peu marqués et aucun espace de rencontre entre l'école et l'extérieur n'est aménagé (parvis, préhaut, etc.).

L'enjeu est de permettre la réappropriation de ces rues par les enfants, tant par les usages que par l'aménagement.

INTENTIONS

Des rues aux écoles pour offrir des espaces publics apaisés, ludiques et favorables à la santé

Dévier des «rues aux enfants», c'est pousser plus loin la démarche de piétonisation pour permettre l'appropriation de l'espace public par les enfants : améliorer leur sécurité tout en encourageant le jeu libre et les déplacements actifs et indépendants. C'est aussi améliorer les interactions sociales entre les différents membres de la communauté scolaire.

Ces interventions peuvent prendre différentes formes (fresques, aménagements végétaux, requalification des trottoirs, révision et modification de la répartition du partage modal, etc.). Leur objectif est double :

- Signifier la présence de l'école, sensibiliser le conducteur et apaiser la rue à toute heure ;
- Valoriser l'école et délimiter un espace ouvert à la libre appropriation des enfants aux heures piétonnes.



- Favoriser la marche
- Créer des interfaces de rencontre
- Valoriser les entrées d'école

ORIENTATIONS DE PROJET

- Préfigurer les aménagements grâce à de l'urbanisme tactique ;
- Requalifier la rue et repenser le partage modal ;
- Désimperméabiliser (enlever le revêtement asphalté) au maximum ;
- Végétaliser en pleine terre le long du cheminement ;
- Décorer le sol avec les enfants et les usagers pour définir les espaces et stimuler leur appropriation ;
- Adopter un mobilier et une signalétique identitaires ;
- Prolonger le pédibus rue des Hibiscus et dans la cité des Gommiers.

IMAGES DE RÉFÉRENCE



© Christophe Belin - Ville de Paris

Sécuriser et apaiser les abords des écoles



Signalétique de la rue scolaire de l'école Michelet à Lille
© Daniel Rapaich



Projet artistique dans une rue piétonnisée devant l'école Maynis-Thomas Later - Lyon 3e © Superposition - Lionel_Rault.



Rue ludique sur la rue Birnam (Montréal) © CEUM

Encourager les liens sociaux, animer les quartiers



© Cerema



Piétonnisation ponctuelle de la rue de l'école Félix Coquelle à Dunkerque © Thomas Annycke



Rue piétonne d'accès au groupe scolaire Gilbert Dru, Paris
©Muriel Chaulet

Faire évoluer la ville en faveur de la santé

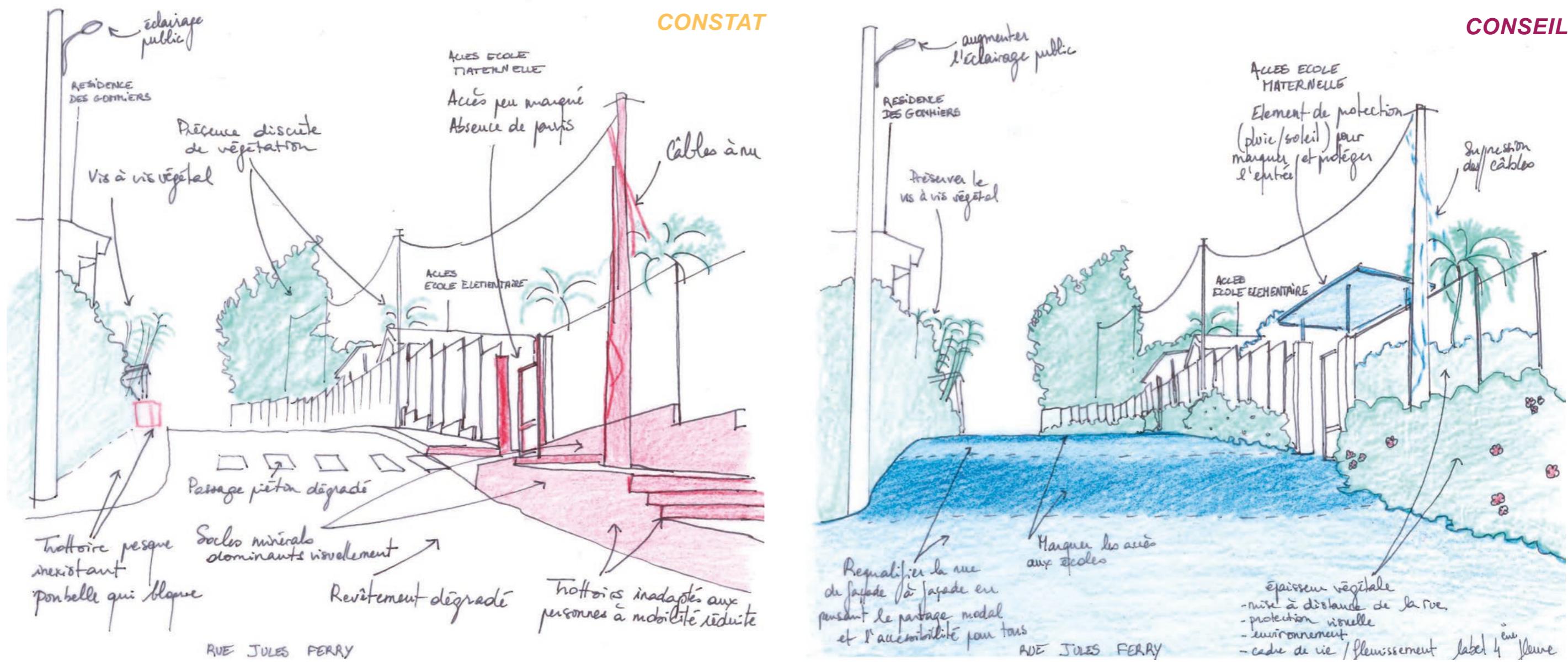
TRANSFORMATION DE LA RUE JULES FERRY - UNE RUE PARVIS POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES



La rue Jules Ferry relie les écoles élémentaires A et B et l'école maternelle A à l'espace Fitte-Duval (garderie des enfants du pédibus).

Cette rue cruciale pour les accès aux écoles a déjà fait l'objet d'une piétonnisation à horaire pour accompagner le pédibus.

Cependant, la démarche pourrait être poussée encore plus loin pour transformer l'espace de passage en un espace de rencontre pour les habitants, les parents et les enfants.



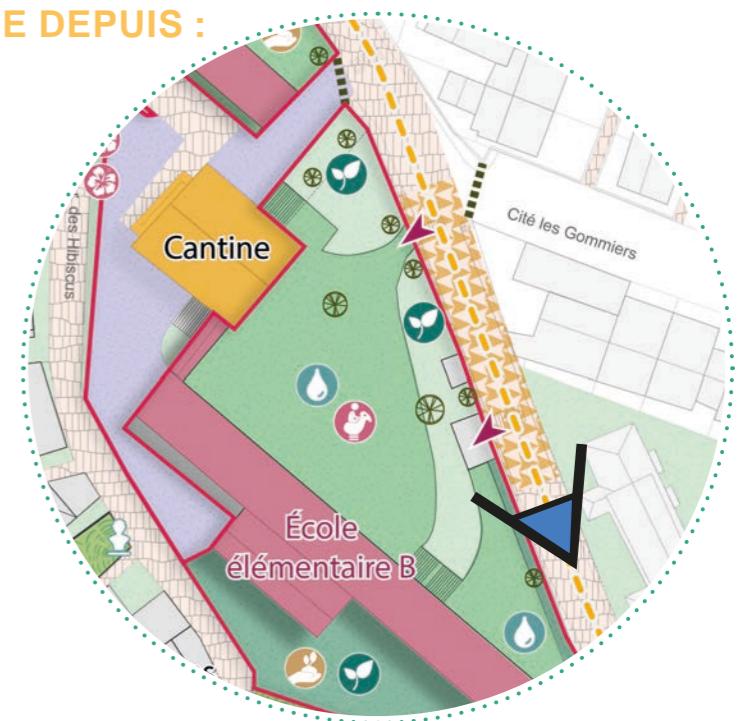
TRANSFORMATION DE LA RUE JULES FERRY, UNE RUE PARVIS POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES



RECONQUÊTE

- ▶ Rendre visible les accès aux écoles,
- ▶ Sécuriser et embellir le parcours,
- ▶ Proposer un interface parents/école,
- ▶ Placer une signalétique dédiée,
- ▶ Accentuer la perspective visuelle vers les mornes boisés.

VUE DEPUIS :



Collage d'ambiance / L'entrée de l'école élémentaire B, depuis le haut de la rue Jules Ferry vers le complexe sportif



PROJET

En plus de la piétonnisation de la rue aux heures d'entrée et de sortie de l'école, des fresques associées à des plateformes réhaussées viennent habiller le sol devant les accès des écoles. Elles permettent de marquer les entrées et de définir un espace d'interface entre l'école et l'extérieur.

Celui-ci favorise la rencontre entre parents et enseignants. C'est aussi un espace de jeu libre et sécuritaire pour les enfants qui leur permet de s'approprier l'espace public.

Ce type d'aménagement permet d'apaiser la circulation à toute heure, d'améliorer le cadre de vie des voisins, et favorise la création de liens sociaux dans le quartier en redonnant de l'espace public au piéton et en identifiant des espaces de rencontre.

LA RUE DES HIBISCUS - UNE RUE D'ACCÈS APAISÉE POUR L'ÉCOLE MATERNELLE A PROJET

Le passage devant la cantine jusqu'à l'entrée de l'école maternelle A est requalifié. Du pavé enherbé (revêtement perméable) vient rendre perméable la rue des Hibiscus. Ce revêtement associé à une signalétique encouragent les voitures à ralentir sur cette voie pratiquée par les enfants. Les bas côtés sont plus densément végétalisés et fleuris pour rafraîchir et embellir les abords de l'école. Enfin, la rue est fermée aux voitures jusqu'au cours d'eau et à la friche de l'école élémentaire B, prolongeant le pédibus.

Collage d'ambiance / Une perspective fleurie pour l'entrée de l'école maternelle A



Avant

RECONQUÊTE

- ▶ Annoncer l'accès à l'école maternelle A,
- ▶ Apaiser la circulation,
- ▶ Requalifier les limites,
- ▶ Supprimer les câbles électriques,
- ▶ Prolonger le pédibus à l'arrière de l'école élémentaire B.

VUE DEPUIS :



EXTENSION DU PÉDIBUS PAR UN NOUVEAU CHEMIN DANS LA CITÉ DES GOMMIERS

PROJET

Le nouveau chemin du pédibus permet de désenclaver l'école élémentaire A les Oiseaux du Paradis. Il emprunte un circuit déjà utilisé par les enfants qui aboutit au jardin de la cité des Gommiers. C'est l'ambiance d'un chemin de promenade verdoyant qui est recherché. Plantes à larges feuillages et arbustes décoratifs sont utilisés pour intimiser les pieds de maisons et organiser le stationnement des résidents. La perspective vers les mornes boisés est ainsi augmentée. Le revêtement de sol reste perméable.

Collage d'ambiance / le nouveau chemin des écoliers dans la cité des Gommiers



Avant

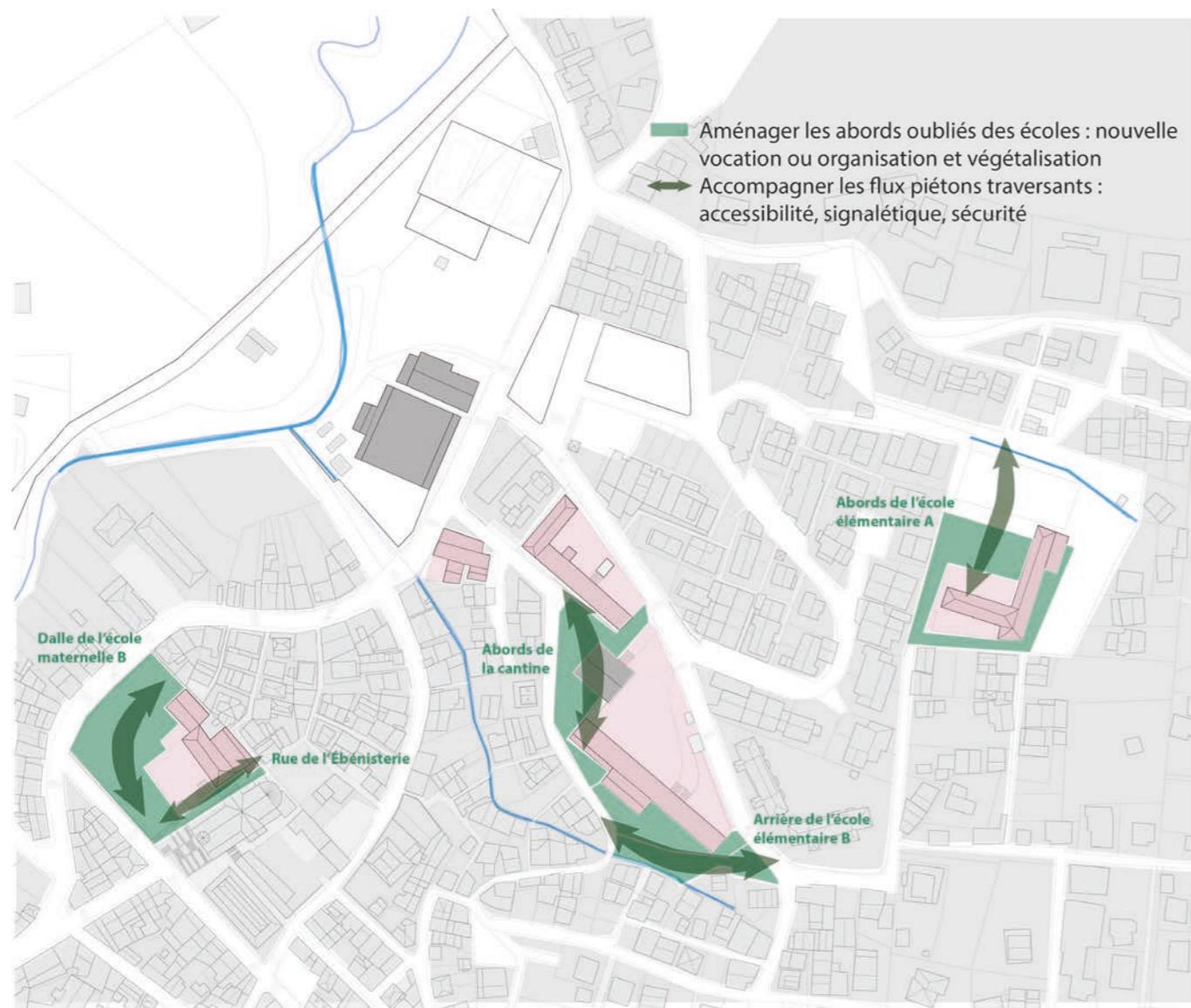
RECONQUÊTE

- Désenclaver l'école les Oiseaux du Paradis en prolongeant le pédibus dans la cité,
- Garder l'ambiance résidentielle, apaisée et verdoyante,
- Mettre en place une signalétique dédiée.

VUE DEPUIS :



VIVRE AUTOUR DES ÉCOLES



CONSTAT Les espaces attenants aux écoles : des interfaces oubliées

Les arrières et les avantages des écoles sont des entre-deux qui jouent le rôle de transition entre la rue, la ville et les écoles. Ils n'ont pourtant pas été pensés en fonction des enfants. Parmis ces espaces tampons, certains ont des fonctions (parkings, abords de la cantine, etc.) mais sont peu aménagés et adaptés aux enfants. D'autres sont oubliés ou en friche et impraticable, perdant leur rôle d'accueil mais représentent un potentiel inexploité. Ces espaces attenants sont souvent exposés à la vue des enfants ; parfois parcourus par eux.

Il s'agit, en particulier, du grand parking de l'école maternelle B ; de l'espace autour de la cantine des écoles du centre ; de la friche au sud de l'école élémentaire B et du parking devant l'école élémentaire A.

L'enjeu est de donner une vraie vocation à ces espaces (arrières, abords, entre-deux), de les soigner pour qu'il deviennent des espaces qualitatifs et utiles pour les enfants.

• INTENTIONS •

Des arrières et des avantages d'écoles valorisés et utiles aux enfants

Il s'agira d'améliorer les abords d'écoles oubliés en tenant compte de l'environnement spécifique à chaque école. En plaçant le regard de l'enfant au centre de la réflexion, on peut ainsi envisager une requalification des abords des écoles et des espaces publics qui les composent au plus près des enfants. Plus confortables, plus conviviaux, plus verdoyants, leur transformation assure l'inscription qualitative de l'école dans le paysage urbain. Cela induit aussi l'accompagnement des flux piétons qui traversent ces espaces : accessibilité, signalétique et sécurité en imprégnent les projets.

L'objectif est double :

- Mieux inscrire l'école dans son environnement urbain et en faire une valeur de repère dans le paysage du quartier,
- Offrir des lieux qualitatifs aux regards et aux pratiques des enfants.



- Qualifier les interfaces
- Valoriser les abords
- Accompagner les flux

ORIENTATIONS DE PROJET

Les abords de l'école élémentaire A - Les Oiseaux du Paradis :

- Déplacer le parking à l'Est de l'école et le paysager,
- Offrir une aire de jeux pour accueillir enfants et parents aux entrées et sortie d'école.

L'arrière de l'école élémentaire B :

- Requalifier la friche en venelle verte,
- Offrir une nouvelle vocation à l'espace vert à l'arrière de l'école : un terrain d'apprentissage.

Les abords de la cantine entre les deux écoles :

- Interdire la traversée des voitures (accès uniquement au personnel de l'école) pour sécuriser le déplacement des enfants,
- Marquage au sol de l'espace de la cantine,
- Habiller le bâtiment de la cantine par des fresques évoquant la gastronomie locale.

La rue de l'ébénisterie :

- Retravailler l'interface école et église (valoriser le patrimoine),
- Accompagner les parcours des écoliers.

La dalle de l'école maternelle B :

- Requalifier la dalle en espace polyvalent tout en donnant à l'école une place de qualité.

MÉTAMORPHOSE DU PARKING DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE A : LA TERRASSE DES OISEAUX DU PARADIS



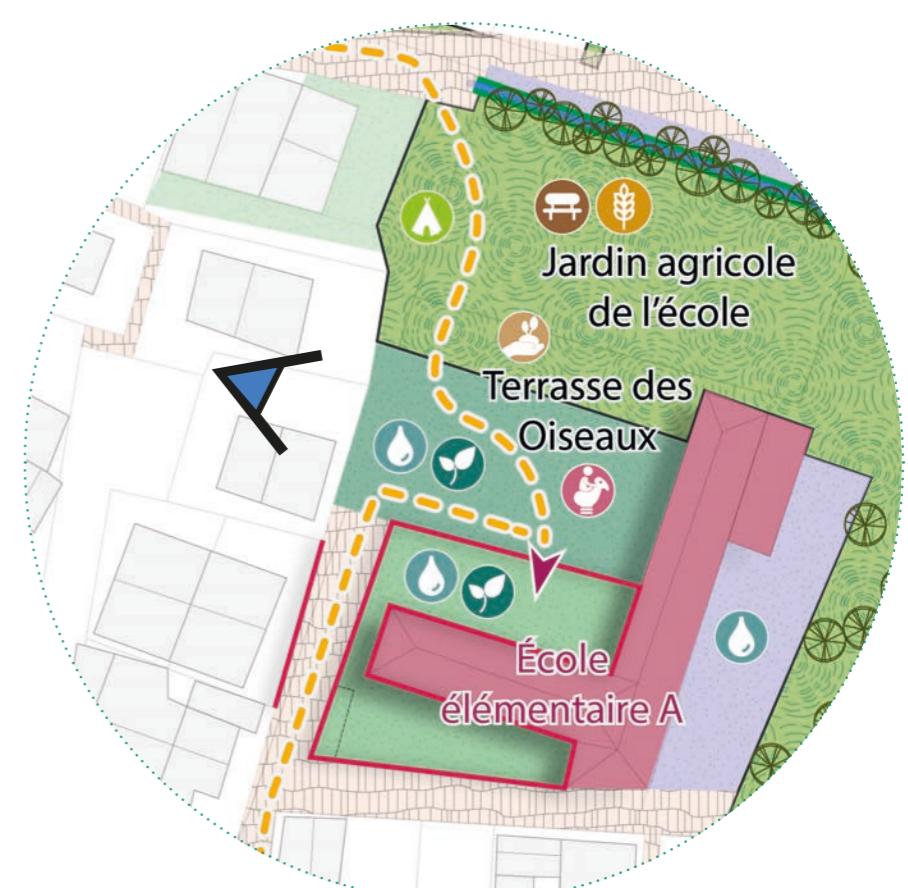
RECONQUÊTE

- ▶ Accueillir les enfants matin et soir,
- ▶ Accompagner le cheminement des écoliers,
- ▶ Offrir une vue agréable depuis les classes et la cour.

PROJET

Déplacer le parking situé devant l'école élémentaire, sur les terrains inutilisés à l'arrière de l'école, permettrait de dégager un bel espace verdoyant en extension de la cour (petite et entièrement minérale) et en terrasse sur les mornes environnants. Ce devant d'école pourrait devenir un espace de jeux libre pour les enfants, un lieu d'accueil des parents qui attendent.

VUE DEPUIS :



Collage d'ambiance / L'ancien parking transformé en jeux d'enfants, entre l'école (à droite) et le jardin agricole pédagogique (à gauche)



VALORISATION DES ARRIÈRES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE B



Friche de l'école élémentaire B, depuis la rue des Hibiscus



Friche de l'école, depuis la rue Jules Ferry



Étendue enherbée à l'arrière de l'école (rue des hibiscus)

Parcelle cadastrale B487, propriété communale

M. Fagour, responsable du service Espaces verts a indiqué qu'autrefois son service entretenait la friche mais que par manque de personnel, ce n'est plus possible aujourd'hui.

ATOUTS :

- Situation dans la continuité de l'école qu'il protège des nuisances extérieures en la plaçant dans un écrin de verdure ;
- Espace appartenant à la Ville (compris dans la parcelle cadastrale de l'école) ;
- Présence d'arbres de grande taille.

FAIBLESSES :

- Deux VHU occupent la friche ;
- Sa densité de végétation rend la friche impraticable ;
- Clôture peu qualitative entre l'école et la rue.



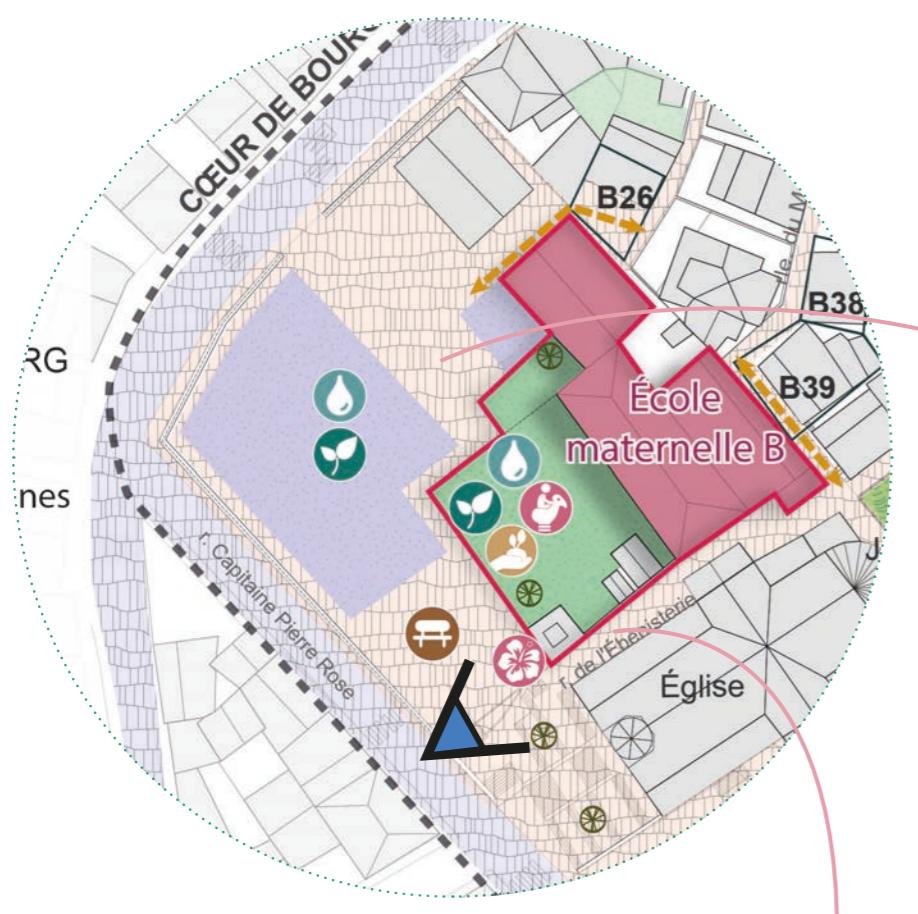
RECONQUÊTE :

- ▶ Évacuation des VHU et autres éléments dégradants (dépôts sauvages, gravats, etc.) ;
- ▶ Aménagement d'un cheminement piéton reliant le quartier Terres Gueydon au cœur de bourg, alternative plus directe que la grande boucle contournant les écoles ;
- ▶ Maintien des plus beaux arbres pour l'ombrage ;
- ▶ Plantation du talus enherbé, reconversion en terrain d'aventure.



Parcellaire et position de la clôture (©Géoportail, traitement ADDUAM)

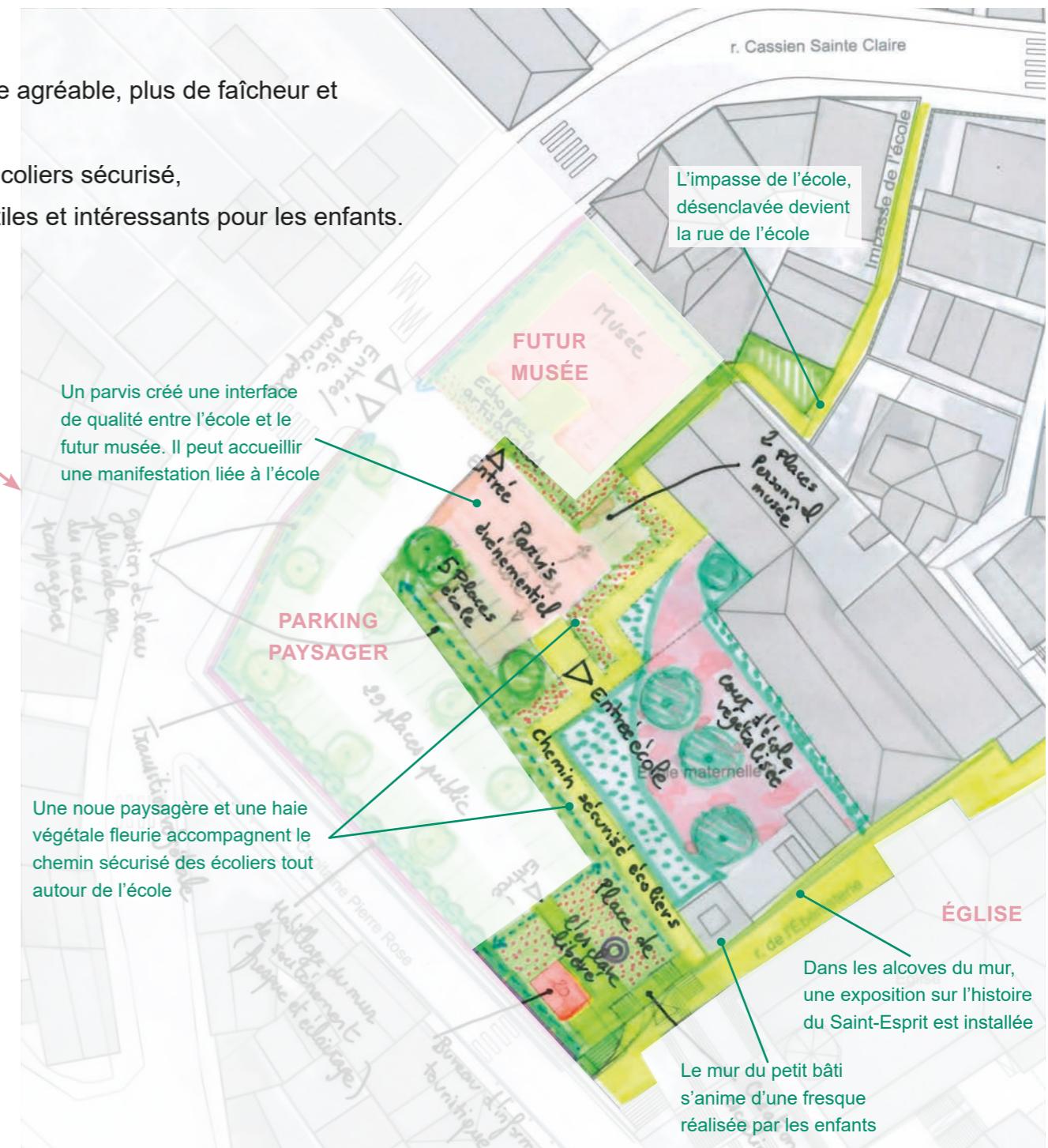
CRÉATION D'ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ AUTOUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE B



Voir la fiche action n°1 du Territoire des écoles : Rue de l'Ébénisterie - p 33

RECONQUÊTE

- ▶ Offrir un cadre verdoyant (vue agréable, plus de faîcheur et éloignement du parking),
- ▶ Créer un cheminement des écoliers sécurisé,
- ▶ Crée des espaces publics utiles et intéressants pour les enfants.



Voir la fiche action n°3 du Cœur de bourg : Aménagement de l'esplanade du musée - p. 74

PROJET

L'école maternelle B occupe une situation singulière entre l'église et bientôt le futur musée. Il s'agira d'offrir à cette école une place de choix dans l'aménagement du coeur de bourg et surtout dans le réinvestissement de la dalle. Le travail sur les espaces publics qui l'entourent (rue de l'ébénisterie, chemin des écoliers, place de l'Esclave Libéré, parvis événementiel) devrait lui procurer un écrin de qualité verdoyant et gai.

SUR LES CHEMINS BUISSONNIERS



CONTEXTE Les parcours des écoliers, des cheminements cotoyant des friches

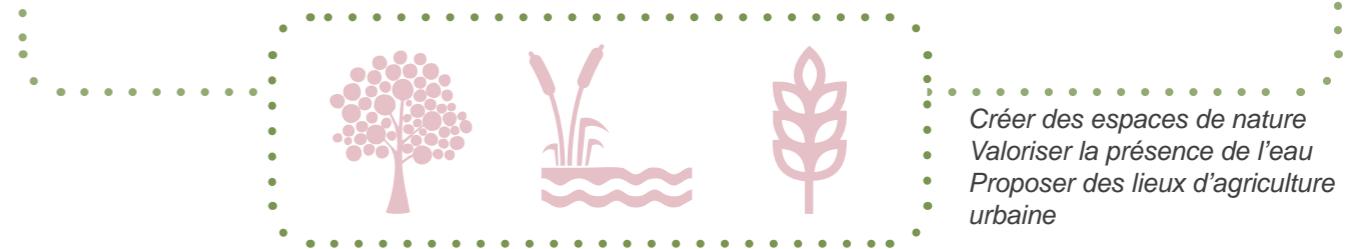
Des cheminements piétons ponctués de friches végétalisées relient les écoles aux centre-bourg. Ces venelles offrent des parcours apaisés, à l'écart des voitures où le calme et la contemplation dominent. Les petits espaces en friche, leurs grands arbres et l'eau qui les traversent, offrent des respirations vertes à l'échelle des quartiers ou des voisinages.

Les deux écoles élémentaires disposent de grands terrains en friche, densément végétalisés à proximité directe. Ces espaces aujourd'hui sous occupés ou occupés par des éléments dégradants (VHU) et difficilement accessibles, sont des points stratégiques permettant des raccourcis piétons dans la ville.

L'enjeu est de poursuivre la structuration du maillage piéton, de renforcer la trame de nature en ville et de donner accès aux enfants et aux habitants à ces espaces de nature.

• INTENTIONS •

- Pérénner et renforcer le maillage d'espace de nature et de cheminements**
- Préserver et aménager les friches et les wèt qui maillent le centre-bourg est un moyen d'améliorer le cadre de vie des habitants (bourg marchable, présence de la nature, fraîcheur, qualité de l'air...) et de valoriser l'identité végétale et hydrographique du bourg par des interventions légères (mobilier, espaces de jardin partagé, expositions et évènements culturels éphémères, etc.).
- La requalification de ces parcours apaisés favorise la marche au quotidien en valorisant la déambulation, la découverte et en offrant des espaces de pause, de contemplation ou de rencontre.
- Les friches relevés dans le secteur des écoles sont privées pour la pluspart et nécessiteront un emplacement réservé, un rachat ou un accord de gestion entre la commune et les propriétaires.
- Deux parcelles sont communales (adjacentes aux écoles élémentaires), ces deux parcelles sont particulièrement stratégiques pour le maillage piéton.



ORIENTATIONS DE PROJET

- Rénover les revêtements des sols lorsque nécessaire en favorisant la désimperméabilisation ;
- Enlever les vestiges de construction des friches lorsque nécessaire ;
- Végétaliser et fleurir en vue de la conservation du label 3^{ème} fleur ou de l'obtention du label 4^{ème} fleur ;
- Installer du mobilier invitant au repos et à la contemplation ;
- Installer une signalétique permettant l'orientation des visiteurs dans le centre-bourg ;
- Mettre en place une participation citoyenne (riverains, enfants, parents...) pour une meilleure adhésion aux projets et en vue de l'obtention du label 4^{ème} fleur ;
- Favoriser les interventions artistiques (land art, fresques...).

IMAGES DE RÉFÉRENCE POUR POURSUIVRE LA VÉGÉTALISATION DES RUELLES

Planter pour améliorer la qualité de l'air



Végétalisation en fosse ©Ville de Tours

Désimperméabiliser et planter pour gérer les eaux pluviales



Rue décorée par des pots et papiers, quartier du Panier à Marseille ©FilmFrance.net



Initiative citoyenne de désimperméabilisation partielle et de plantation de ruelle piétonne. Rue Laval dans le Plateau-Mont-Royal ©Soverdi

Planter pour embellir



Végétalisation par fosses, pots et plantes grimpantes.
Mobilier (banc), rue Barbès, Serignan ©Hérault Tribune



Végétalisation par des pots et embellissement par la peinture, Lyon ©Les Novateurs

Planter pour procurer de l'ombre et de la fraîcheur



Rue végétalisée par des pots, Lyon ©Les Novateurs



Végétalisation en fosse et sur des structures le long des gouttières, rue jardin dans un centre historique © CAUE de la Gironde

RECONVERSION DE LA FRICHE DE L'ÉCOLE LES OISEAUX DU PARADIS : LE JARDIN AGRICOLE DES ÉCOLES



Un cheminement spontané relie l'école les Oiseaux du Paradis aux cités des Cocotiers et des Gommiers et à l'entrée de ville en traversant une très grande friche végétalisée à la forte topographie. C'est un raccourci tracé par les habitants pour pallier la situation isolée de l'école.

RECONQUÊTE

- ▶ Formaliser l'accès à l'école,
- ▶ Redonner l'espace aux enfants et aux riverains,
- ▶ Valoriser la présence de l'eau,
- ▶ Créer un lieu de partage entre les écoles et les enfants spiritains.

VUES DEPUIS :



PROJET

L'aménagement de la friche, adjacente à l'école les Oiseaux du Paradis, créerait un raccourci entre l'école et les quartiers environnants. Des escaliers de bois permettraient de gravir la pente confortablement.

Cet espace deviendrait un lieu de pédagogie pour les enfants autour des thèmes de l'agriculture et de la nature.

Un dépôt minute et du stationnement pour les riverains seraient aménagés sur l'espace de stationnement informel en bas de la friche.

La présence de l'eau, en point bas de la friche, serait valorisée.

Collage d'ambiance / Le jardin agricole depuis le bas de la friche réaménagée vers le haut de l'école



VALORISATION DU CHEMIN DE TERRES GUEYDON : LES JARDINS AUX SCULPTURES

PROJET

Depuis les écoles élémentaires et maternelles, les enfants seuls ou avec leurs parents empruntent les wèts qui traversent l'îlot entre la rue des Hibiscus et la rue Joliot-Curie pour rejoindre le cœur de bourg. Les wèts serpentent dans les interstices entre les maisons, les jardins et sont ponctuées d'espaces en friche qui deviennent des terrains de jeu ou des espaces d'accès à la nature et de repos informels.

La récupération et la reconversion des petites friches contiguës aux ruelles participeront à revaloriser l'îlot Gueydon par un travail sur la qualité des ambiances urbaines. Ouvrir les ruelles sur des espaces de nature réinventés (jardin partagé ou pédagogique) en y associant habitants, enfants et artistes feront partie de la construction d'une dynamique globale du «bonheur d'aller à l'école».



Collage d'ambiance / Une friche reconvertie en jardin des sculptures le long du passage de Terres Gueydon



RECONQUÊTE

- ▶ Accompagner les parcours,
- ▶ Offrir des espaces de fraîcheur et de nature aux enfants et aux riverains,
- ▶ Valoriser la culture locale,
- ▶ Mettre en place une signalétique dédiée.

VUE DEPUIS :



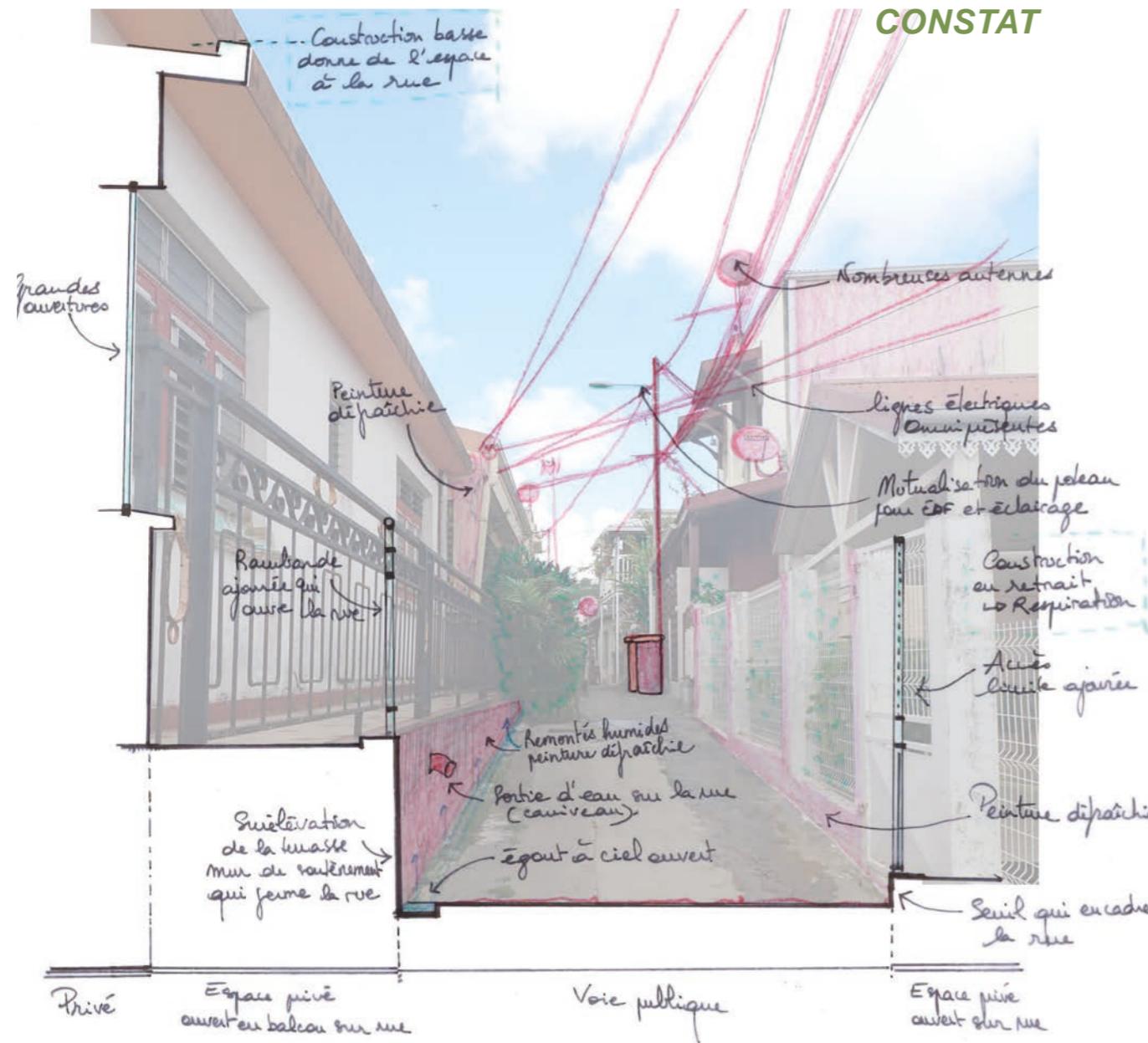
EMBELLISSEMENT DE LA RUE DU SUCRE D'ORGE : UNE RUELLE HABITÉE ET PRATIQUÉE PAR LES ENFANTS

La ruelle d'environ 50 m de long est l'une des plus animées du centre-bourg

- Elle est traversée par les enfants des écoles du bourg qui descendent par le passage Terres Gueydon vers la boulangerie ;
- Les maisons sont orientées vers la rue et disposent d'espaces de transition entre intérieur et extérieur largement ouverts vers la rue (maison en retrait, terrasses, balcons, jardins, clôtures ajourées...) ;
- Les habitants habitent la rue : ils la végétalisent et y installent du mobilier.

Mais, des éléments viennent dégrader la qualité de l'espace : fils EDF et téléphone qui traversent la rue, de façade en façade, poubelles, pots de chambre, sorties d'eau de pluie sur rue, boîtiers de réseaux d'eau apparents, etc.

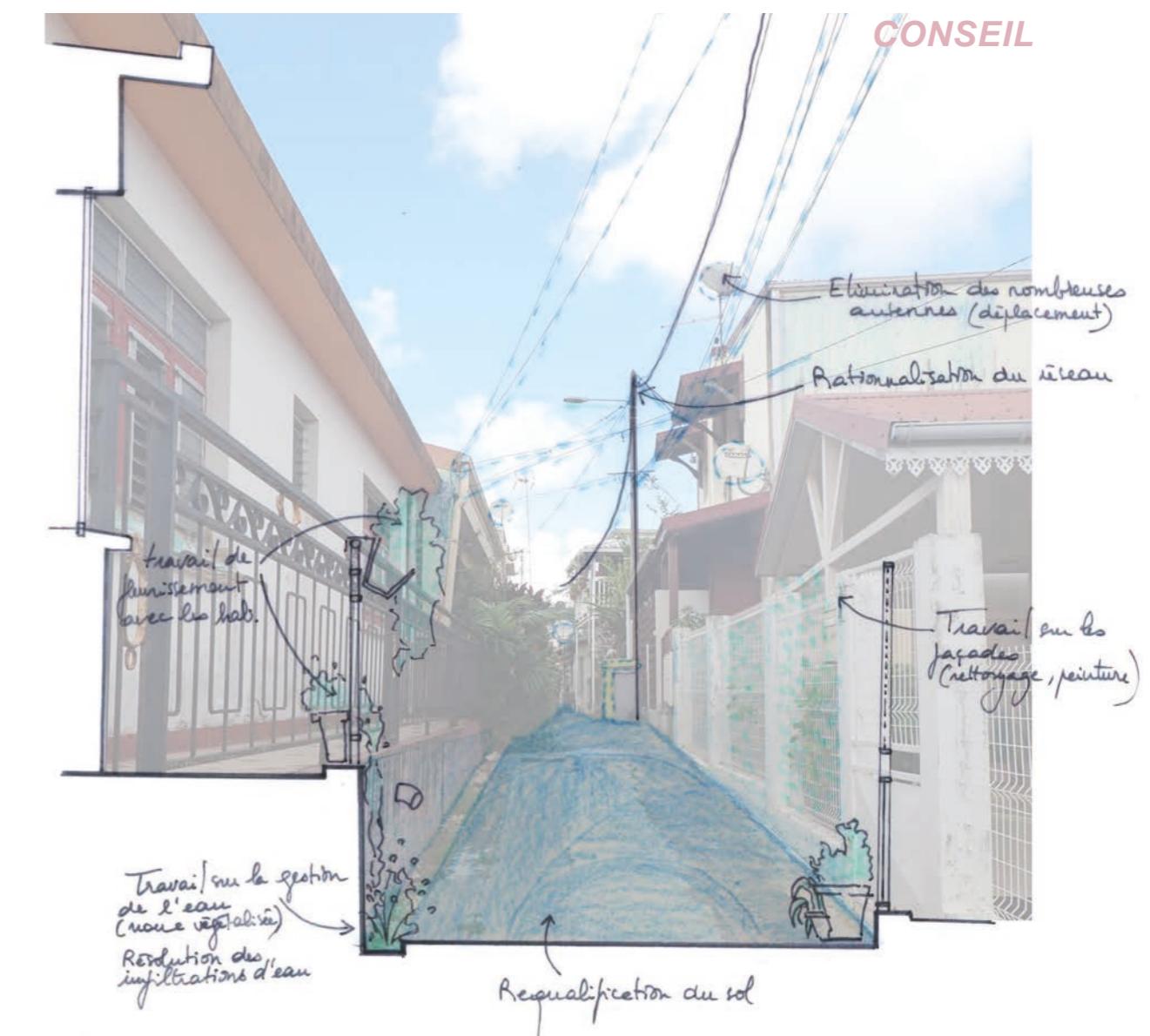
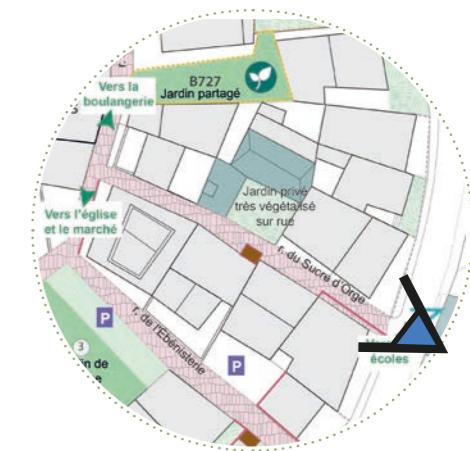
L'enjeu sera de revitaliser et d'embellir cet espace en veillant à son intégration dans l'ilot du cœur de bourg.



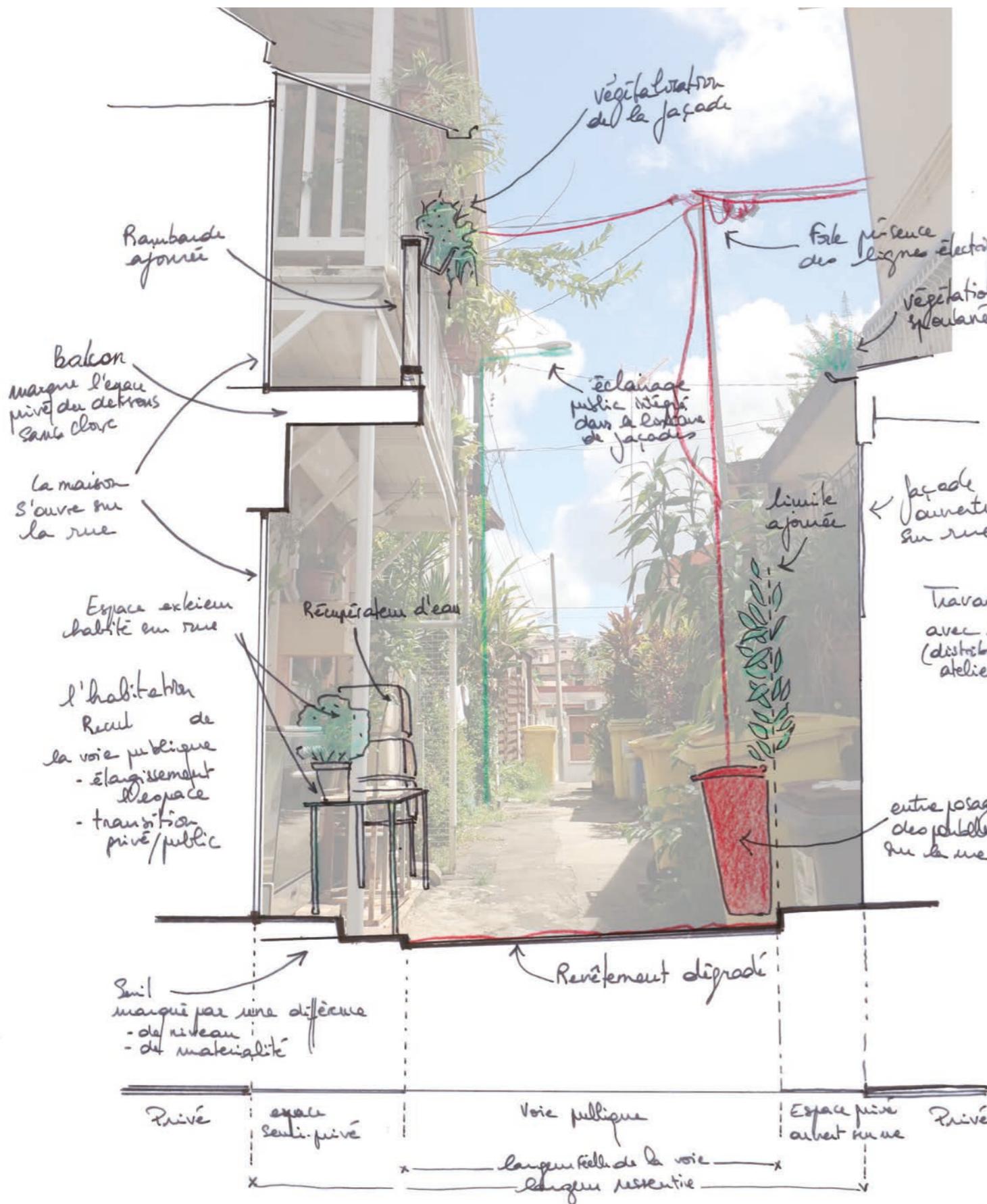
PROPOSITIONS

- Limiter l'empreinte visuelle des réseaux EDF et de télécommunications en réduisant le nombre de câbles surplombant la ruelle et éliminer ou requalifier les boîtes de réseau d'eau sur rue ;
- Proposer une solution de mutualisation des bacs de collecte des déchets ménagers et assimilés pour désengorger la ruelle et faciliter la collecte ;
- Travail du sol pour le requalifier et y intégrer la gestion des eaux pluviales (aujourd'hui caniveaux à ciel ouvert), plusieurs solutions peuvent être envisagées : noue végétalisée, pavés enherbés pour permettre l'infiltration de l'eau, etc.
- Travail participatif avec les habitants et les enfants pour embellir la rue, peintures, fresques,etc.

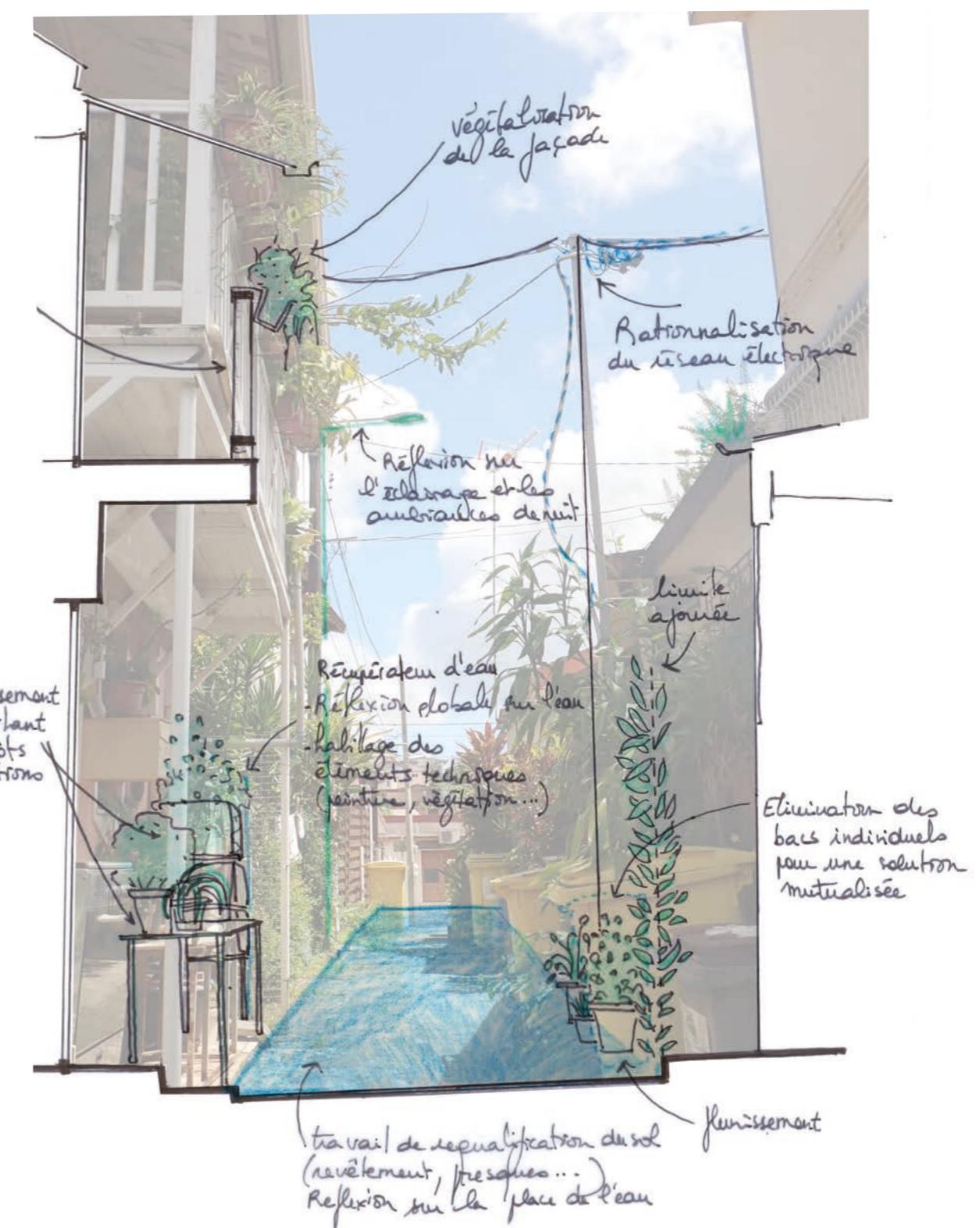
VUES DEPUIS :



CONSTAT



CONSEIL



UNE ENTRÉE DE VILLE VIVANTE ET APAISÉE



CONTEXTE L'entrée de ville : un espace composite connu des écoliers

L'entrée de ville Nord est très impactée par les écoles : le dépôt des enfants à l'espace Fitte-Duval (garderie et point de départ du pédibus) attire de nombreux cars et voitures qui encombrent la RD et stationnent sur la place des fêtes ou sur le parking en face. Ces espaces sont également traversés par les piétons (enfants et/ou parents) qui se rendent aux écoles.

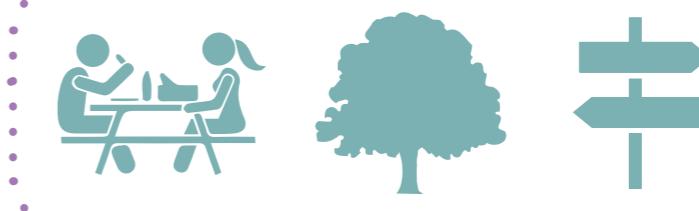
Cette entrée est bien connue des enfants qui fréquentent les snacks, les marchands de glaces, la place des fêtes, le jardin des Gommiers, la rivière des Cacaos, les équipements sportifs etc. Mais, ces multiples espaces sont juxtaposés souvent sans lien. De plus, cet ensemble composite est scindé par la route peu sûre pour les enfants.

Les périodes d'occupation des différents espaces varient : les parkings, la départementale et la place des fêtes sont très utilisés les matins et soirs aux heures d'entrée et sortie d'école tandis que les jardins et espaces enherbés sont peu occupés, hormis lors des jours de fête.

L'enjeu est d'étendre le réaménagement de la place des fêtes à l'entrée de ville pour repenser l'organisation cohérente des espaces répondant aux multiples besoins.

• INTENTIONS •

- L'entrée de ville gagnerait à être réaménagée dans son ensemble en concevant des espaces complémentaires dans leurs usages et dans les temporalités d'occupation.
- Elle doit accueillir et orienter les visiteurs, offrir des espaces de jeux sécuritaires et valoriser le piéton, face à la RD au flux important, tout en offrant des espaces de logistique et événementiels qui répondent aux besoins des écoles, du centre culturel et des équipes événementielles.
- Les espaces seront mieux définis en leur donnant des vocations fortes ;
- Une cohésion sera amenée en structurant l'ensemble par la trame paysagère (existante ou créée) ;
- L'accès aux berges de la rivière sera valorisé : passerelle et pont de singe sont installés pour relier les deux rives ;
- Les espaces verts et les espaces de nature seront repensés en continuité et en complémentarité de la place des fêtes (le «jardin des Gommiers» est agrandi pour mieux recevoir les manifestations culturelles ; la «clairière des conteurs» accueille le festival du conte en plein air...).



- Qualifier les lieux
- Soigner la trame paysagère
- Accompagner les flux

ORIENTATIONS DE PROJET

- Créer un dispositif pour marquer la plateforme piétonne d'entrée de ville et ralentira le trafic sur cette zone ;
- Valoriser la végétation déjà en place (grands arbres, ripisylve, aménagements paysagers soignés) ;
- Fleurir et végétaliser en vue de la conservation du label 3^{ème} fleur ou de l'obtention du label 4^{ème} fleur ;
- Installer du mobilier accompagnant la flexibilité des usages (exemple : des assises de couleur, utilisables par les habitants comme par les comédiens, viendront séparer l'espace des chapiteaux des bords de rivière) ;
- Mettre en place une signalétique permettant l'orientation des visiteurs dans le centre-bourg ;
- Mieux organiser les parkings et les paysager ;
- Désimperméabiliser (enlever le revêtement asphalté) au maximum (utilisation de revêtements écologiques conçus et favorables à l'environnement).

Esquisse globale de l'entrée de ville

Des kiosques gourmands sont installés. Des bacs de fleurs les séparent et créent des petits espaces individuels.

La place des fêtes présente un espace ouvert de plein soleil qui peut accueillir de grands chapiteaux.

Un espace enherbé fait une transition entre la place minérale et les berges sauvages. Des assises de couleur empêchent les voitures de se garer et proposent un mobilier polyvalent pour les artistes ou le public.

Un pont de singe relie les deux rives et permet d'apprécier la beauté de la rivière. Le soir des lumières douces au sol éclairent le dessous des arbres.

Juste après le pont de singe, des tables de ping-pong peintes par l'artiste local offre un premier lieu de jeux.

Une aire de jeux sur les «animaux fantastiques», inspirée par l'atelier des enfants, prend place après la maison de l'artiste.

Une aire de pique-nique est aménagée avec une partie occupée par des tables et bancs en bois et une partie en simple prairie.

Une passerelle est construite assurant une connexion forte entre le cœur urbain et la rivière des Cacaos.

La rive gauche de la rivière est valorisée en mettant en scène les grands arbres. Elle devient la «clairière des conteurs».

Le «parking de la rivière des Cacaos» s'habille de pergolas et se prolonge sur la parcelle communale.



Le premier parking de bienvenue est désimperméabilisé et ombré. L'arbre remarquable est préservé.

Un podium modulable offre un lieu de scène.

Un parking paysagé façonne une chambre verte autour du podium.

Une plateforme marque le passage de l'entrée de ville et contraint les automobilistes à ralentir. Le même traitement de sol se diffuse sur la place des fêtes et du côté de la cité.

Le jardin des Gommiers prend de l'ampleur en unifiant les deux espaces verts. Il accueille plus généreusement les chapiteaux lors d'événements.

Le parking des Gommiers est réorganisé et paysagé sur la petite friche.

REQUALIFICATION DU PARKING DE LA RIVIÈRE DES CACAOIS : UNE MISE EN SCÈNE VERS LA RIVIÈRE

PROJET

Face à la rue Cassien Sainte-Claire, le petit parking, à côté du boulodrome, est réaménagé. Des pergolas de bois viennent offrir de l'ombre et mettre en scène la perspective vers la rivière des Cacaos. Un revêtement perméable enherbé accueille les places de stationnement. Des arbustes à fleurs et à feuillages décoratifs créent une limite tout en couleur entre le parking et les maisons individuelles ou les équipements sportifs. Une signalétique indique le nom du parking, oriente d'un côté vers l'église et le marché et de l'autre vers l'aire de pique-nique et la clairière des conteurs.

Collage d'ambiance / Le parking végétalisé et ombré, une perspective visuelle créant un appel vers la rivière



Avant

RECONQUÊTE

- ▶ Donner accès aux berges en mettant en scène la perspective vers la rivière,
- ▶ Réorganiser le parking, désimperméabiliser le sol,
- ▶ Créer un espace polyvalent possible (en l'absence de voitures),
- ▶ Proposer une signalétique des lieux.

VUE DEPUIS :



CRÉATION D'UNE PASSERELLE SUR LA RIVIÈRE DES CACAOIS

PROJET

Au bout du parking du boulodrome, une élégante passerelle est construite pour traverser la rivière des Cacaos, au niveau du majestueux mahogany. C'est un lieu évoqué par les enfants où ils aiment écouter le chant de la rivière. Des bancs courbes en bois soulignent les berges et magnifient le vieux tronc d'arbre. Dans ce morceau de nature, entre ombre et lumière, on imagine bien des conteurs venir bercer de leurs histoires les oreilles des petits et grands spiritains.

Collage d'ambiance / La passerelle et le mahogany, un lieu intime pour profiter de la rivière



Après

VUE DEPUIS :



Avant

RECONQUÊTE

- Connecter les deux rives,
- Donner accès à la rivière,
- Mettre en valeur les éléments forts du paysage,
- Offrir de nouvelles vocations aux berges de rivière.

ACCUEIL DU PUBLIC SUR LES BERGES DE LA RIVIÈRE DES CACAOS

PROJET

La rive droite de la rivière des Cacaos présente un potentiel très fort d'accueil du public : présence de grands arbres procurant de l'ombre et de prairies ensoleillées. L'idée est de créer une aire de pique-nique et une aire de jeux inclusifs. Une passerelle relie les deux berges et permet d'observer la rivière et ses habitants (beaux arbres et oiseaux). L'aire de pique-nique se compose d'un espace de pique-nique libre au sol et d'un espace occupé de tables en bois. L'aire de jeux est inspirée de l'atelier avec les enfants spiritains «les animaux fantastiques» (libellule géante, toile d'araignée en pyramide de cordes...) et propose des jeux accessibles à des enfants d'âges et d'aptitude variés. Enfin, une œuvre de «Valorisation Martinique» est placée astucieusement pour créer un spot photo dans un cadre de nature enchanteur.

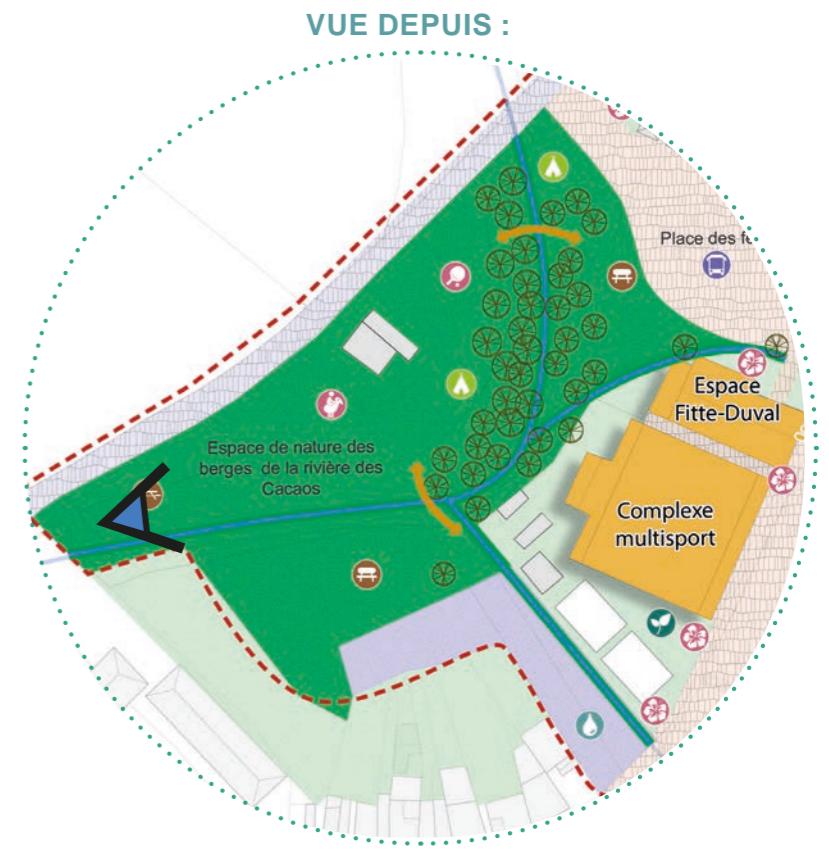
Collage d'ambiance / Les berges de la rivière des Cacaos revisitées, un espace de détente et de loisirs



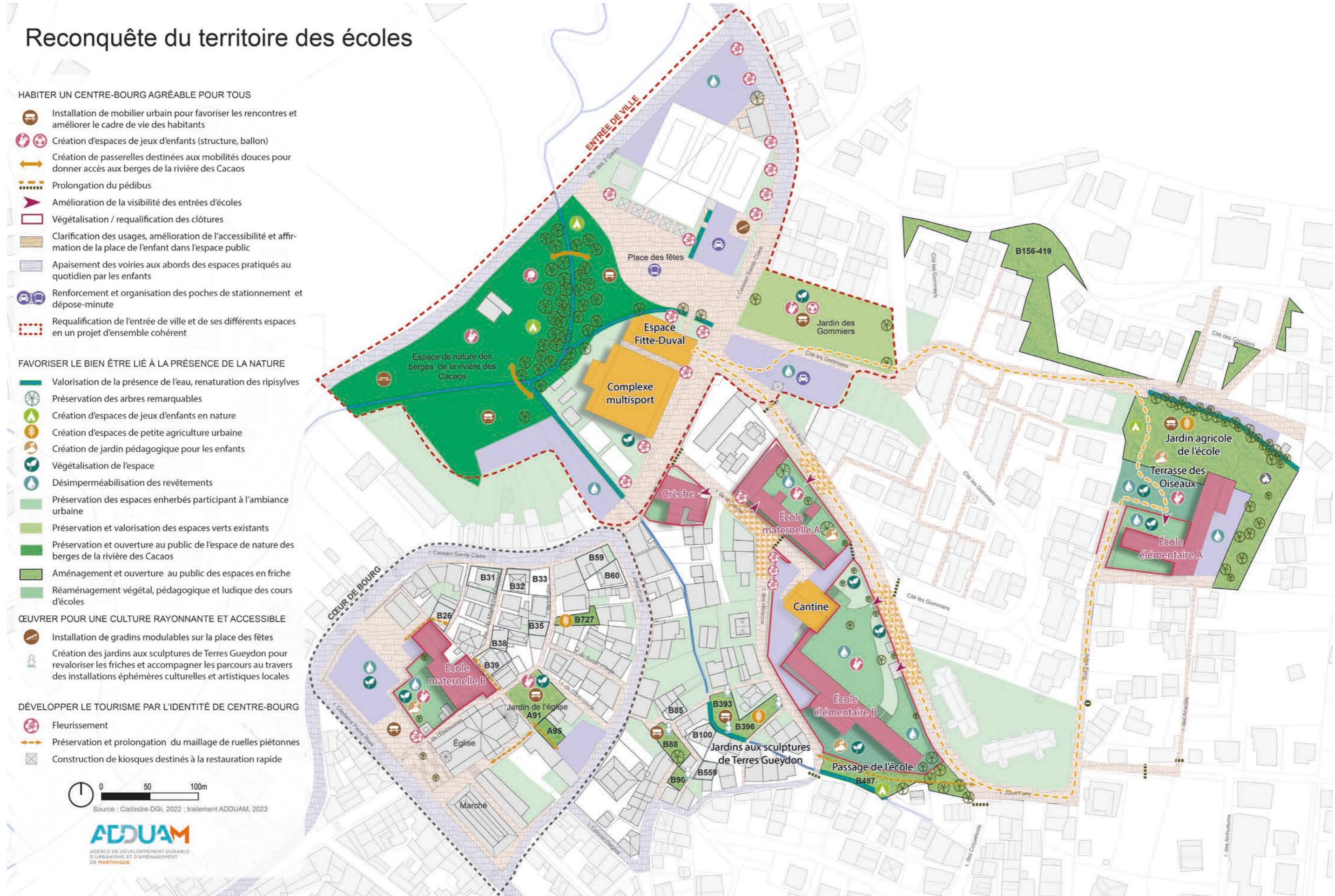
Avant

RECONQUÊTE

- ▶ Créer du lien entre les berges,
- ▶ Valoriser le patrimoine végétal et culturel,
- ▶ Offrir de nouveaux usages,
- ▶ Proposer une signalétique ludique et pédagogique,
- ▶ S'inspirer des «ateliers enfants» pour créer des jeux.



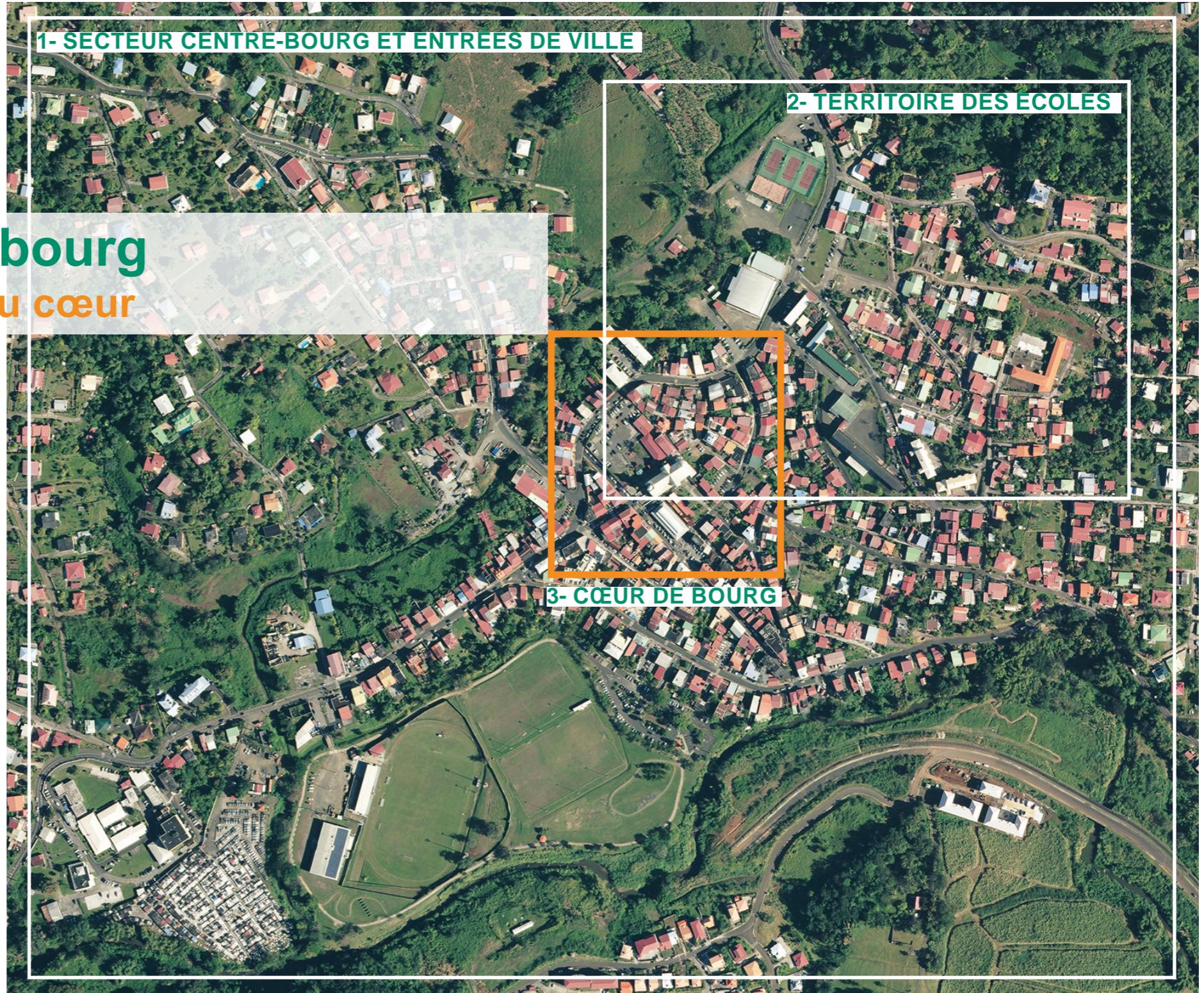
Reconquête du territoire des écoles



3 Secteur / Coeur de bourg Requalifier l'îlot urbain du cœur

Définition du coeur de bourg.....	• p.60
Repérage sur vue aérienne par drone.....	• p.61
Diagnostic et usages.....	• p.62
Sous-secteurs de projet et actions.....	• p.63
Fiche action n°1 : Le cœur de rencontre / Redécouverte de la scène centrale : le marché et l'église.....	• p.64
Fiche action n°2 : Le cœur habité / Reconversion des espaces ouverts de proximité.....	• p.70
Fiche action n°3 : Le cœur en balcon / Aménagement de l'esplanade du musée : un balcon polyvalent sur la ville.....	• p.74
Stratégie de reconquête du cœur de bourg.....	• p.80

« Pour renforcer l'attractivité du centre-bourg, il s'agira de mettre en valeur les sites d'intérêt. L'îlot du cœur, noyau historique, mérite une attention particulière car il est représentatif de l'identité urbaine marquée du Saint-Esprit. Intensité commerciale, intensité patrimoniale, intensité spirituelle et intensité culturelle seront renforcées par un travail de requalification globale de cet îlot urbain, à la forme en écusson si singulière ».



LE CŒUR DE BOURG : TROIS AMBIANCES POUR UN ÎLOT URBAIN REMARQUABLE

Le diagnostic de «l'écusson» du cœur de bourg porte sur deux échelles d'investigation identifiées lors de l'immersion.

- **Des observations d'ensemble sur le cœur de bourg :**

La morphologie du cœur de bourg du Saint-Esprit est particulièrement remarquable. «L'écusson» surplombe le centre-bourg, délimité par trois des rues principales de la ville (rue Capitaine Pierre Rose, rue Cassien Sainte Claire et rue Joliot Curie). Depuis le centre de l'îlot, des ruelles rayonnent vers les trois rues périphériques.

Comme le montrent les trois schémas ci-contre, le maillage de ruelles génère un îlot marchable à dominante piétonne et assure des liens et transitions entre le tissu d'habitation dense et le secteur des édifices et espaces publics structurants (marché, église, école, parkings, places).

- **Des observations par sous-secteur :**

Trois sous-secteurs se distinguent par leurs morphologies bâties, leurs usages et leurs ambiances. Ils sont illustrés au travers du quatrième schéma ci-contre.

Les habitations, desservies par les ruelles piétonnes

Ce secteur est résidentiel hormis trois commerces (boulangerie, esthétique et traiteur). Quelques parcelles en friche et maisons vacantes mittent ce tissu densément bâti. On y circule par des ruelles piétonnes aux signalétiques incertaines.

Ces ruelles, directement en lien avec les habitations, dépendent très fortement des relations entre celles-ci et l'espace public. Aussi, selon les ruelles les ambiances varient en fonction des usages des habitants (appropriation ou non de la rue), des implantations et morphologies des maisons (en retrait de la rue ou à l'alignement, avec une terrasse ou fermée, accès avant ou garage arrière...) des types de limites (mur opaque, grille poreuse...) et de leur entretien.

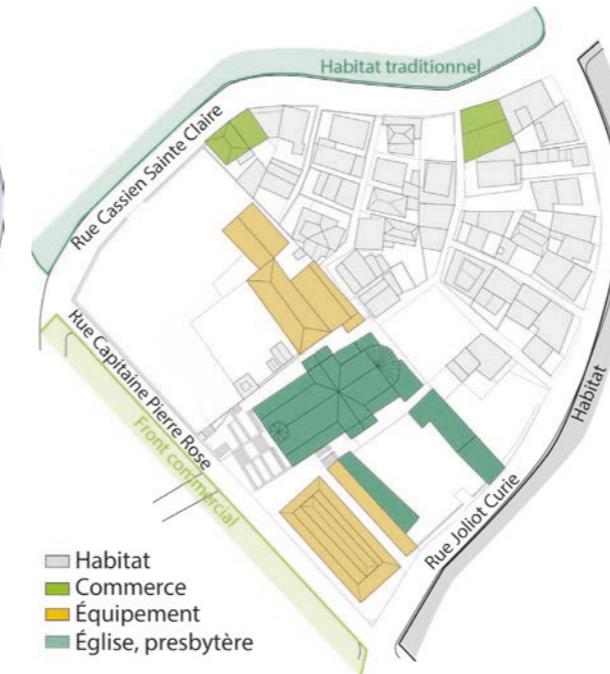
La dalle de l'école maternelle B, du parking et de la place de l'Esclave Libéré

La dalle définit un grand espace assez peu structuré, et sous utilisé. Les animations du site sont ponctuelles (dépôt et récupération des enfants à l'école, stationnement). On ne reste pas sur cet espace qui jouit pourtant d'une proximité avec le marché, l'église et la rue commerçante Capitaine

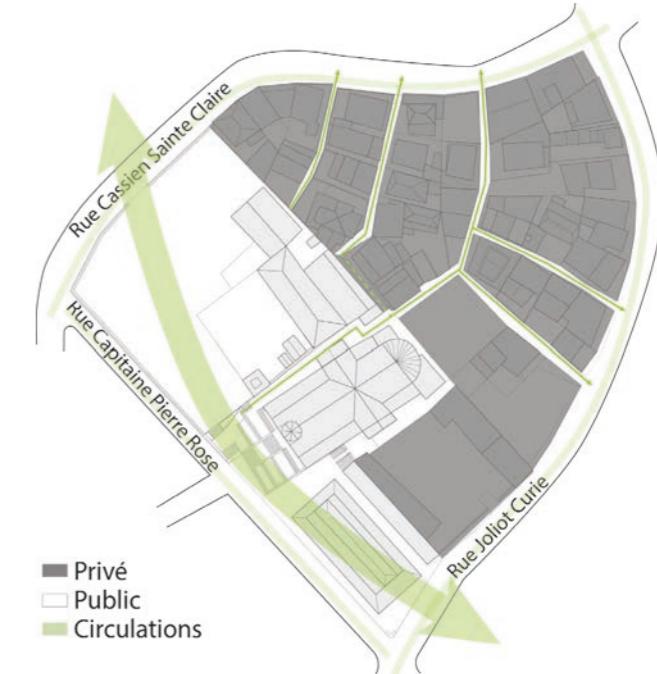
UN CŒUR DE BOURG PIÉTON



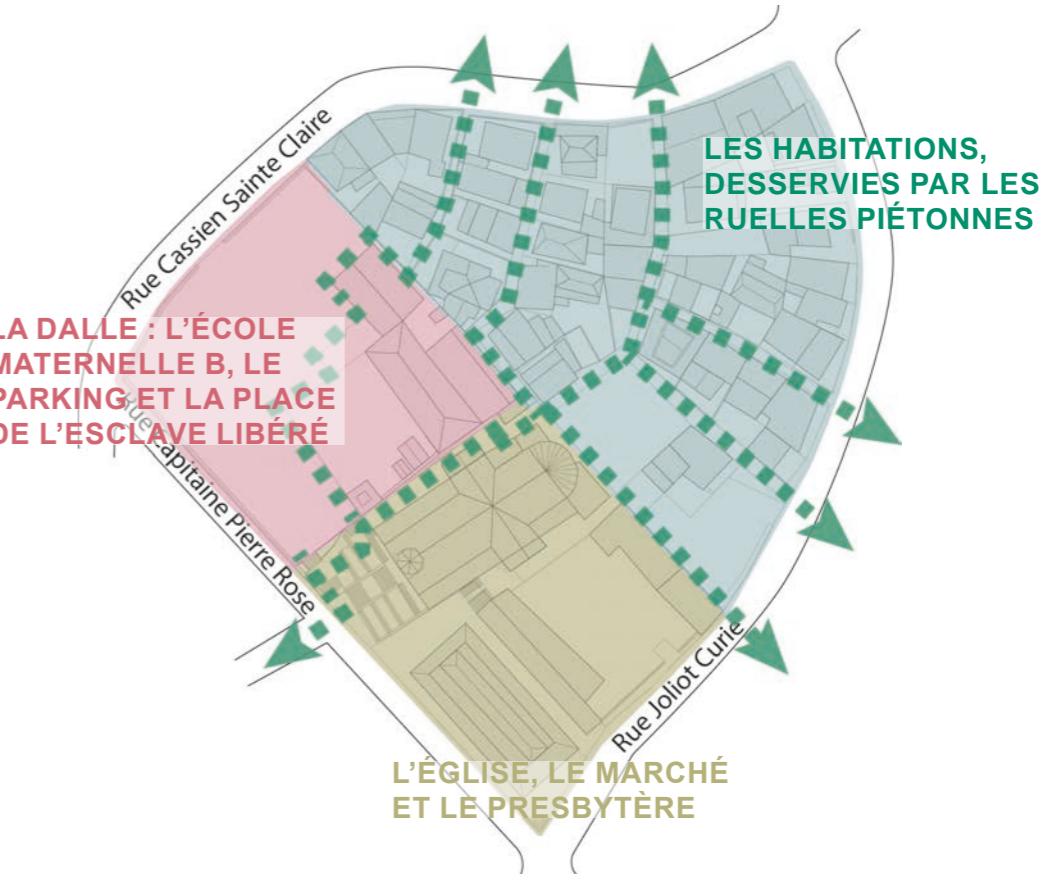
DES LIEUX STRUCTURANTS



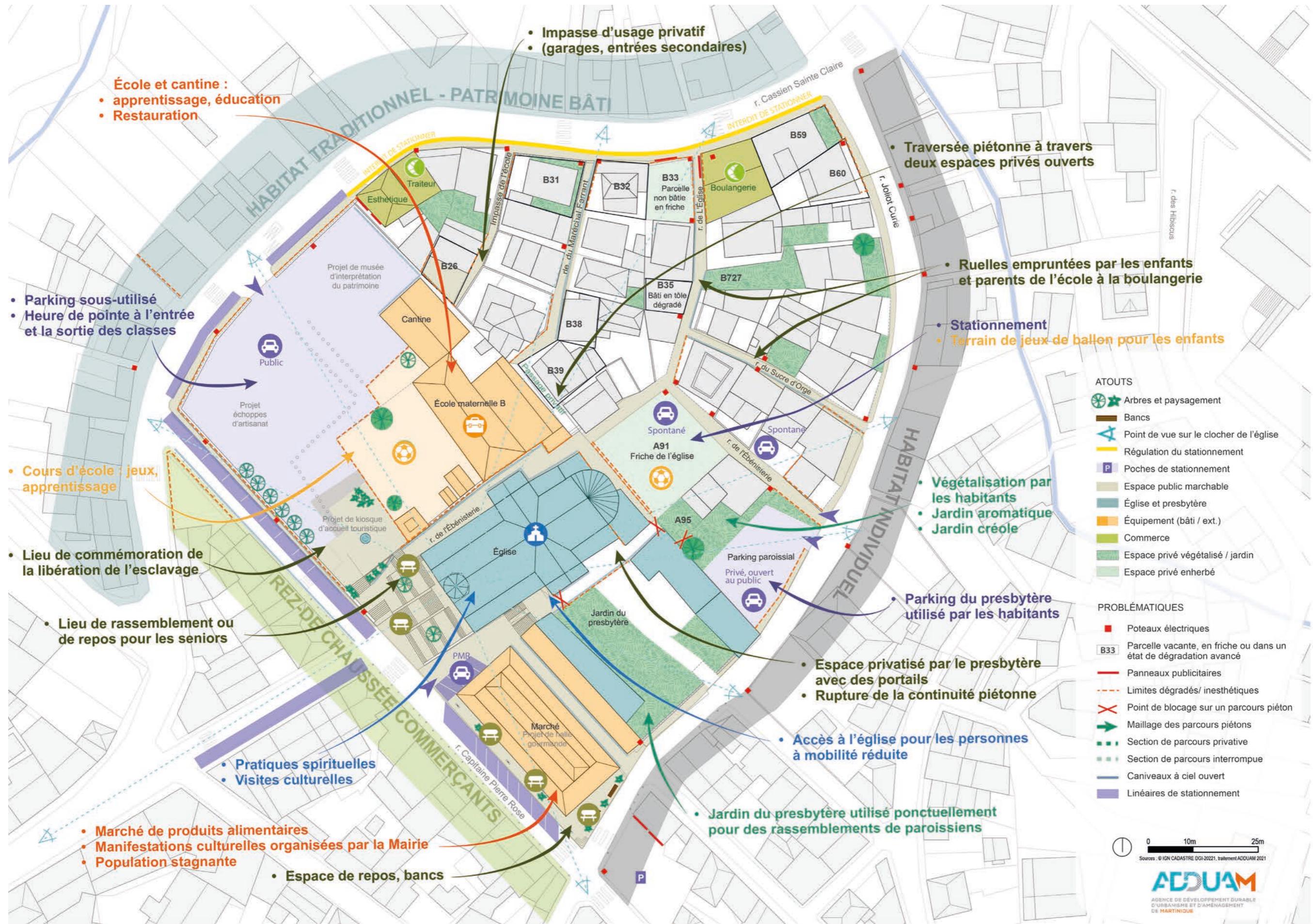
ESPACE HABITÉ, ESPACE TRAVERSÉ



TROIS SOUS-SECTEURS OBSERVÉS







TROIS SOUS-SECTEURS DE PROJET POUR LE CŒUR DE BOURG

Trois sous-secteurs de projet sont apparus : «le cœur de rencontre», «le cœur habité» et «le cœur en balcon».

Pour chacun, une «fiche actions» est proposée exposant des orientations de projet, ainsi que des images d'ambiance ou des esquisses illustrant des aménagements possibles.

1. La première fiche actions propose des pistes de revalorisation des usages et du patrimoine de la ville en retrouvant de la fonctionnalité et de la qualité dans les espaces publics du marché et de l'église.
2. La seconde fiche actions traite de l'opportunité que représente la friche située derrière l'église (et par extension le parking du presbytère) pour préserver et requalifier des espaces ouverts dans le tissu dense du cœur pour les mettre à disposition des habitants tout en valorisant le patrimoine bâti.
3. La troisième fiche actions concerne la dalle de l'école maternelle B, du parking et de la place de l'Esclave Libéré. Ce site fait l'objet de plusieurs projets de la Ville que la fiche actions propose de remettre en perspective avec le diagnostic pour veiller à la cohérence des nouveaux projets avec l'existant, les potentiels relevés et les enjeux de revitalisation du centre-bourg.

LE COEUR EN BALCON

Fiche actions n°3

AMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE DU MUSÉE : UN BALCON POLYVALENT SUR LA VILLE

Actions :

- ▶ Esquisse globale de l'esplanade du musée
- ▶ Requalification du parking et création d'une promenade en hauteur
- ▶ Valorisation du mur de soutènement et de la rue Capitaine Pierre Rose

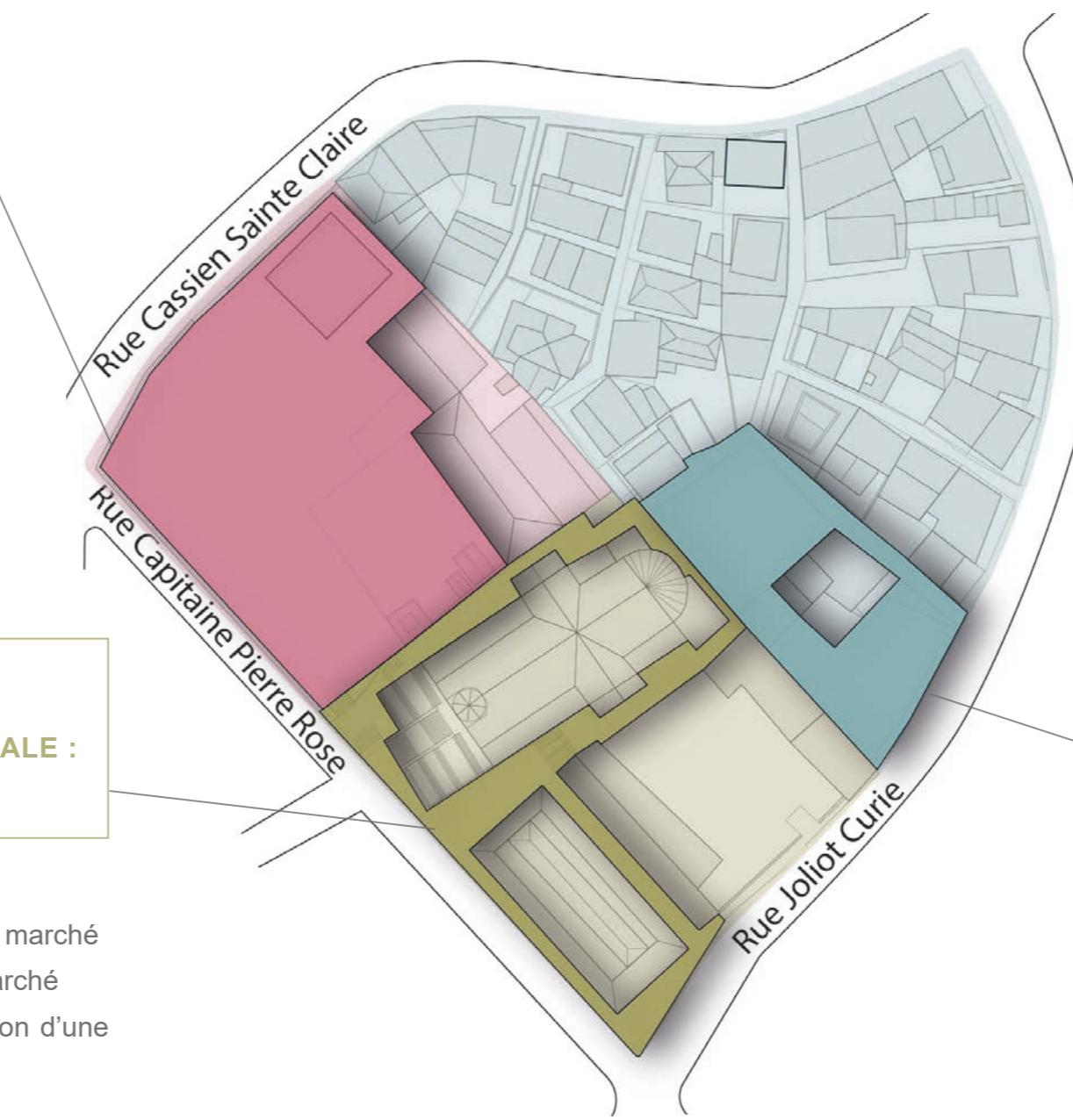
LE COEUR DE RENCONTRE

Fiche actions n°1

REDÉCOUVERTE DE LA SCÈNE CENTRALE : LE MARCHÉ ET L'ÉGLISE

Actions :

- ▶ Valorisation de la perspective patrimoniale du marché
- ▶ Création d'une placette entre l'église et le marché
- ▶ Valorisation de la ruelle du marché et création d'une halle gourmande
- ▶ Aménagement des abords de l'église



LE COEUR HABITÉ

Fiche actions n°2

RECONVERSION DES ESPACES OUVERTS DE PROXIMITÉ : LA FRICHE DE L'ÉGLISE ET LE PARKING DU PRESBYTÈRE

Actions :

- ▶ Aménagement de la friche : le jardin de l'église
- ▶ Requalification du parking du presbytère et gestion du stationnement, scénarios

REDÉCOUVERTE DE LA SCÈNE CENTRALE : LE MARCHÉ ET L'ÉGLISE



CONTEXTE Un espace public au potentiel sous-utilisé

Le noyau central du centre-bourg est formé par l'église, le marché et leurs espaces publics en surplomb de la rue Capitaine Pierre Rose.

Le socle du marché l'entoure d'une circulation extérieure périphérique. Trois de ses côtés (rue Capitaine Pierre Rose, poste de police et église) sont occupés par du stationnement qui envahi l'espace piéton et obstrue les vues entre le marché et la rue.

Le promontoire de l'église relie le presbytère, la place de l'Esclave Libéré, le marché, le futur jardin de l'église et la rue commerçante Capitaine Pierre Rose par de multiples escaliers et pentes. C'est un nœud clé pour le maillage des circulations piétonnes du cœur. La déambulation est cependant bloquée par deux portails au niveau du presbytère et malaisée au niveau des multiples escaliers.

Un enjeu fort de revalorisation et d'optimisation des circulations entoure cet ensemble clé pour le cœur de bourg.

• • INTENTIONS • •

Redécouvrir la scène centrale : le marché et l'église

Reconquérir l'espace public essentiel dans l'animation et l'ambiance du cœur de bourg et garant des connexions piétonnes

Ce grand espace complexe et dégradé doit être requalifié pour mettre en valeur les édifices patrimoniaux dont il est le socle et devenir plus fonctionnel et agréable pour les habitants.

Dégager les obstacles à la circulation (portails clos, escalier en travers) ;

Limiter le stationnement et requalifier les sols pour dégager les vues et redéfinir l'espace et ses usages ;

Travailler les ambiances urbaines à travers l'éclairage, le mobilier urbain et le fleurissement ;

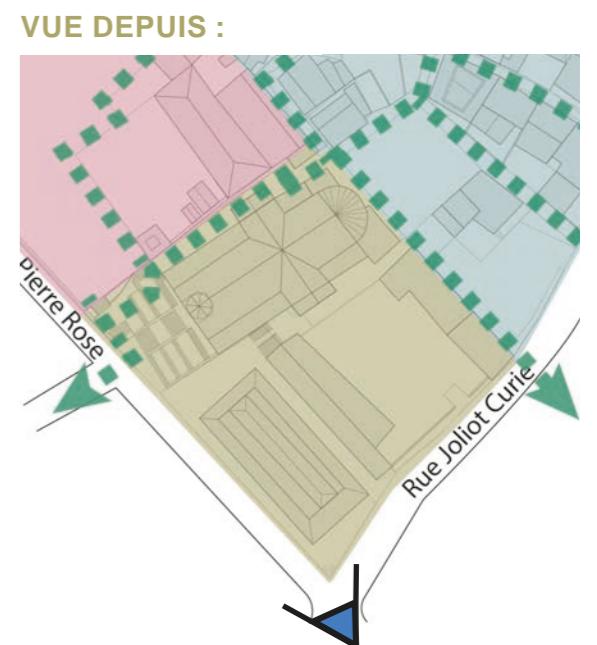
ORIENTATIONS DE PROJET

- Éliminer les portails ou convenir d'un droit de passage, voire d'une convention de gestion avec le presbytère pour pérenniser la circulation le long de l'église et du presbytère entre le futur Jardin de l'église et la place du marché ;
- Requalifier les sols pour redéfinir les espaces :
 - Rénover les revêtements des espaces de circulation et des parvis en requalifiant les seuils et en intégrant la gestion des eaux pluviales ;
 - Préparer les espaces de fleurissement (amendement de terre végétale si nécessaire) ;
 - Éliminer les stationnements qui envahissent les espaces piétons et masquent les perspectives patrimoniales ;
 - Simplifier la circulation entre le parvis de l'église, la place de l'Esclave Libéré et le jardin de l'église. Aménager un escalier unique vers la place qui mettra plus en valeur l'accès et libérera le passage le long de l'église ;
 - Requalifier les murs qui accompagnent cet espace de cheminement (fresques, expositions sur l'histoire de l'église...) ;
 - Aménager du mobilier urbain pour offrir des espaces de convivialité et de repos pour les habitants ;

VALORISATION DE LA PERSPECTIVE PATRIMONIALE SUR LE MARCHÉ : RETROUVER DE LA COMPLICITÉ AVEC LA RUE COMMERCANTE

- Mise en valeur de la perspective du marché et amélioration du confort piéton par la suppression des stationnements, transformés en emplacements de livraison ou dépose minute ;
- Création d'un lien fort entre le marché et les façades commerciales par la requalification du revêtement de la rue Capitaine Pierre Rose ;
- Embellissement des abords par du fleurissement linéaire en interface entre l'espace piéton et la voirie et une valorisation des bacs existants sur la dalle ;
- Mise en place d'une signalétique touristique (indication des parkings et des édifices et services majeurs).

Collage d'ambiance / La perspective patrimoniale requalifiée, la halle du marché retrouve sa transparence





CRÉATION D'UNE PLACETTE ENTRE L'ÉGLISE ET LE MARCHÉ

- Mise en valeur de la perspective ;
- Création d'un lien fort entre le marché et l'église ;
- Transfert des stationnements pour personnes à mobilité réduite à côté du jardin de l'église ;
- Requalification du revêtement du sol (dallage pour marquer l'espace de la placette ; sol perméable en pied d'église pour mieux gérer l'infiltration des eaux pluviales) ;
- Embellissement des abords (végétalisation et fleurissement) ;
- Création d'une signalétique (stationnement, édifices patrimoniaux, jardin, commerces...).

Collage d'ambiance / La placette du marché offre un espace convivial reliant les deux monuments patrimoniaux.

VUE DEPUIS :





VUE DEPUIS :



VALORISATION DE LA RUELLE DU MARCHÉ ET TRANSFORMATION DE L'ANCIEN POSTE DE POLICE EN HALLE GOURMANDE

- Revitalisation de l'ancien poste de police en halle gourmande : création d'échoppes et stockage ;
- Création d'une ambiance conviviale entre le marché et son extension ;
- Redonner accès aux habitants ;
- Mise en valeur de la perspective vers le bâtiment moderniste ;
- Valorisation, réfection des bâtiments et du revêtement du sol ;
- Embellissement des abords du marché (gestion des eaux pluviales grâce à une bande plantée).

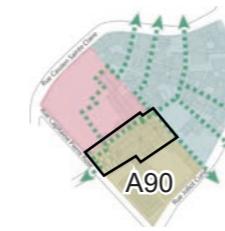
Collage d'ambiance / La ruelle de la halle gourmande, par son charme, redonne de l'attractivité au marché.



AMÉNAGEMENTS DES ABORDS DE L'ÉGLISE : RETROUVER DU SENS ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL

Parcelle cadastrale A90, propriété communale.

L'église est un lieu de regroupement important. Elle abrite des cérémonies régulières et ponctuelles (mariages, communions...). Ses escaliers sont un lieu de rassemblement et de repos pour les usagers du centre-bourg, après leurs courses le matin ou le soir.



ATOUTS : UN MONUMENT MIS EN SCÈNE DANS SON IMPLANTATION

- L'église, le parvis et son emmarchement sont inscrits aux monuments historiques depuis 1995 ;
- Situation en cœur de bourg ;
- Mise en scène magistrale avec une surélévation de l'église qui domine et à laquelle on accède par trois volées d'escaliers dans l'axe de la rue Gueydon (photo n°1) ;
- Point de repère pour le centre-bourg, le clocher est visible à de nombreux endroits.



2
Vue sur l'abside depuis la friche arrière



1
Perspective patrimoniale d'entrée de ville depuis la rue Gueydon

FAIBLESSES : DES AMÉNAGEMENTS LÉGERS À REPENSER

- Déambulation impossible autour de l'église. Deux portails bloquent le passage du côté du presbytère et une série d'escaliers (doublage des volées de marche) empêche la fluidité des déplacements côté rue de l'Ébénisterie (photos n°3 et 4) ;
- Encombrement du parvis par les voitures masquant la perspective d'entrée de ville (rue Gueydon) (photo n°1) ;
- Présence de deux palmiers sur les escaliers. Leur système racinaire pourrait dégrader l'emmarchement ;
- Remontées capillaires le long des murs de l'église causées par la mauvaise gestion des eaux de pluie ;
- Présence de signes de vieillissement : fissures, déformation des pilastres, peintures défraîchies, etc.



3
Escaliers anarchiques



4
Escaliers anarchiques vers l'église et la place



5
Accès pour les personnes à mobilité réduite

RECONQUÊTE : VALORISER LE PATRIMOINE

- Valorisation de la perspective patrimoniale depuis la rue Gueydon (suppression de quelques stationnements) ;
- Réhabilitation patrimoniale de l'église, ravalement de la façade ;
- Mise en scène du parvis : rationalisation des escaliers d'accès au parking de l'école maternelle B et suppression des palmiers ;
- Concertation avec le diocèse (gestion de l'ouverture/fermeture des portails) pour permettre une déambulation du public tout autour de l'église ;
- Création d'un petit parcours culturel sur l'histoire de l'église qui pourrait accompagner la déambulation ;
- Révision du réseau de gestion des eaux pluviales, en particulier pour l'eau stagnante en pied d'édifice. Utilisation de revêtement perméable et végétalisation des abords (végétaux avec racines absorbantes) ;
- Requalification de la friche à l'arrière de l'église.

Aménager la rue de l'Ébénisterie



Voir la fiche action n°1 du Territoire des écoles :
Rue de l'ébénisterie - p 33

Créer une placette entre l'église et le marché



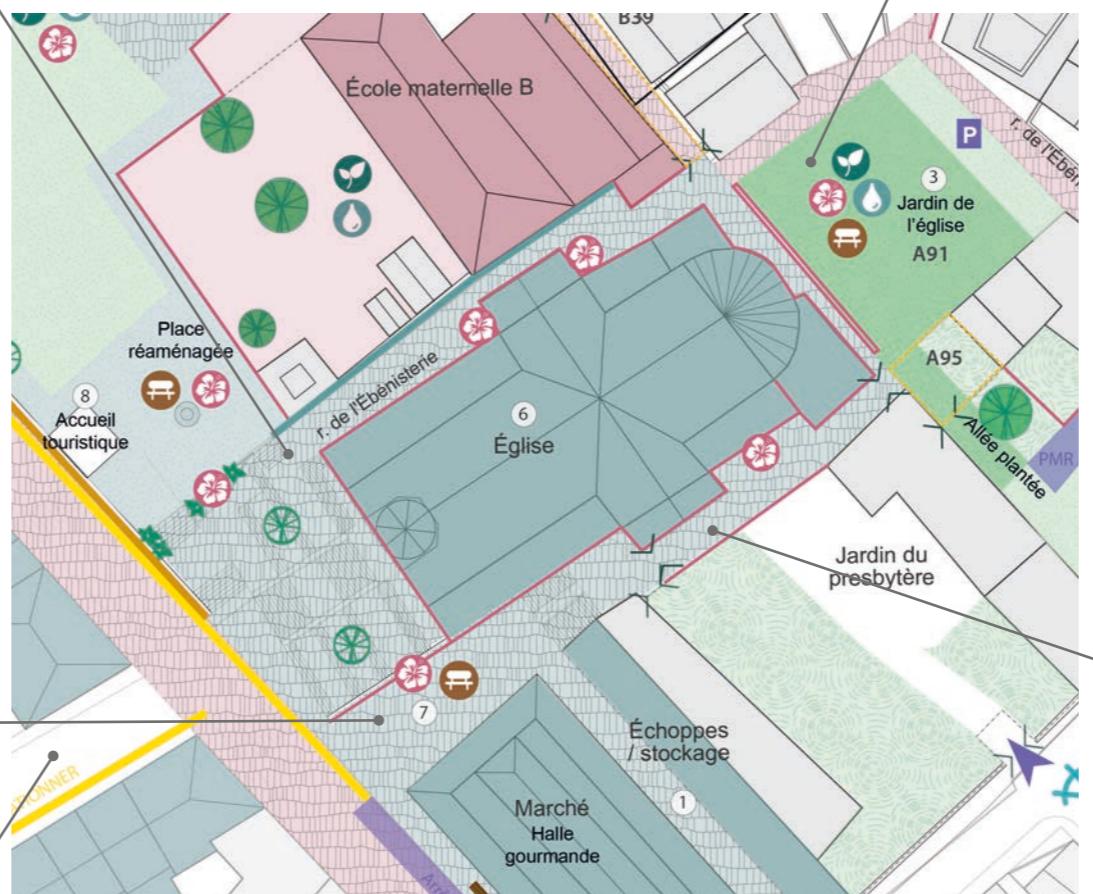
Voir la fiche action n°1 du Coeur de bourg :
Placette du marché - p 66

Valoriser la perspective patrimoniale depuis la rue Gueydon

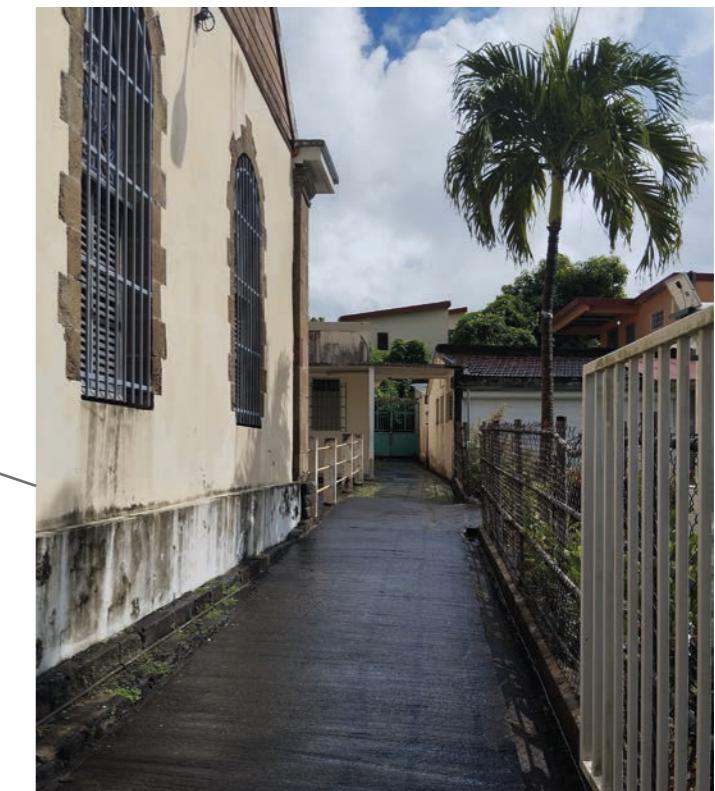
Requalifier l'arrière de l'église en jardin de proximité



Voir la fiche action n°2 du Coeur de bourg : Requalification de la friche de l'église - p 73

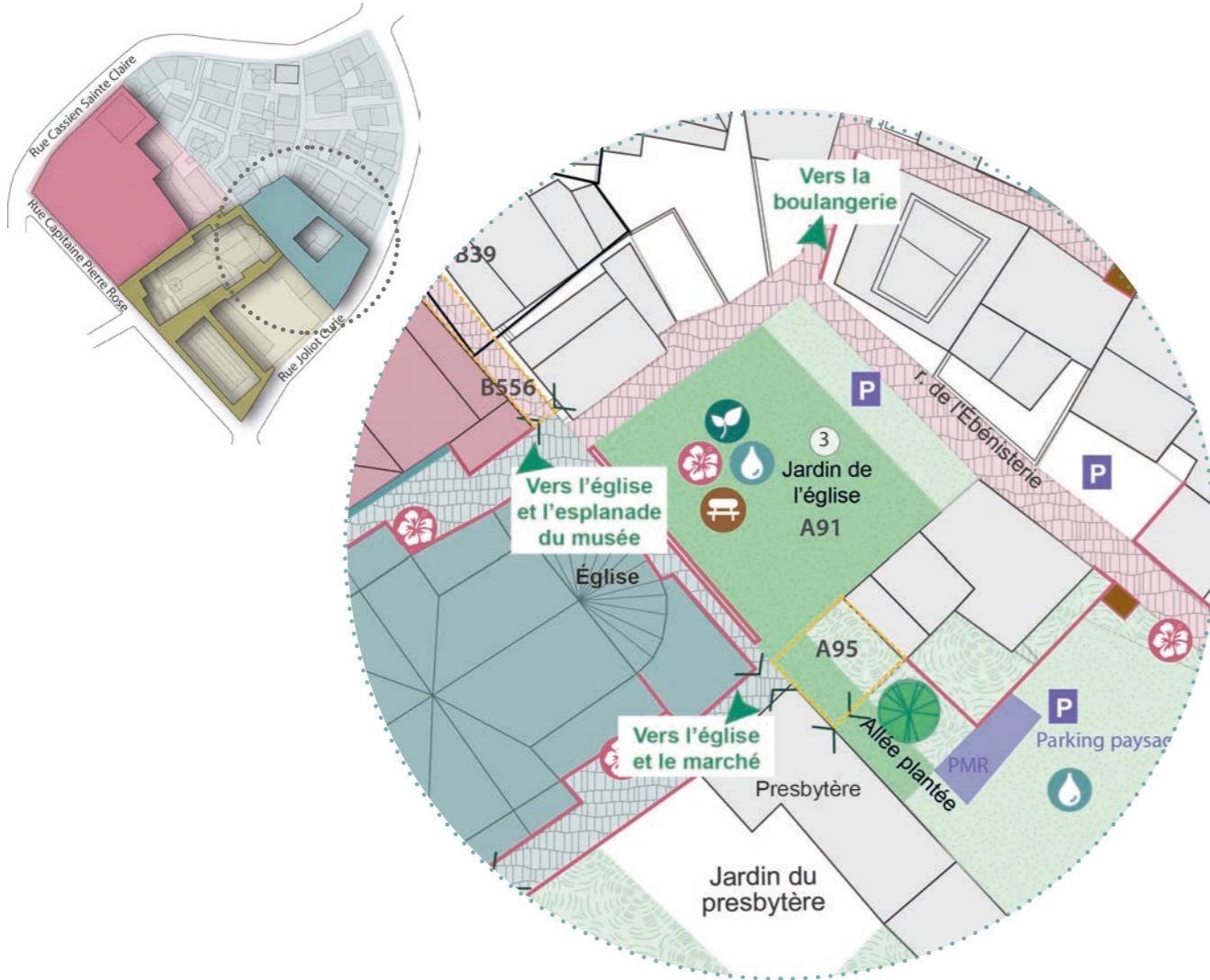


Déambuler face au jardin du presbytère



Passage latéral privatisé par deux portails

RECONVERSION DES ESPACES OUVERTS DE PROXIMITÉ : UN JARDIN DE L'ÉGLISE ET LE PARKING PAYSAGER DU PRESBYTÈRE

**CONTEXTE** Une friche stratégique à l'arrière de l'église

La parcelle A91 (470 m²) en friche, à l'arrière de l'église, est stratégique pour le cœur de bourg :

Centrale dans l'îlot, elle est le point de convergence de trois ruelles : rue de l'Ébénisterie, rue de l'Église, ruelle du Maréchal Ferrant.

Non bâtie, elle représente une respiration lumineuse bienvenue dans le tissu dense de cette moitié d'îlot. Les façades des maisons et l'arrière de l'église dessinent son enveloppe. Fenêtres, balcons, loggias et terrasses des riverains s'ouvrent sur cet espace. Elle offre des vues intéressantes : la découverte architecturale de l'abside de l'église et une échappée visuelle vers les mornes boisés (Morne David).

Elle est occupée aujourd'hui comme parking informel et terrain de jeu de ballon pour les enfants.

L'enjeu est de pérenniser cet espace ouvert, de propriété privée, qui pourrait se refermer si une construction y était réalisée.

INTENTIONS**Transformer un vide dédié aux voitures en jardin de proximité**

La reconquête de cette friche consiste à la transformer en un petit espace public végétalisé.

Cet aménagement pourra prendre la forme d'une placette ou d'un petit jardin public intimiste et verdoyant. Le panel d'usages sera à définir avec l'équipe municipale et les habitants : quelques places de stationnement, du mobilier pour s'asseoir ou jouer, de l'ombrage et du fleurissement pour constituer un lieu frais et apaisé. L'aménagement devra proposer une mise en scène de l'abside de l'église.

Il s'agira aussi de proposer une porosité maximale vers cet espace. Par exemple, en renforçant la continuité avec la rue du Maréchal Ferrant et en créant une petite venelle verte vers le parking du presbytère.

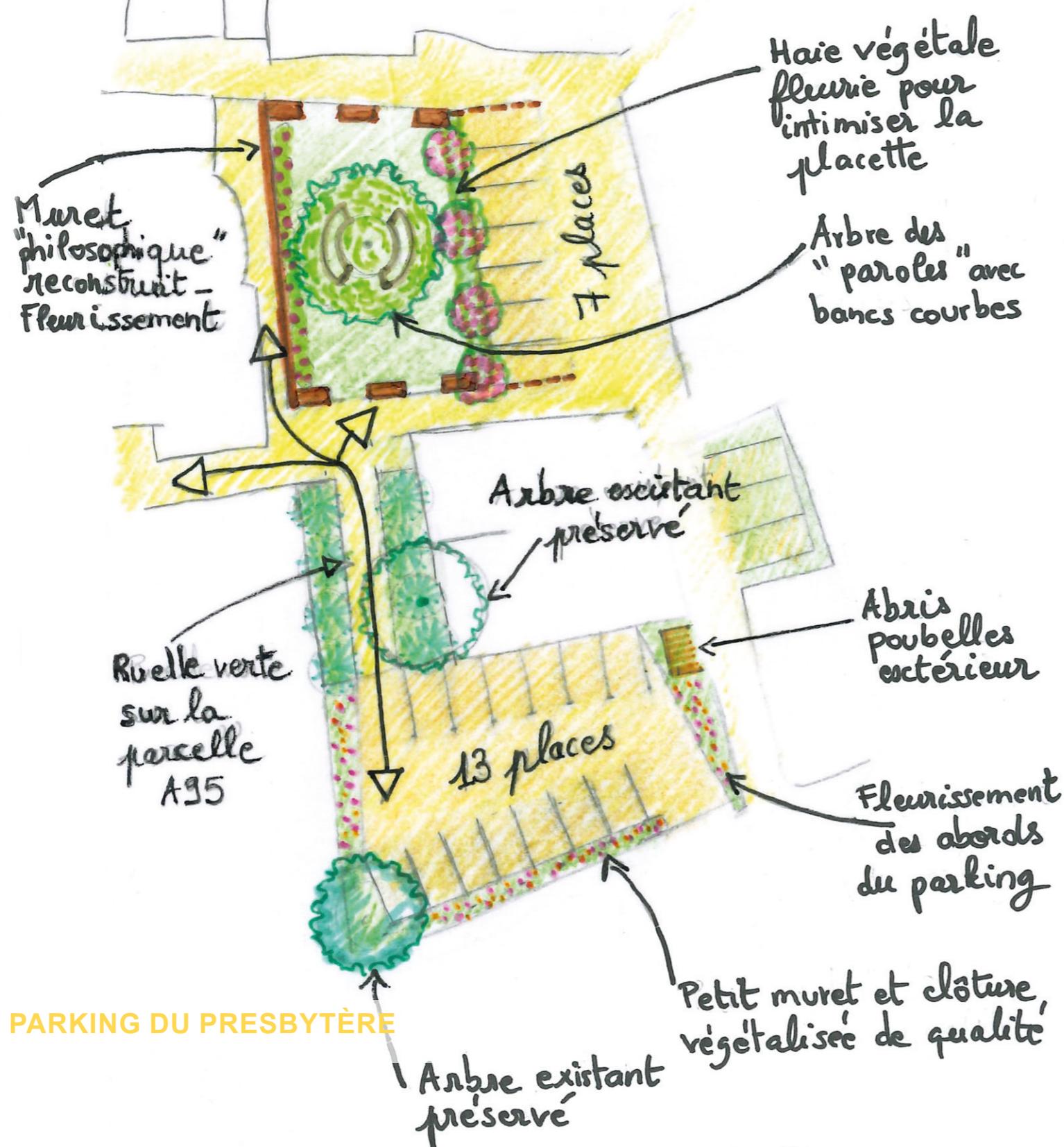
A cette occasion, le parking du presbytère pourrait être réaménagé (clôture de qualité, désimperméabilisation, bordures fleuries, arbres remarquables préservés).

ORIENTATIONS DE PROJET

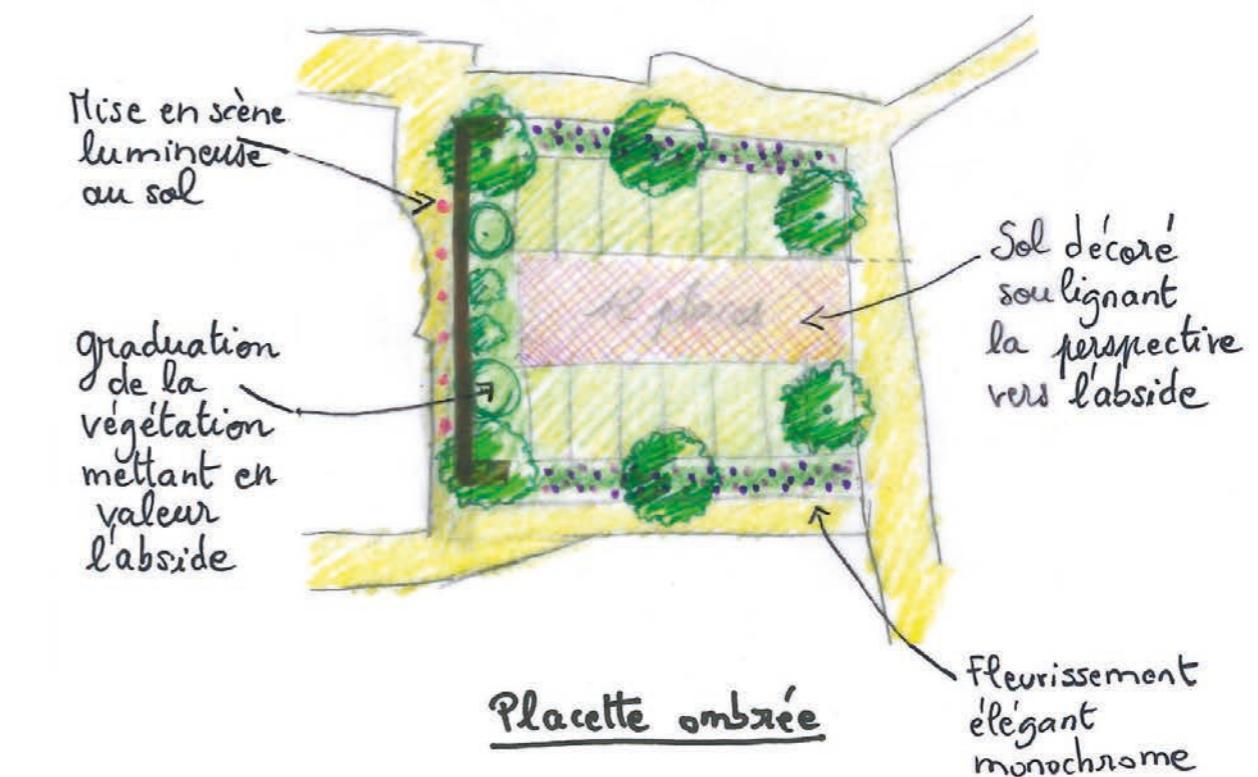
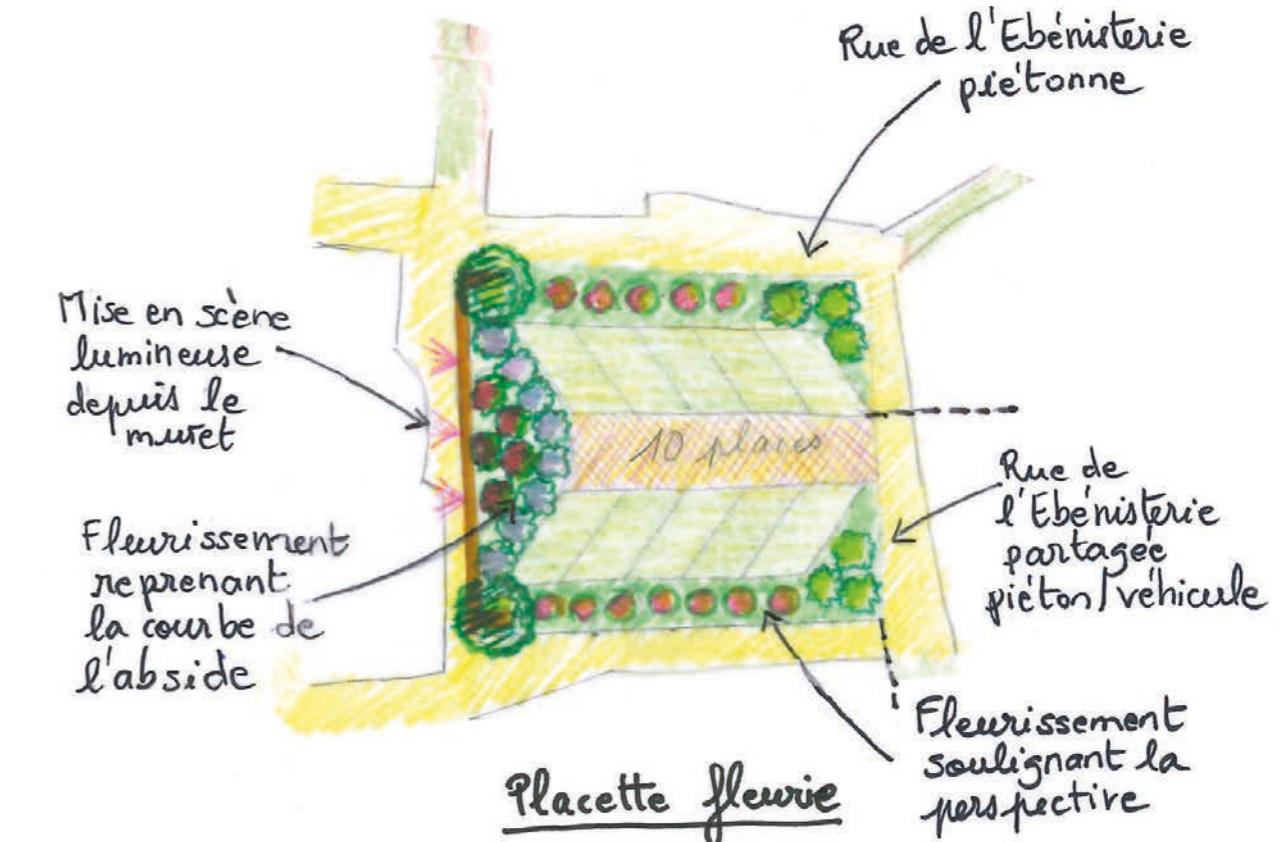
- Acquérir les parcelles (sinon emplacement réservé). A91 (470m²) pour le jardin, A95 (55m²), B556 (10m²) pour assurer la continuité avec la rue du Maréchal Ferrant, B39 en partie (160 m² - pour assurer la continuité avec la rue du Maréchal Ferrant).
- Clarifier les usages (traitement du sol, espace piéton, stationnement...) :
 - Reconstruire le muret et ses escaliers au pied de l'église,
 - Aménager les places de stationnement (2-7 places max.) avec des matériaux perméables (ex : dalles engazonnées),
 - Délimiter la rue de l'Ébénisterie côté église (muret ou fleurissement).
- Préparer les sols :
 - Rénover les revêtements des cheminements pour améliorer la gestion des eaux pluviales,
 - Amender en terre végétale pour l'espace végétalisé (si besoin).
- Paysager (arbres, arbustes et fleurs selon la composition choisie) ;
- Installer du mobilier urbain et/ou des éléments artistiques (fontaine, sculpture, bancs, jeux d'enfants, éclairage...) ;
- Mettre en scène l'arrière de l'église (embellissement des extensions, fleurissement, illuminations...).

REQUALIFICATION DU PARKING DU PRESBYTÈRE ET GESTION DU STATIONNEMENT, SCÉNARIOS

JARDIN DE L'ÉGLISE



PLACETTE DE L'ÉGLISE



AMÉNAGEMENT DE LA FRICHE : LE JARDIN DE L'ÉGLISE

VUES DEPUIS :



LA FRICHE AUJOURD'HUI :



Avant

RECONQUÊTE

- Clarification des usages et attribution d'une vocation à l'espace ,
- Utilisation des éléments paysagers existants (muret démolie, îlot de végétation),
- Embellissement du pied de l'église,
- Connexion aux ruelles et au parking du presbytère,
- Amélioration de la gestion des eaux pluviales.

PROJET

Dans ces images, une mise en scène florale et arborée encadre l'abside de l'église et procure de l'ombre sur la placette.

1- La placette des aînés :

L'espace central de la placette est occupé par un grand arbre et des bancs qui proposent un coin d'ombre et de calme en cœur de bourg.

2- Le jardin aux enfants :

L'espace est occupé par des jeux d'enfants, les murets sont des assises sur lesquelles les parents peuvent s'installer.

3- La placette de la fontaine :

L'espace central de la placette est occupé par une fontaine et des bancs qui procurent un coin de fraîcheur en cœur de bourg.

LE JARDIN DE L'ÉGLISE, VARIATIONS

JARDIN DES AÎNÉS



Après - Option 1

JARDIN DES ENFANTS



Après - Option 2

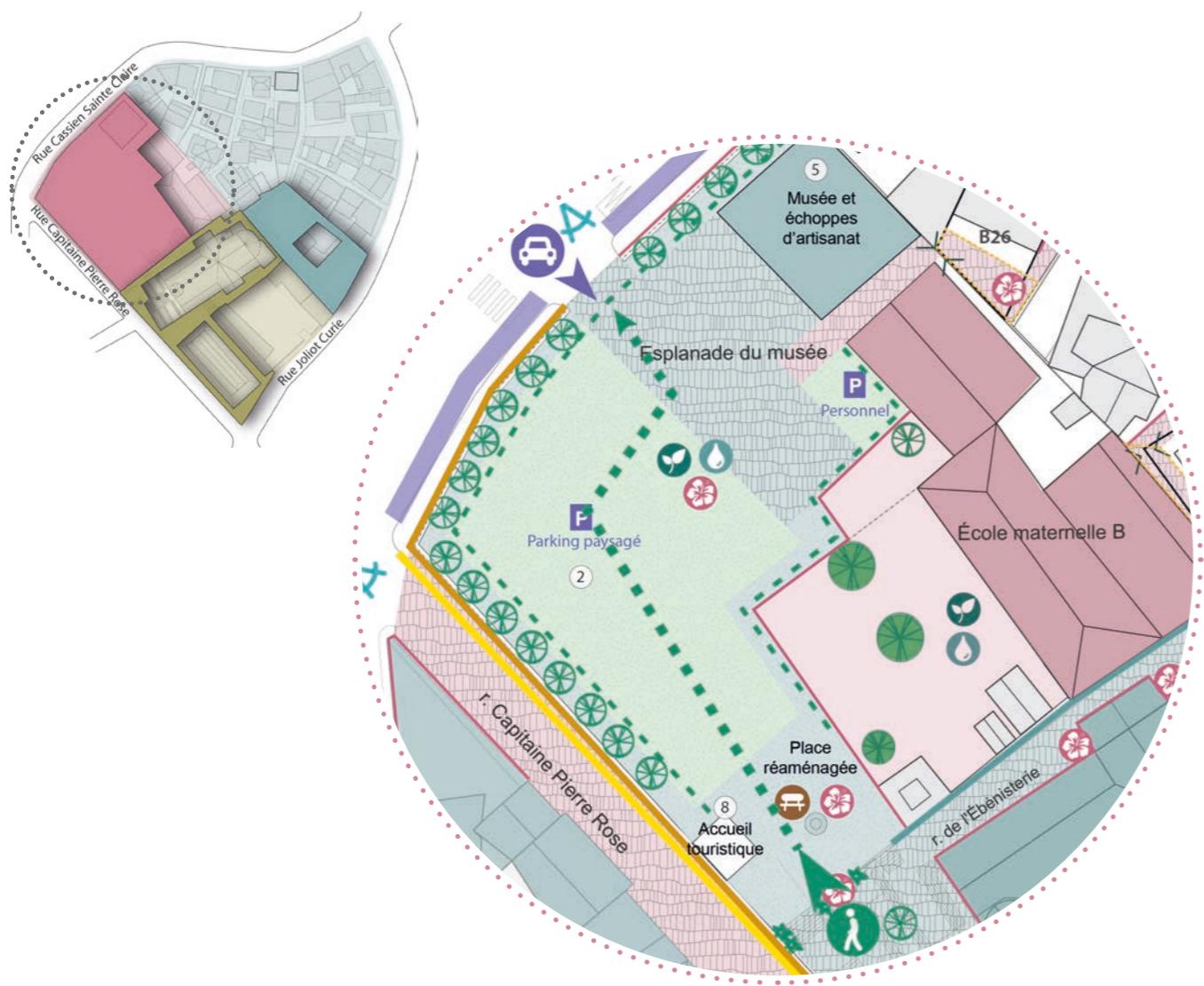
JARDIN DE LA FONTAINE

Collage d'ambiance / Le jardin de la fontaine propose un coin de fraîcheur et évoque la tradition des fontaines du Saint-Esprit.



Après - Option 3

AMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE DU MUSÉE : UN BALCON POLYVALENT SUR LA VILLE



CONTEXTE Un espace central sous-estimé

La parcelle communale A89, de 3885 m², occupe une situation centrale dans le centre-bourg et se présente comme une dalle surélevée.

Elle comprend l'école maternelle B, un grand parking et la place de l'Esclave Libéré. Elle est bordée par deux rues principales : Cassien Sainte Claire au nord-ouest et Capitaine Pierre Rose au sud-ouest. Elle communique au sud-est, avec le parvis de l'église et le marché. Elle s'adosse au quartier d'habitat au nord-est. Toutefois, cet espace est vieillissant : parking minéral surdimensionné, abords de l'école peu valorisants, place de l'Esclave Libéré sans usage, pas de lien avec le quartier d'habitation plus au nord.

L'enjeu : revitaliser et embellir la dalle en veillant à son intégration dans l'îlot du cœur de bourg.

• INTENTIONS •

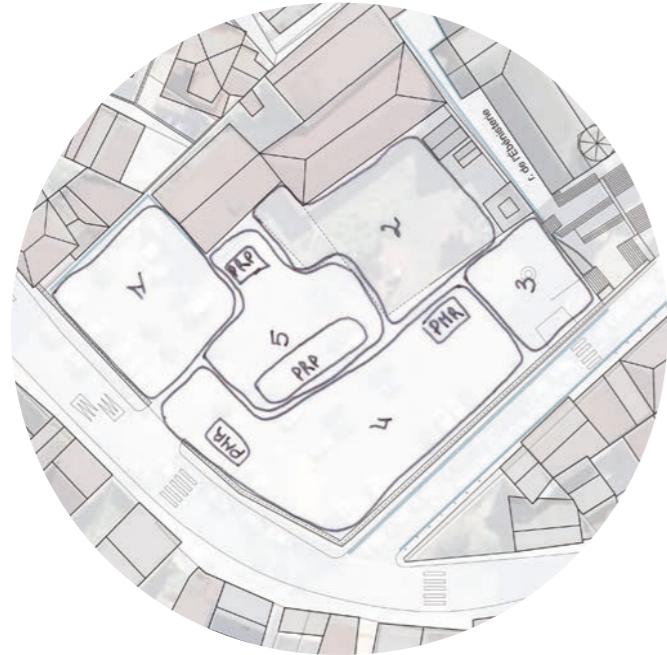
- Cet espace est amené à évoluer : la mairie souhaite y accueillir un musée d'arts et traditions, des échoppes artisanales et un bureau d'information touristique. Il est également prévu de revaloriser la dalle en végétalisant le parking et en créant une fresque sur le mur de soutènement.
- L'objectif est d'avoir une réflexion globale sur cette plateforme, en lien avec le reste de l'îlot, pour y intégrer les nouveaux projets, redéfinir des usages de qualité et en faire un espace plus animé, plus accueillant.
- C'est en donnant des vocations multiples et complémentaires à cette dalle, qu'elle deviendra un espace urbain riche participant à l'attractivité du cœur (destination pédagogique, culturelle, touristique...).

ORIENTATIONS DE PROJET

- Intégrer les projets de la commune en veillant à préserver la morphologie urbaine (volumes, hauteurs, présence sur rue) et les vues sur le clocher.
- Améliorer l'accès à la dalle et clarifier des cheminements (chemin sécurisé des écoliers, PMR, chemin touristique en balcon).
- Paysager le parking (matériaux perméables, pergolas, végétalisation) et y installer des places réservées PMR, personnel école et musée.
- Valoriser l'école à travers le traitement de ses limites et la végétalisation de sa cour.
- Réaménager la place de l'Esclave Libéré : mise en valeur de la statue par du fleurissement, jeux de lumière, accueil du bureau d'information touristique.
- Embellir l'interface avec les rues principales (fresque sur le mur de soutènement, modification de la clôture, création d'un garde-corps, aménagement de la rue Capitaine Pierre Rose).

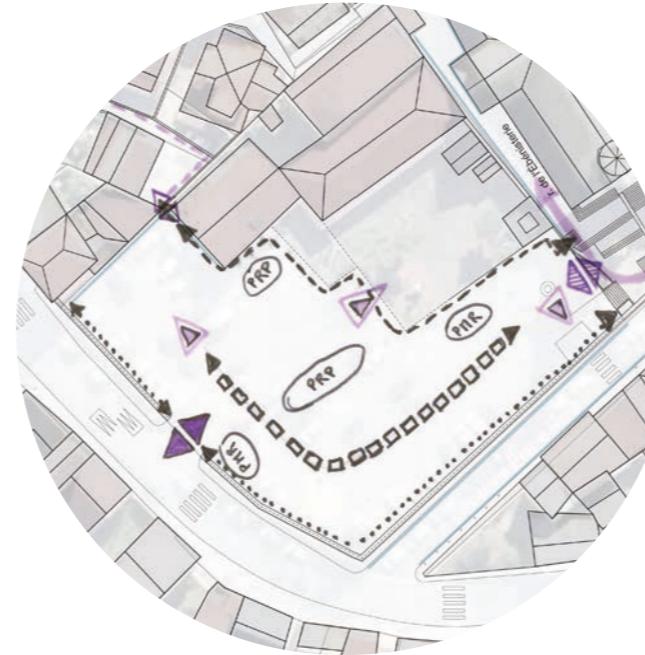


VOCATION DES ESPACES



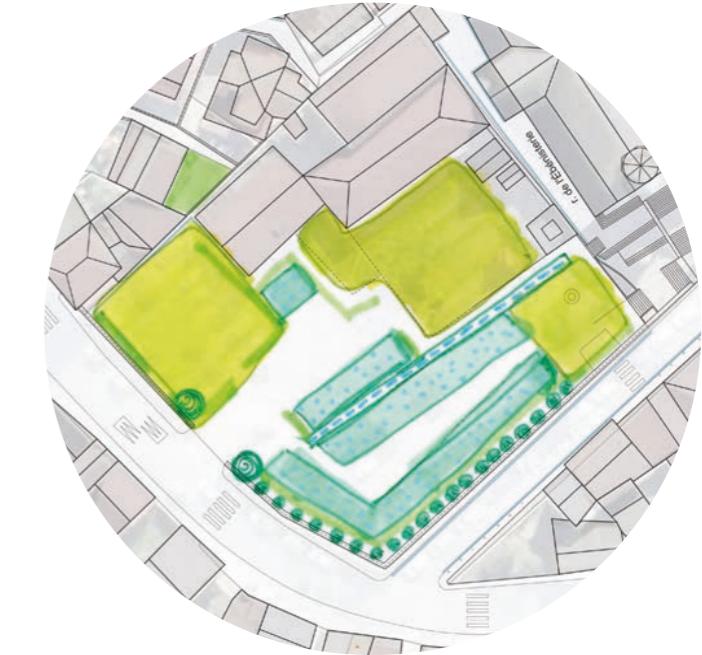
1. Musée / échoppes
2. Cours d'école végétalisée
3. Place de l'Esclave Libéré / bureau d'information tourisme
4. Parking visiteur avec stationnements pour personnes à mobilité réduite
5. Parvis événementiel avec places réservées pour le personnel du musée et de l'école

CIRCULATIONS



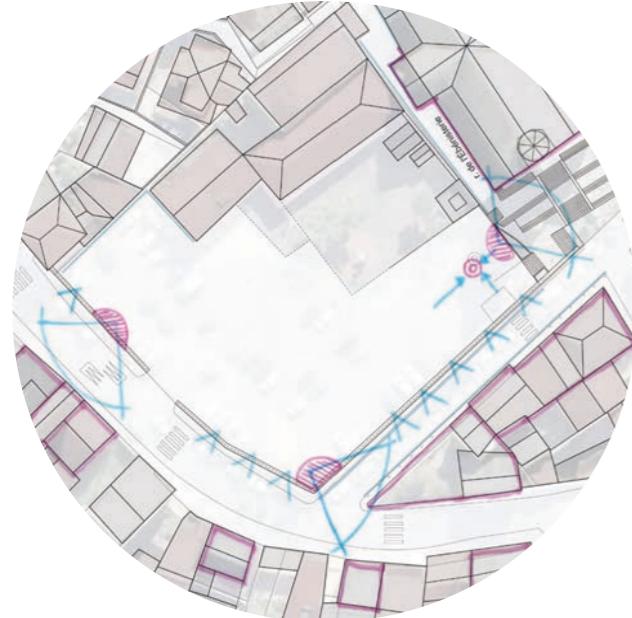
- Chemin sécurisé des écoliers**
Continuités piétonnes vers la rue des écoles
- Chemin en balcon sur le patrimoine**
Chemin PMR central
- Fluidifier la circulation piétonne**
Accès piéton / véhicule existant
- Accès piéton à simplifier**
Accès piéton à créer
- Accès aux programmes sur dalle**

TRAME VÉGÉTALE ET GESTION DE L'EAU



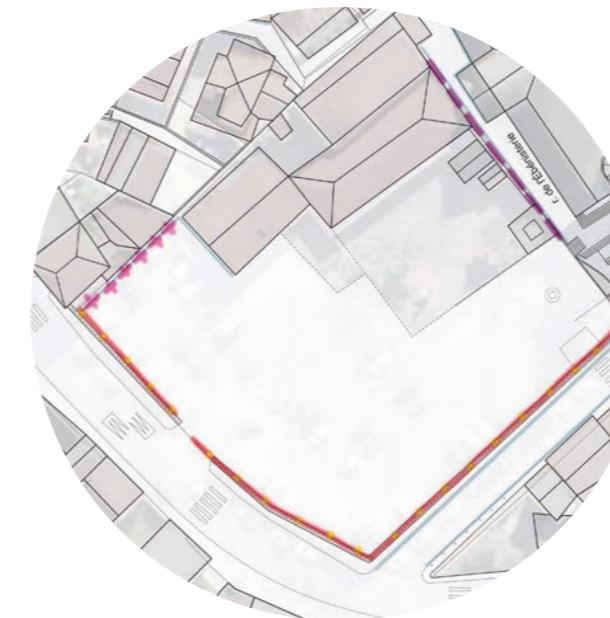
- Poursuite du linéaire de palmiers (transparence)**
- Mise en scène végétale d'entrée de site**
- Noue paysagère centrale**
- Fleurissement et accompagnement des cheminements piétons**
- Revêtement perméable pour le stationnement**
- Composition végétale adaptée aux lieux majeurs**

PERCEPTIONS



- Vues remarquables, belvédères sur le bâti patrimonial**
- Architecture patrimoniale**
- Transparence vers les rues maintenue, vue dominante en balcon**
- Création de belvédère d'observation du patrimoine**
- Mise en scène de la sculpture de l'Esclave Libéré**

INTERFACES



- Habillage du mur de soutènement (fresque et éclairage)**
- Valorisation du mur de l'école, exposition sur l'histoire et les joyaux de l'église**
- Valorisation du mur à l'arrière du musée (+suppression des panneaux publicitaires)**

Esquisse globale de l'entrée de ville



REQUALIFICATION DU PARKING ET CRÉATION D'UNE PROMENADE EN BALCON



PROJET

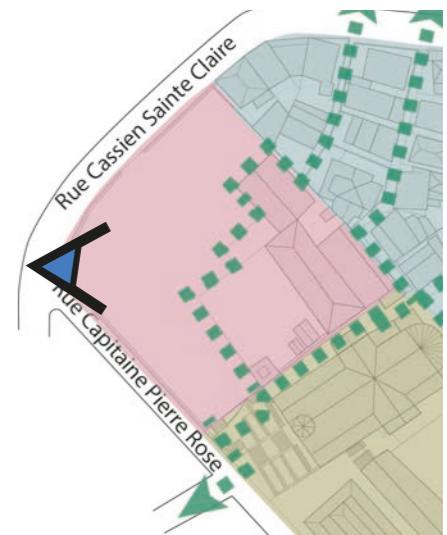
Le revêtement minéral laisse place à une couche perméable. La végétation protège du soleil et forme un écrin vert pour l'école maternelle, le musée et le bureau d'accueil de tourisme. Un cheminement en balcon permet d'observer l'architecture des maisons du bourg.

Les nouveaux bâtis s'intègrent discrètement dans le tissu existant.

RECONQUÊTE

- ▶ Intégration des projets architecturaux ;
- ▶ Amélioration de l'accès à la dalle et clarification des cheminements ;
- ▶ Paysagement du parking et gestion des eaux pluviales.

VUE DEPUIS :



Collage d'ambiance / L'esplanade du musée, un lieu polyvalent unique avec un parking végétalisé et une promenade surélevée.



VALORISATION DU MUR DE SOUTÈNEMENT ET DE LA RUE CAPITAINE PIERRE ROSE



PROJET

Le stationnement est supprimé, les trottoirs sont élargis pour valoriser la place du piéton qui déambule et fréquente les commerces et lieux patrimoniaux. La présence de l'eau canalisée est rappelée par le revêtement des trottoirs en briques bleues.

Une fresque habille le mur de soutènement de l'esplanade du musée. Sur celle-ci, les habitants peuvent circuler et admirer le paysage urbain depuis le cheminement périphérique en balcon. Une végétation colorée et fleurie vient couronner la dalle et adoucir le front muré.

VUE DEPUIS :



RECONQUÊTE

- ▶ Création d'un lien fort entre la dalle et la rue ;
- ▶ Mise en valeur de la perspective et de la silhouette de l'église ;
- ▶ Travail sur les revêtements de sol pour le plaisir des passants ;
- ▶ Embellissement du mur de soutènement.

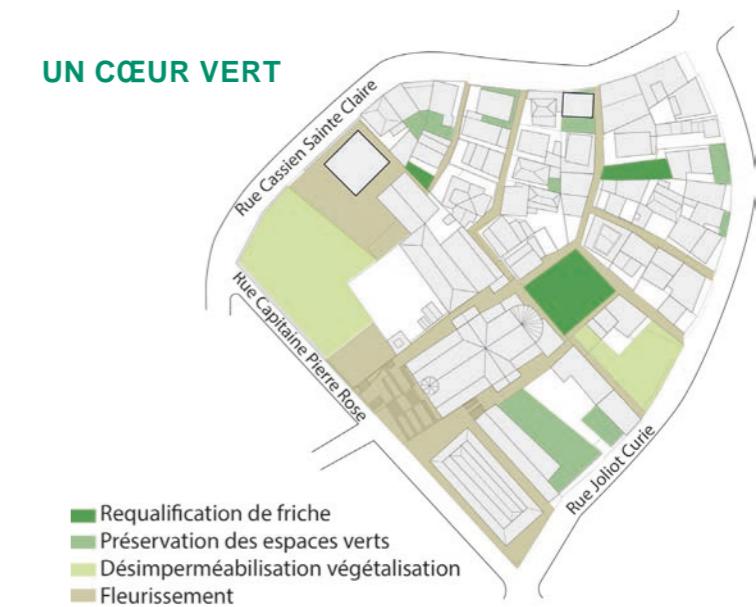
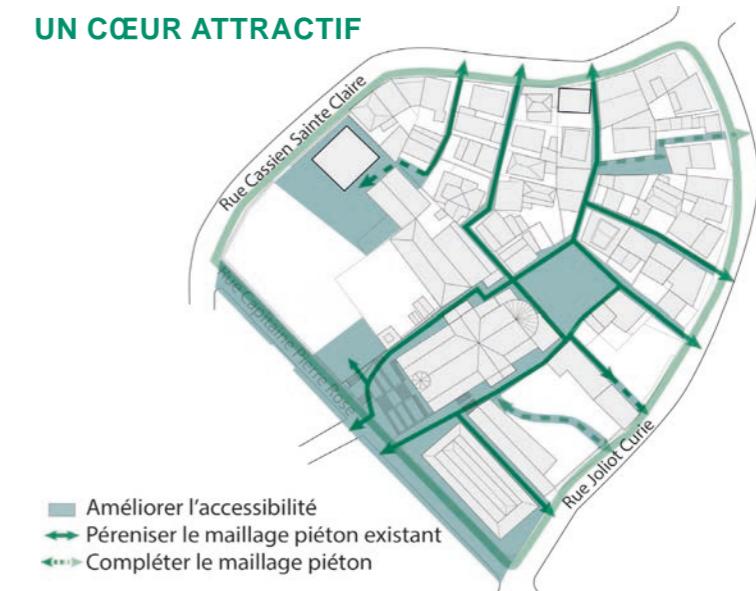
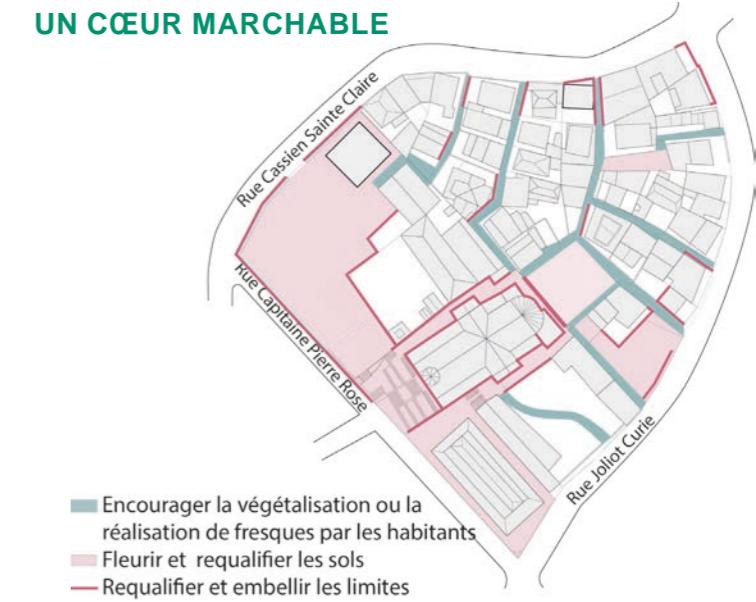
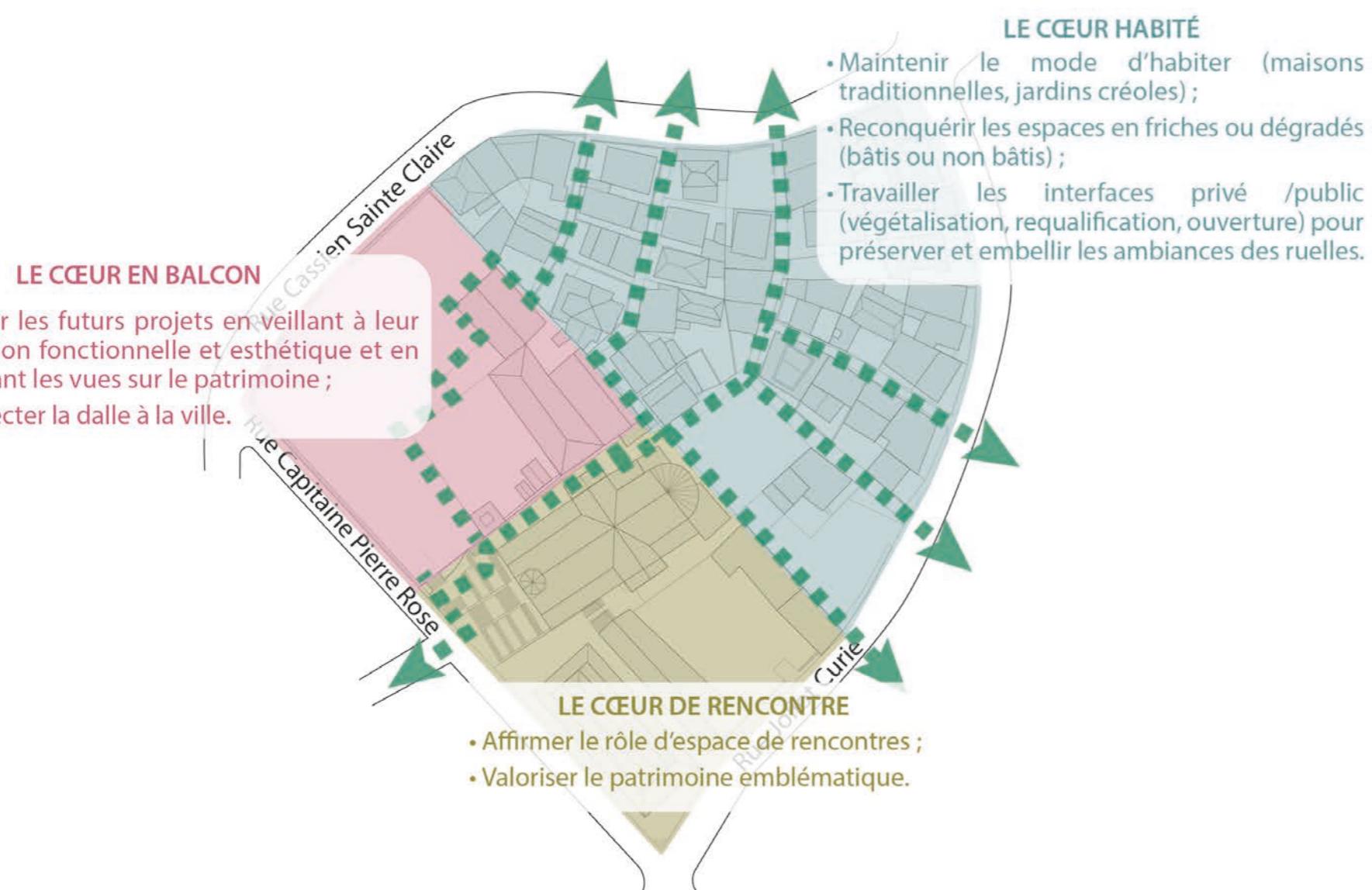
Collage d'ambiance / Redonner du prestige à la rue commerciale, créer un balcon haut en couleurs



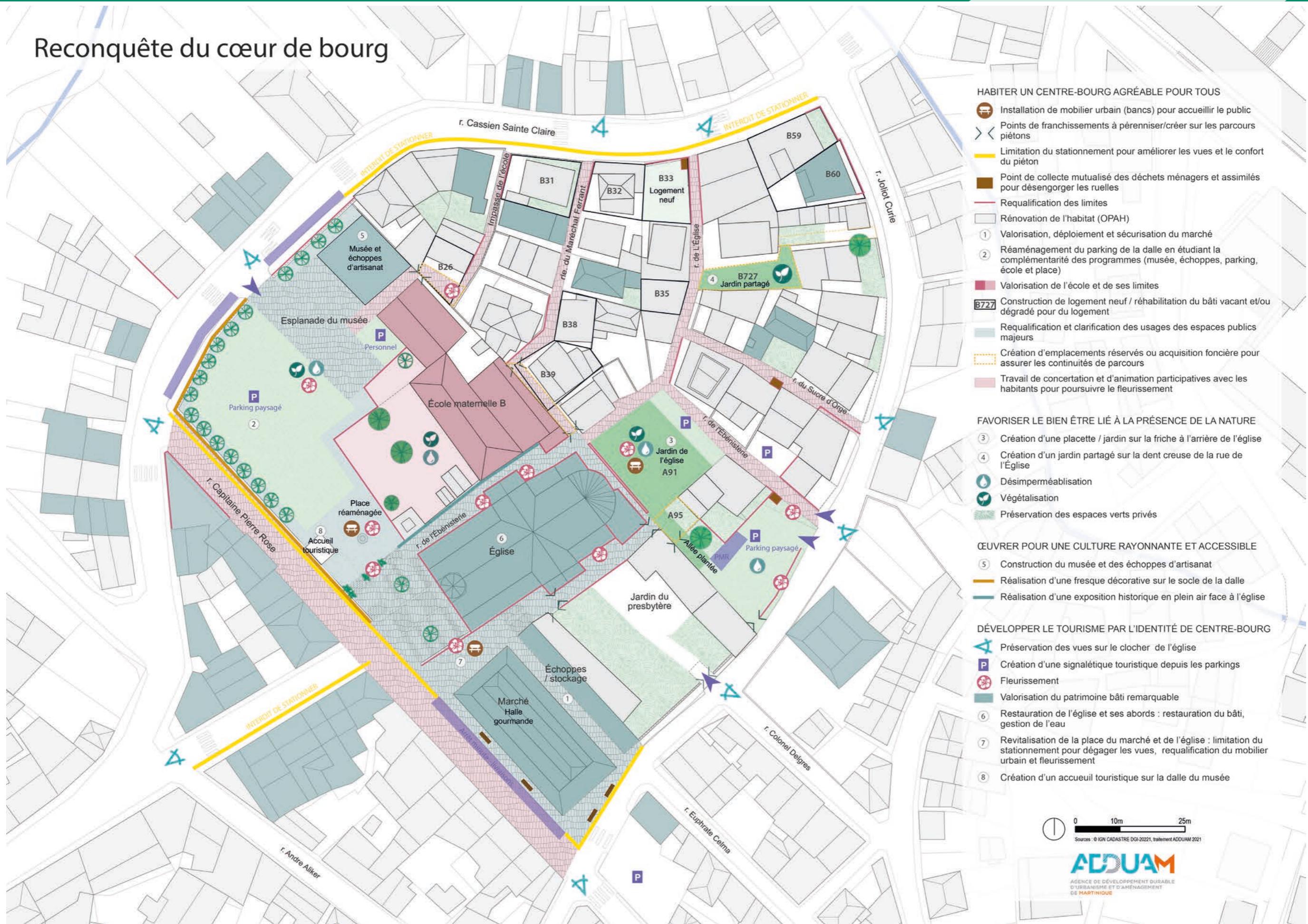
STRATÉGIE DE RECONQUÊTE DU CŒUR DE BOURG

La stratégie de reconquête de l'îlot du coeur décline les orientations du plan guide à deux échelles :

- Des objectifs qui répondent à des problématiques d'aménagement global de l'îlot :
 - Fluidifier encore les circulations piétonnes qui structurent et animent «l'écusson» (renforcer et compléter le maillage piéton, rénover l'adressage, poursuivre l'aménagement des espaces publics) ;
 - Embellir le cœur de bourg (requalifier les limites, limiter la présence des déchets ménagers et assimilés sur l'espace public, améliorer l'esthétique des réseaux, éliminer les panneaux publicitaires) ;
 - Renforcer et augmenter la présence de la nature en ville (désimperméabiliser, végétaliser et fleurir dès que possible) ;
- Des objectifs qui répondent aux spécificités de chaque secteur identifié :



Reconquête du cœur de bourg



ANNEXES / RETOUR D'IMMERSION

LE CENTRE-BOURG ET LES ENTRÉES DE VILLE • p.84

Stratégie d'aménagement paysager et fleurissement -	
Travail cartographique état actuel/ état projeté	• p.84
Gestion différenciée des espaces verts -	
Repérage terrain et travail en salle avec M ^r . FAGOUR Éric	• p.85

LE TERRITOIRE DES ÉCOLES • p.86

Propriétés foncières	• p.86
École maternelle A	• p.87
École élémentaire B	• p.88
École élémentaire A - Les Oiseaux du Paradis	• p.90
École maternelle B	• p.91
Les parcours des enfants	• p.92
Le parcours des enfants et les friches attenantes	• p.93
L'entrée de ville impactée par le flux des enfants	• p.95

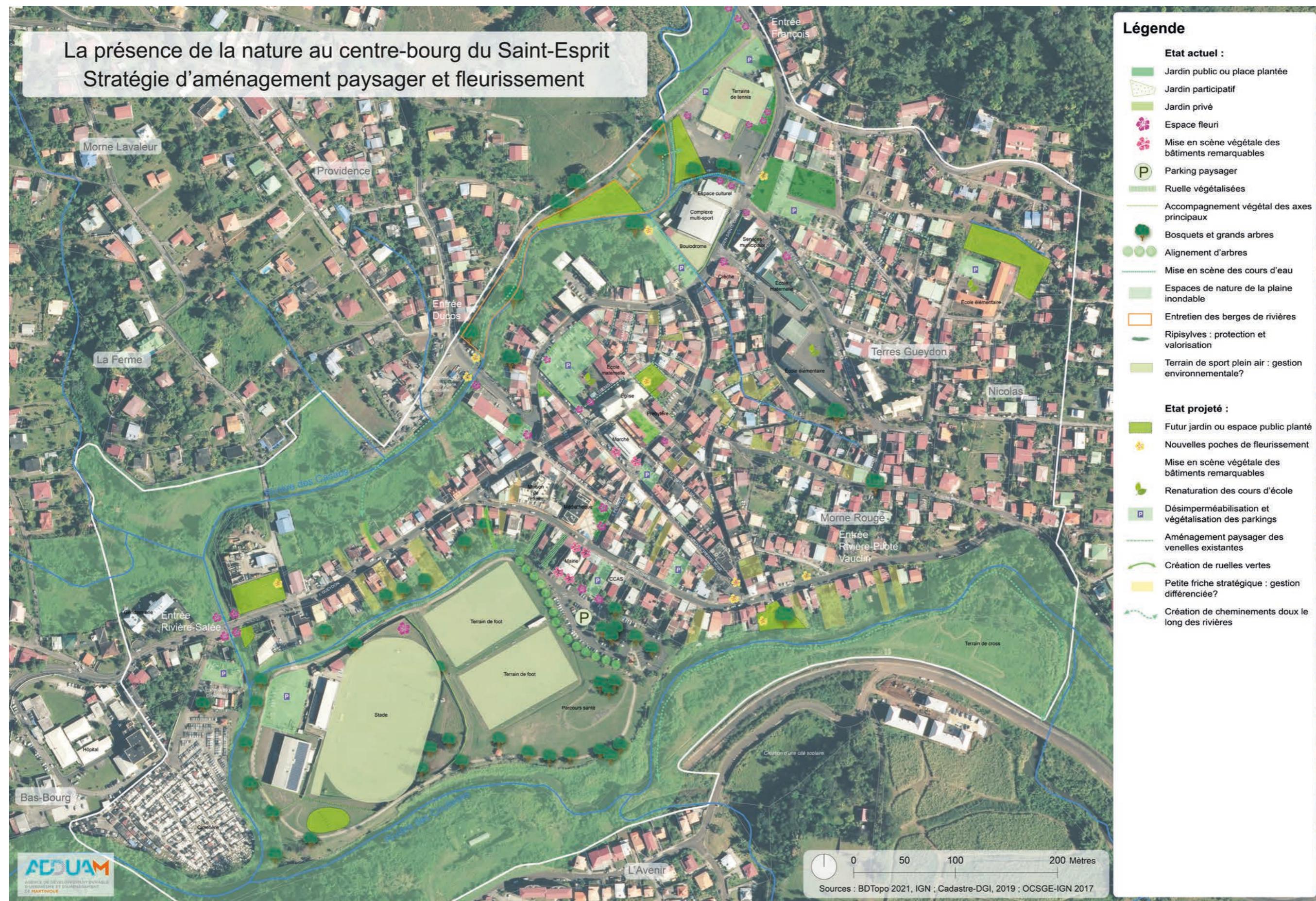
LE CŒUR DE BOURG • p.96

Le cœur de rencontre	• p.96
Le marché et ses abords	• p.96
L'église et ses abords	• p.97
Le cœur habité	• p.98
La friche derrière l'église	• p.98
Le parking paroissial	• p.99
Regard d'ensemble sur l'îlot habité	• p.100
Les ruelles piétonnes	• p.101
Le cœur en balcon	• p.104
La dalle (parking, école maternelle B et place)	• p.104

ANNEXES / RETOUR D'IMMERSION

Les annexes sont constituées par la restitution du travail réalisé pendant l'immersion de quelques jours dans le centre-bourg. Des fiches par lieu ont été finalisées restituant l'arpentage de terrain par un reportage photos, une analyse par atouts /contraintes et les premiers éléments de reconquête possibles. L'immersion a aussi été l'occasion d'échanger en salle, autour de grandes photographies aériennes de format A0, avec les personnes dédiées de l'équipe projet municipale (directeur des affaires scolaires, directrice de la culture, chef des services espaces verts, directrice de l'urbanisme, directeur des services techniques...).

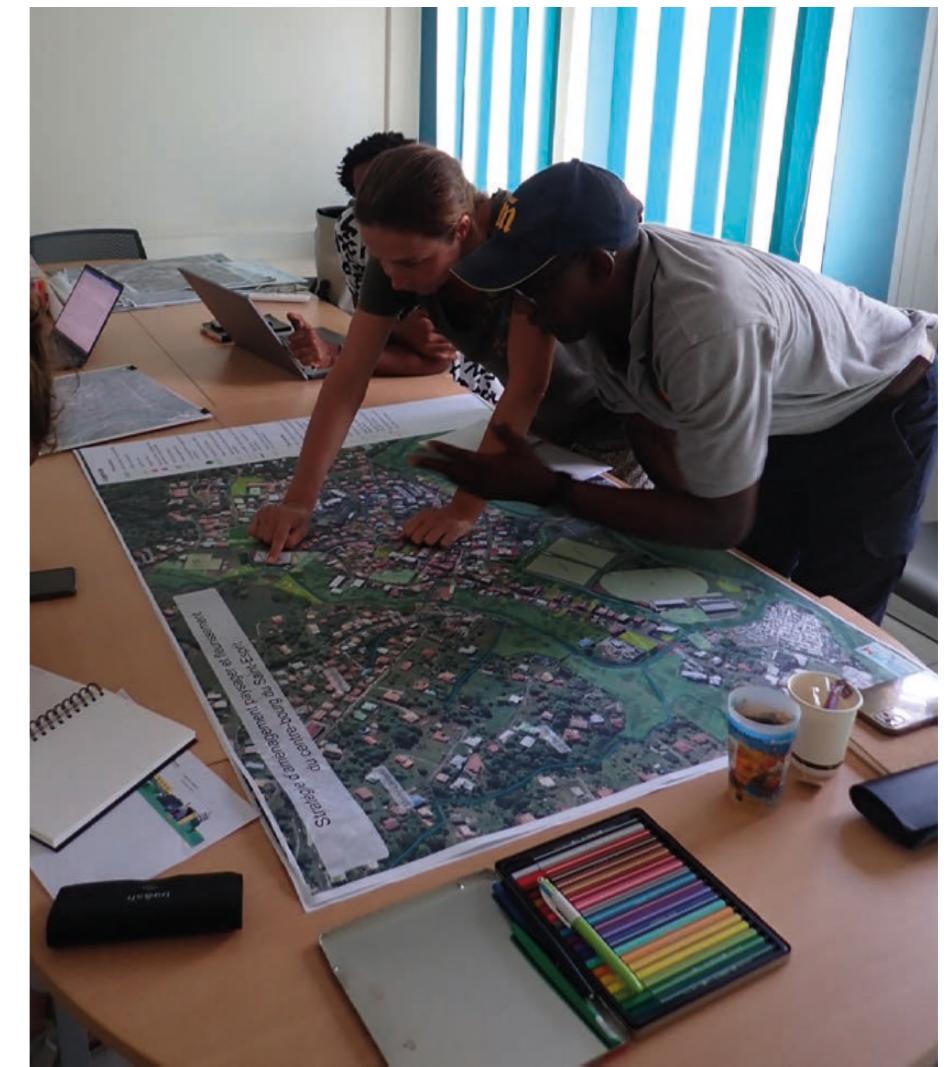
CARTE DE TRAVAIL EN A0 SUR PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE

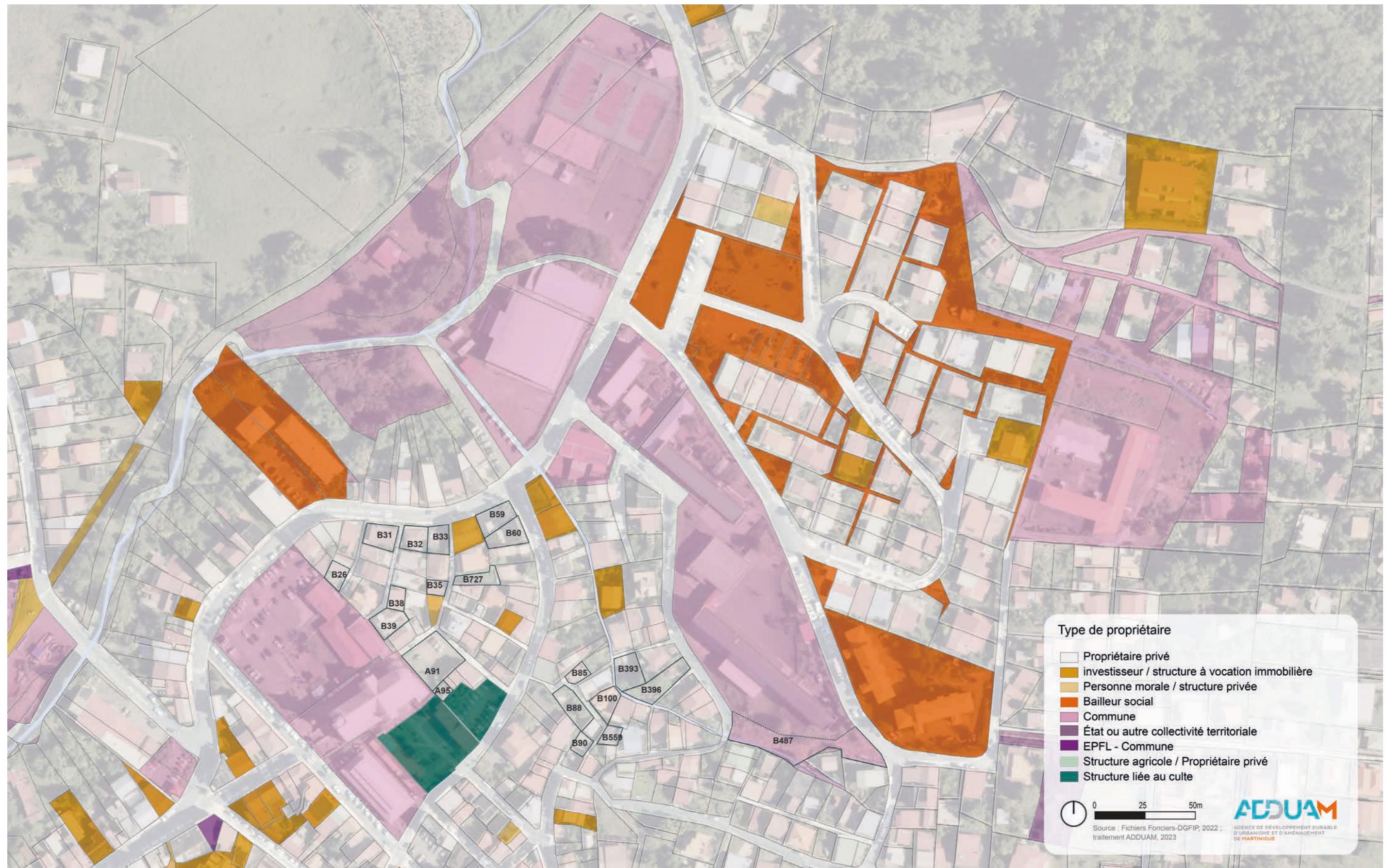


GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS - REPÉRAGE TERRAIN ET TRAVAIL EN SALLE



Typologie d'espaces		Caractérisation
	Les espaces verts «vitrines»	Espaces verts de «bienvenue» avec vocation d'ornement
	Les espaces verts «prestiges»	Espaces verts, «horticoles», structurants avec vocation de mise en scène
	Les espaces verts «quotidiens»	Espaces de convivialité et de proximité, Lieux de vie très fréquentés
	Les espaces verts «rustiques»	Espaces de respiration, de détente, fréquentés
	Les espaces de «nature»	Espaces naturels à caractère champêtre peu fréquentés
	Les espaces sportifs	Sites destinés aux pratiques sportives de plein air
	Le cimetière	Site où on enterre les morts, lieu de recueillement sensible





L'ÉCOLE MATERNELLE A



École maternelle A vue du ciel (Photo de drone, © Christophe Adélaïde)



Le pédibus circulant le long des grillages des écoles primaires (rue Jules Ferry)

Ensemble scolaire, de droite à gauche : l'école élémentaire, la cantine, l'école maternelle.
(Photo de drone © Christophe Adélaïde)



Façade sur la rue de la Crèche depuis l'espace de parking



Façade sur la rue de la Crèche vers la cantine

Parcelle cadastrale B487, propriété communale.

L'école maternelle (3120m²) est le premier point d'arrêt du pédibus le matin

ATOUTS :

- Une cour qui rajeunit avec l'aménagement récent d'un revêtement de sol adapté aux tous petits ;
- Des jeux d'enfants pédagogiques à venir ;
- Un espace enherbé en partie haute ;
- Quelques arbres qui procurent de l'ombre ;
- Des talus verts et fleuris (à l'extérieur) qui font tampon avec la voirie.

FAIBLESSES :

- Une cour encore trop minérale ;
- Des limites grillagées, une grande transparence sur rue ;
- La communication avec la cantine contrariée par le passage des voitures (insécurité et nuisances sonores).

RECONQUÊTE :

- Aménagement d'espaces végétalisés dans la cour pour apporter de la fraîcheur ;
- Aménagement de l'espace enherbé pour proposer un espace de jeu, de pédagogie et de sensibilisation à la nature ;
- Végétalisation des clôtures pour limiter la visibilité depuis et vers la rue passante ;
- Fermeture de la voie passante entre les écoles pour réduire les nuisances, faciliter la traversée des enfants et optimiser l'espace de parking. La voie est située dans l'emprise cadastrale de l'école.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE B



Vue sur la large cour d'école minérale et dénudée



Vue sur l'école depuis l'entrée du passage Terres Gueydon dans le cœur de bourg



L'une des entrées de l'école sur la rue Jules Ferry

Parcelle cadastrale B487, propriété communale,

L'école élémentaire B (5360m^2) est la seconde étape du pédibus. Elle est située sur un des points culminants de la ville et construite en R+2. Comme l'église, elle est un point de repère dans le paysage urbain.

ATOUTS :

- La cour est en contrebas de la route. Comme dans l'école maternelle A, un talus enherbé met à distance la voirie des espaces des enfants de long de la rue Jules Ferry ;
- L'école dispose, d'un grand talus enherbé, à l'arrière côté rue des Hibiscus.

FAIBLESSES :

- La cour des enfants est entièrement minérale, quelques rares petits arbres ne procurent pas d'ombre ni de fraîcheur ;
- Les enfants n'ont pas accès au grand talus vert à l'arrière de l'école ;
- L'interface avec la rue est grillagée (différence qualitative entre l'arrière et l'avant de l'école) ;

RECONQUÊTE :

- Plantation d'arbres dans la cour, traitement des sols avec des revêtements spécifiques, construction de jeux et d'espaces ludiques ;
- Aménagement d'espaces d'accès à la nature pour les enfants, densification de la végétation des talus ;
- Amélioration du traitement des interfaces avec la rue par des interventions artistiques par exemple (faites avec les enfants) sur les clôtures et/ou fleurissement sur la rue ;
- Traitement du parvis de l'école de façon qualitative ;
- Organisation du stationnement et réglementation de la circulation autour de la cantine.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE B



Friche de l'école élémentaire B, depuis la rue des Hibiscus



Friche de l'école élémentaire B, depuis la rue Jules Ferry



Étendue enherbée à l'arrière de l'école (rue des Hibiscus)

Parcelle cadastrale B487, propriété communale, M. Fagour, responsable du service Espaces verts a indiqué qu'autrefois son service entretenait cet espace mais que par manque de personnel ce n'est plus possible aujourd'hui.

ATOUTS :

- Situation dans la continuité de l'école qu'il protège des nuisances extérieures en la plaçant dans un écrin de verdure ;
- Espace appartenant à la Ville (compris dans la parcelle cadastrale de l'école) ;
- Présence d'un grand arbre à pain.

FAIBLESSES :

- Deux VHU occupent la friche ;
- La friche est impraticable à cause de la densité de sa végétation.

RECONQUÊTE :

- Évacuation des VHU et autres éléments dégradants (dépôts sauvages, gravats, etc.) ;
- Aménagement d'un cheminement piéton reliant le quartier Terres Gueydon au cœur de bourg, alternative plus directe que la grande boucle contournant les écoles ;
- Maintien des grands arbres pour ombrer le chemin.



Parcellaire et position de la clôture (©Géoportail, traitement ADDUAM)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE A - L'ÉCOLE LES OISEAUX DU PARADIS



Cour de l'école depuis le parking



Espace sous utilisé à l'arrière de l'école



Photo de drone, © Christophe Adélaïde



Cour entièrement minérale de l'école



Espace vert en friche en contrebas de l'école, à droite, le sentier tracé par le passage des enfants



vue panoramique sur l'école depuis son parking

Parcelle cadastrale B739 (6890m²) et B738 (1290m²), propriété communale,

L'école élémentaire A (5360m²) est la dernière étape du pédibus. Elle est située en fond d'impasse, en terrasse sur les mornes. Difficilement accessible, elle jouit en contrepartie d'une grande friche végétalisée qu'elle occupe peu : l'école (bâtiment et cour) occupe 1740m² tandis que le site mesure au total 8180m².

ATOUTS :

- Situation à l'écart des voiries, en impasse ;
- Écrin vert, formé par la grande friche végétalisée ;

FAIBLESSES :

- Bien que l'école soit entourée de végétation, sa cour est entièrement minérale ;
- La cour est bordée par des grillages ;
- La voie d'accès est rendue piétonne 500m en amont pour le pédibus, contraignant les parents souhaitant déposer leurs enfants à marcher ou à les déposer en bas de la friche voisine ;
- De nombreux enfants traversent la friche sur le côté ouest, traçant un chemin d'accès à l'école.

RECONQUÊTE :

- Plantation d'arbres dans la cours pour créer de la fraîcheur et traitement spécifique des sols (désimperméabilisation, souplesse) ;
- Amélioration et végétalisation des limites grillagées ;
- Délocalisation du parking avant en optimisant l'espace arrière, aménagement d'espaces de jeux ;
- Mise à profit de la friche pour développer des projets pédagogiques avec les enfants autour de la nature et l'environnement.

L'ÉCOLE MATERNELLE B



La cour d'école dominée par l'église



Vue aérienne (Photo de drone, © Christophe Adélaïde)



Mur de l'école sur la rue de l'Église



L'école derrière les grillages vers l'église



La cour cernée par des grillages et du parking

Parcelle cadastrale A556 / 89, propriété communale,

L'école du cœur de bourg (1490m²), n'est pas desservie par le pédibus. Les enfants s'y rendent seuls à pied ou sont déposés sur le parking par leurs parents. Le grand parking est protégé de la rue. L'école jouxte l'église, elle est un point de destination important dans le cœur de bourg.

ATOUTS :

- Comme l'école maternelle B, la cour est revêtue d'un sol adapté aux tous petits ;
- Le grand parking permet un accès voiture aisément pour déposer et récupérer les enfants ;
- La situation sur dalle, place l'école à l'écart de toute voirie ;
- L'église crée un fond de scène de qualité.

FAIBLESSES :

- La cour est grillagée côté parking, murée et couronnée de barbelés face à l'église ;
- Les trois arbres de la cour, taillés sévèrement, procurent peu d'ombre et de fraîcheur ;
- Les enfants n'ont pas d'espace de jeu ombré.

RECONQUÊTE :

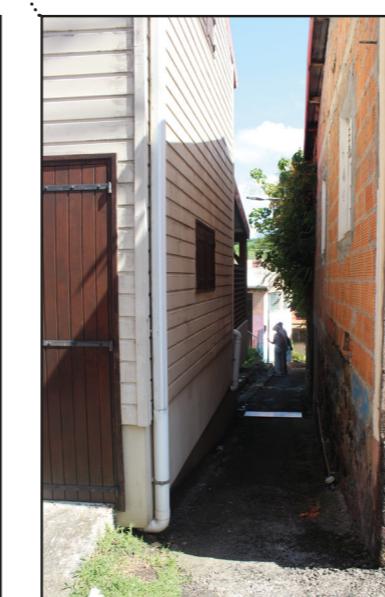
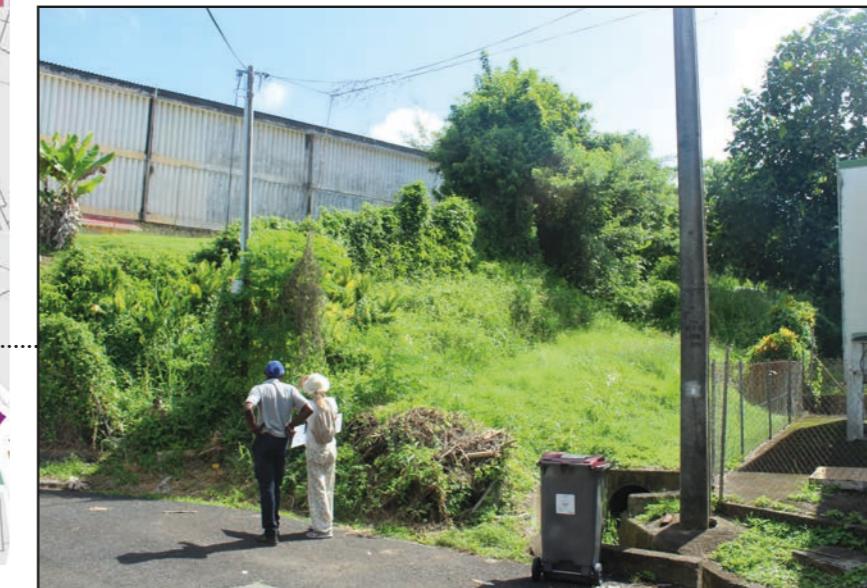
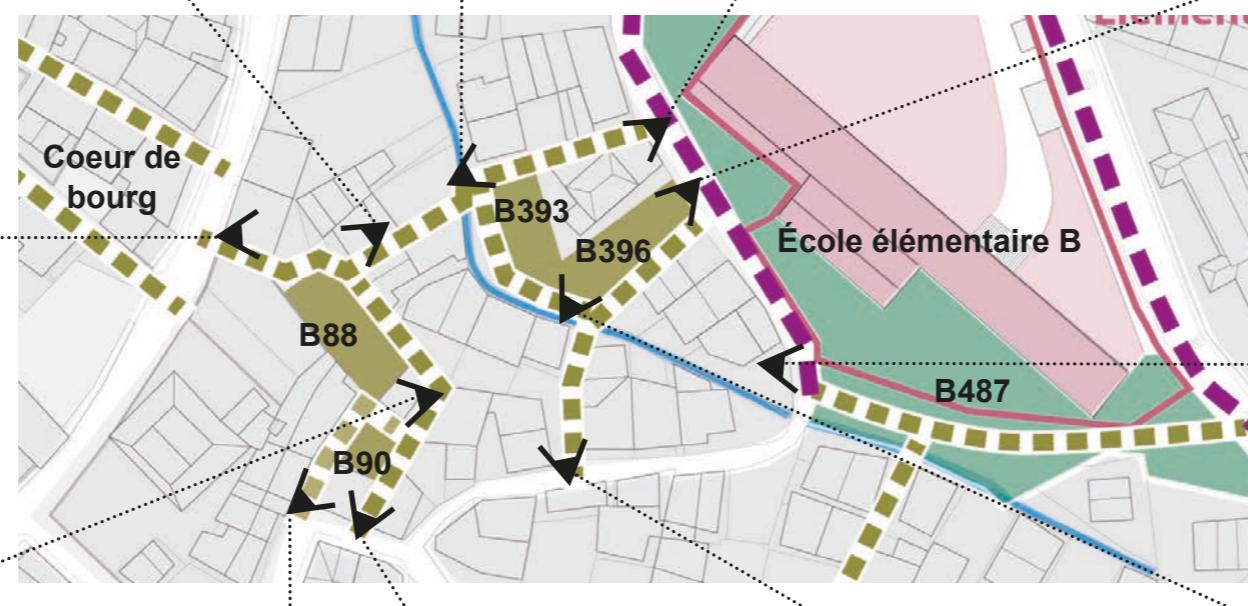
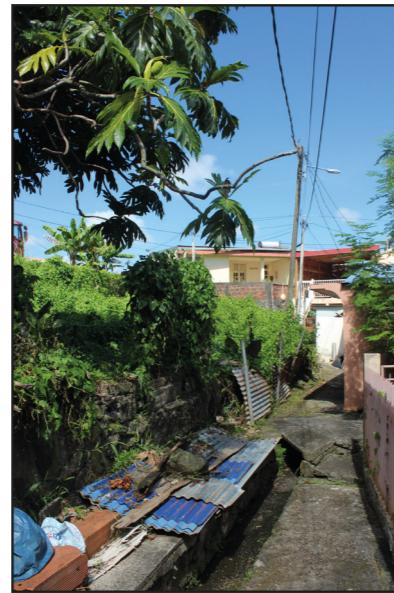
- Aménagement d'un espace de jeu ombré ;
- Embellissement du mur de la rue de l'église et installation d'une alternative aux barbelés ;
- Amélioration des limites grillagées ;
- Végétalisation des abords de l'école pour mettre à distance les voitures, protéger les enfants des regards et procurer de la fraîcheur.

LES PARCOURS DES ENFANTS : ENTRE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE B ET LE COEUR DE BOURG

Comme dans le cœur de bourg, on trouve autour des écoles des ruelles piétonnes qui traversent les îlots d'habitation.

Ces passages font partie intégrante de l'identité du Saint-Esprit et sont à préserver et embellir.

De nombreux petits délaissés et friches jalonnent ces parcours piétons. Ils représentent de véritables opportunités d'espaces de proximité, de sociabilité et d'accès à la nature pour les habitants.

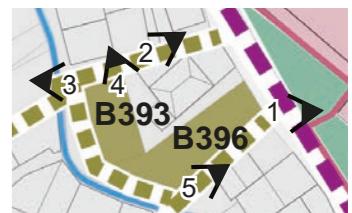


LES PARCOURS DES ENFANTS ET LES FRICHES ATTENANTES / ÎLOT TERRES GUEYDON



Parcelle en friche B396, vue depuis la rue des Hibiscus, l'église en arrière-plan

Parcelle cadastrale B393 et B396, propriétés privées,
Deux parcelles densément végétalisées sur d'anciennes fondations de maisons situées entre deux passages piétons.

**ATOUTS :**

- Deux parcelles formant une grande friche en bordure de deux parcours piétons (passage Terres Gueydon et autre passage parallèle) très empruntés pour rejoindre les écoles A et la crèche ;
- Une végétation dense apportant fraîcheur et calme dans le tissu d'habitation ;
- Présence d'un cours d'eau intermittent canalisé qui forme une ravine centrale, traversant l'îlot urbain (nord-ouest/sud-est) et se jetant dans la rivière des Cacaos ;
- Point de vue sur l'église à l'entrée du passage Gueydon depuis la rue des Hibiscus.

FAIBLESSES :

- Situation sur des parcelles privées ;
- Présence de vestiges de fondations.

RECONQUÊTE :

- Acquisition ou accord de gestion avec les propriétaires pour aménager les deux friches en un espace de nature en relation avec le cours d'eau ;
- Aménagement d'un cheminement le long de l'eau pour compléter le maillage piéton.



Vue sur l'école élémentaire B, depuis la parcelle B393



Parcelle en friche B393



Passage entre jardin créole et friche



Parcelle en friche B393, le long du «Passage Terres Gueydon», point bas constitué par la ravine canalisée ; vue sur l'arbre à pain de la parcelle B88 et sur le jardin créole de la parcelle B744



Vue sur l'école élémentaire B, depuis la parcelle en friche B88



Parcelle en friche B88, situation en contrebas, présence d'un bel arbre à pain, fondations en pierre encore lisibles

Parcelle cadastrale B88 et B90, propriétés privées,
Deux parcelles densément végétalisées sur d'anciennes fondations de maisonnettes.



ATOUTS :

- Des ruelles qui font le lien entre le cœur de bourg et le quartier Terres Gueydon ;
- Deux petites friches qui créent des aérations vertes dans les parcours ;
- Située en point haut, la friche B88 offre une vue dégagée sur l'école élémentaire B et le clocher de l'église ;
- Présence d'un bel arbre à pain.

FAIBLESSES :

- Accès depuis le cœur de bourg peu mis en valeur (photo n°5) ;
- Situation sur des parcelles privées ;
- Présence de vestiges de fondations ;
- Proximité avec un terrain d'activité (stockage d'un poids lourd visible sur la photo n°2).

RECONQUÊTE :

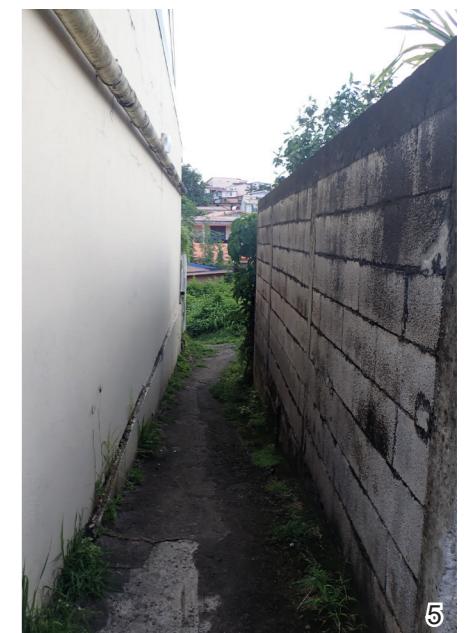
- Préservation des cheminements et de leur accès public ;
- Valorisation de l'accès depuis le cœur de bourg ;
- Préservation des éléments de végétation intéressants (arbres fruitiers, arbustes décoratifs...) ;
- Acquisition ou accord de gestion avec les propriétaires pour aménager les deux friches en un espace de nature de proximité.
- Déblayage des gravats et déchets situés sur la voie publique.



Jardin créole (parcelle B 744), en limite du passage Terres Gueydon



Petite parcelle en friche B90



Accès depuis le cœur de bourg, passage Terres Gueydon

L'ENTRÉE DE VILLE IMPACTÉE PAR LES FLUX DES ENFANTS

Ce grand secteur polyvalent regroupe des espaces variés, certains très définis : le jardin public, le complexe sportif, l'espace Fitte-Duval ; d'autres aux usages plus flexibles : parkings, espace enherbé, place des fêtes.

Les périodes d'occupation des différents espaces varient. Les parkings, la départementale et la place des fêtes font l'objet d'une grande agitation (piétons, cars et voitures) les matins et soirs aux heures d'entrée et sortie d'école. Tandis que les jardins et espaces enherbés sont peu occupés hormis lors des jours de fête.

Le réaménagement de la place des fêtes semble une bonne occasion de repenser l'organisation globale des différents espaces comme un ensemble répondant aux besoins du quotidien aussi bien qu'à ceux des événements ponctuels.



Rivièra des Cacaos derrière le complexe multisports.

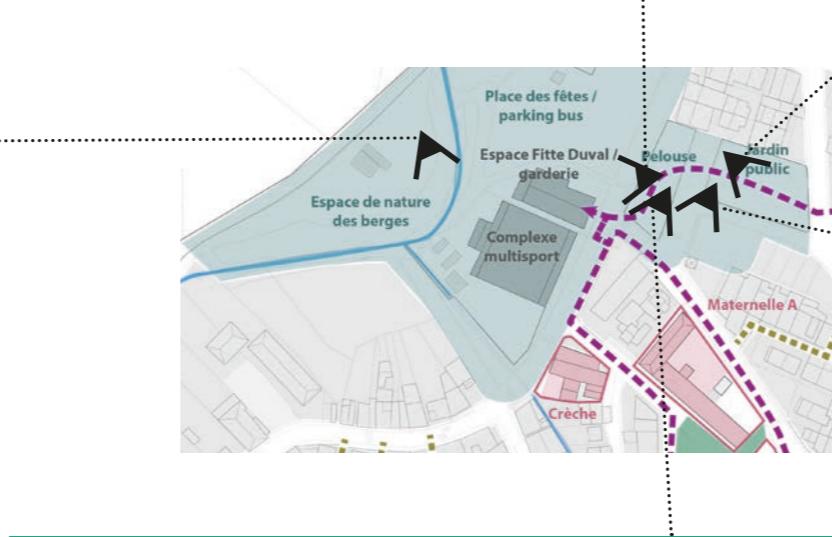
Bel espace de nature dans la continuité de la place des fêtes. Il est peu visible depuis la rue.

Les enfants y jouent même si les berges ne sont pas aménagées pour recevoir du public.

*La RD 6, entrée de ville Nord.
Articulation routière entre la place des fêtes, l'espace Fitte-Duval et la pelouse leur faisant face.
Matin et soir les enfants sont déposés par de nombreux cars sur la place des fêtes. Ils attendent le départ du pédibus à l'espace Fitte-Duval et traversent ensuite la RD pour rejoindre les écoles.*



*Le jardin public.
Cet espace vert très structuré et composé est peu pratiqué au quotidien, le choix d'absence de bancs en fait un espace qui se traverse, où on ne reste pas. Il est principalement utilisé lors d'événements ou de représentations qui nécessitent l'installation temporaire de chapiteaux.*



Pelouse entre la RD et le parking, face à la Place des fêtes.

Au quotidien, cet espace est inutilisé.

Lors des événements il est une extension de la place des fêtes, de l'autre côté de la RD. Les enfants y jouent au ballon et les familles y pique-niquent.



Le parking.

Comprimé entre les deux espaces verts, il a un rôle important de dépôse-minute matin et soir et de parking tout au long de la journée.

LE MARCHÉ ET SES ABORDS : UN POUMON D'ANIMATION EN DÉCLIN



Vis à vis de la rue commerçante et des édifices patrimoniaux : l'église et le marché



L'espace entre le marché, l'église et le bâtiment face au marché

Propriété communale, parcelle cadastrale A98

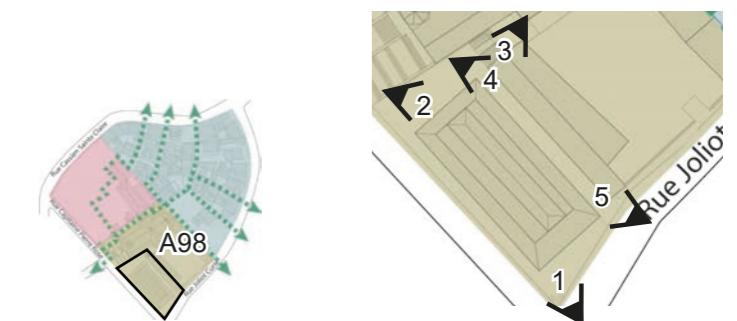
Le marché et sa fontaine font partie du patrimoine bâti de la commune. C'est un lieu de rassemblement identifié et animé, encouragé par les propositions culturelles de la mairie.

ATOUTS : UNE CENTRALITÉ OUVERTE SUR SON CONTEXTE

- Marché couvert classé aux monuments historiques ;
- Espace bien distinct de la voirie grâce à son socle qui la réhausse ;
- Second bâtiment en vis-à-vis abritant le poste de police bientôt délocalisé.

FAIBLESSES : DES USAGES DÉCLINANTS, UN MANQUE D'ANIMATION

- Diminution de l'activité commerciale. Les marchands ne sont pas présents quotidiennement à cause du manque de stockage et d'une clientèle insuffisante ;
- Conflits d'usages causés par le manque de fréquentation qui laisse place à des populations désœuvrées stagnantes et pouvant inspirer un sentiment d'insécurité (caméra sur mât) ;
- Végétalisation insatisfaisante : elle occupe l'espace piéton sans accompagner les usages ;



- Stationnements de voitures qui bloquent la déambulation, masquent le marché, ferment visuellement l'espace en créant une coupure entre le marché et les commerces en vis-à-vis ;
- Mât de caméra dans la perspective du marché (photo n°1).

RECONQUÊTE : RÉANIMER LA CENTRALITÉ

- Limitation de la présence des voitures aux abords du marché ;
- Revalorisation et réaménagement de l'espace entre le marché et l'église pour proposer un espace de rencontre plus hospitalier pour tous les usagers ;
- Mise à disposition des anciens locaux de la police pour du stockage et/ou des échoppes ;
- Poursuite des efforts pour créer de l'animation.



Depuis l'accès PMR de l'église



Ruelle arrière entre le marché et le poste de police, depuis l'église

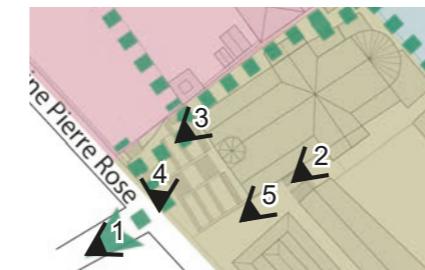
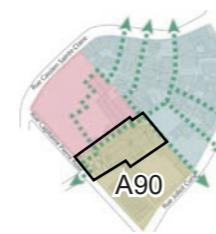


Ruelle entre le marché et le poste de police, depuis la rue Joliot Curie

L'ÉGLISE ET SES ABORDS : UN MONUMENT HISTORIQUE PEU VALORISÉ

Parcelle cadastrale A90, propriété communale.

L'église est un lieu de regroupement important. Elle abrite des cérémonies religieuses régulières et ponctuelles (mariages, communions...). Ses escaliers sont un lieu de rassemblement et de repos pour les usagers du centre-bourg, après leurs courses le matin ou le soir.



ATOUTS : UN MONUMENT MIS EN SCÈNE DANS SON IMPLANTATION

- L'église, le parvis et son emmarchement sont inscrits aux monuments historiques depuis 1995 ;
- Situation en cœur de bourg ;
- Mise en scène magistrale avec une surélévation de l'église qui domine le paysage urbain et à laquelle on accède par trois volées d'escaliers dans l'axe de la rue Gueydon (photo n°1) ;
- Point de repère pour le centre-bourg, le clocher est visible depuis de nombreux endroits.

FAIBLESSES : DES AMÉNAGEMENTS LÉGERS À REPENSER

- Déambulation impossible autour de l'église. Deux portails bloquent le passage du côté du presbytère et le doublage de l'escalier d'accès à la place de l'Esclave Libéré empêche la fluidité des déplacements côté rue de l'Ébénisterie (photos n°3 et 4) ;
- Encombrement du parvis par les voitures, masquant la perspective d'entrée de ville (rue Gueydon) (photo n°1) ;
- Présence de deux palmiers sur les escaliers. Leur système racinaire pourrait dégrader l'emmarchement ;
- Remontées capillaires le long des murs de l'église causées par la mauvaise gestion des eaux de pluie ;
- Présence de signes de vieillissement : fissures, déformation des pilastres, peintures défraîchies, etc.



Passage latéral privatisé



Perspective patrimoniale d'entrée de ville depuis la rue Gueydon



Escaliers anarchiques vers l'église et la place



Accès pour les personnes à mobilité réduite

RECONQUÊTE : VALORIZER LE PATRIMOINE

- Valorisation de la perspective patrimoniale depuis la rue Gueydon (suppression de quelques stationnements) ;
- Réhabilitation patrimoniale de l'église, ravalement de la façade ;
- Mise en scène du parvis : rationalisation des escaliers d'accès au parking de l'école maternelle B et suppressions des palmiers ;
- Concertation avec le diocèse (gestion de l'ouverture/fermeture des portails) pour permettre une déambulation du public tout autour de l'église ;
- Création d'un petit parcours culturel sur l'histoire de l'église ;
- Révision du réseau de gestion des eaux pluviales, en particulier pour l'eau stagnante en pied d'édifice. Utilisation de revêtements perméables et végétalisation des abords (végétaux avec racines absorbantes) ;
- Requalification de la friche à l'arrière de l'église.



Escaliers anarchiques

LA FRICHE DERRIÈRE L'ÉGLISE : UNE RESPIRATION LIANT LE TISSU D'HABITATION ET LES GRANDS ÉDIFICES



L'espace enherbé de la friche occupé par le stationnement. Les voies périphériques sont minérales.



Muret face à l'arrière de l'église



La friche se situe dans la continuité de la longueur de l'église, à l'arrière. Elle donne à voir le chœur et les annexes.

Parcelle cadastrale A91, propriété privée.

Cette friche est occupée par les habitants comme stationnement ou comme terrain de jeu par les enfants (ballon).

ATOUTS : UNE RESPIRATION CENTRALE ET UN LIEN ENTRE LES TISSUS

- Espace central reliant les habitations à l'église et au marché (grille) ;
- Présence de végétation (bosquet) ;
- L'église mise en valeur par les vestiges d'un muret de soutènement qui structurent l'espace en dégageant une circulation (photo n°2).

FAIBLESSES : UN ESPACE AU POTENTIEL SOUS-EXPLOITÉ

- Usage de parking informel par les riverains mais accès et circulation non fonctionnels (une seule entrée / sortie voiture) ;
- Accès impossible depuis le parking du presbytère ou depuis le marché (trois portails placés par le diocèse) ;
- Revêtement de sol dégradé, muret en ruines (photos n°2 et 3) ;
- Présence visuelle forte des câbles électriques en double file, le long de la rue de l'Ébénisterie (photo n°1).

RECONQUÊTE : AMÉNAGER UN ESPACE DE FRAÎCHEUR POUR TOUS

- Acquisition de la parcelle (emplacement réservé) ;
- Requalification et mise en valeur des murs arrières de l'église (peinture, éclairages) ;
- Aménagement d'un espace de fraîcheur végétalisé et ombragé ;
- Requalification des sols, amélioration de la gestion des eaux pluviales.



Accès depuis le parking paroissial. À gauche, un bosquet délimite l'espace de circulation devant les habitations.

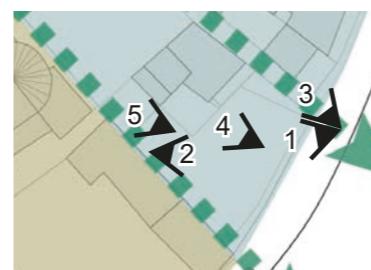
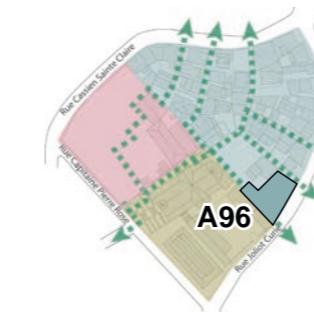
LE PARKING PAROISSIAL : UN SITE À EMBELLIR ET UNE TRAVERSÉE À CRÉER VERS L'ÉGLISE



L'espace non bâti laisse voir l'église. Les grillages laissent passer le regard mais sont dégradés. Le revêtement de sol est dégradé.



Vue depuis le parking vers la rue Joliot Curie, l'école élémentaire B et le morne Gommier



Parcelle cadastrale A96, propriété privée.

Cet espace de parking privé est laissé à disposition des habitants par le diocèse. Les enfants le traversent vers la parcelle A95 et la friche derrière l'église.

ATOUTS : UN ESPACE OUVERT, TRAVERSANT ET VÉGÉTALISÉ

- Communication avec la friche à l'arrière de l'église par un autre espace en friche (parcelle privée A95, photo n°5) ;
- Présence de jardins en continuité du parking, à l'arrière des deux maisons d'habitation (photo n°4) ;
- Présence d'un manguier de grande taille et de bananiers sur la parcelle A95 (photo n°1) ;
- Vue sur l'église et sur l'école élémentaire B (photos n°1 et 2).

FAIBLESSES : UN ESPACE DÉGRADÉ ET PEU OPTIMISÉ

- Utilisation non optimale du parking (perte d'espace) ;
- Un portail placé entre le parking et la parcelle A95 a été rouvert ;
- Clôtures dégradées (photo n°3) ;
- Présence (ponctuelle) de poubelles sur le trottoir (photo n°1)

RECONQUÊTE :

- Valorisation des espaces de végétation et des initiatives habitantes ;
- Optimisation du stationnement ;
- Amélioration de la communication avec la friche de l'église : création d'une venelle verte ;
- Requalification de la limite sur rue (haie végétale, clôture de qualité) ;
- Acquisition de la parcelle A95 (emplacement réservé à prévoir) ;
- Installation d'un abri à poubelles mutualisé pour les habitations attenantes et les poubelles communales.



Espace jardiné par une habitante



Jardins privés attenants



Vue depuis la parcelle A95

LE SECTEUR D'HABITATION DESSERVI PAR LES RUELLES PIÉTONNES : *REGARD D'ENSEMBLE*

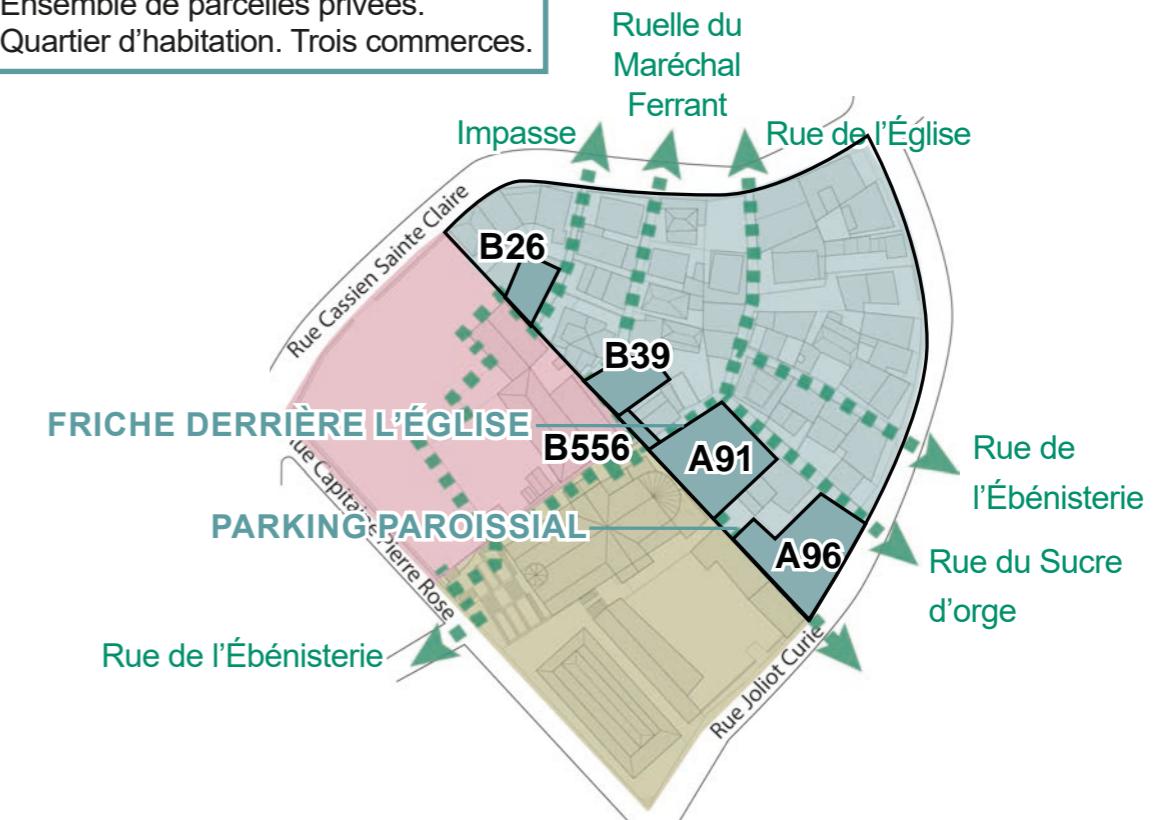


Vue Nord Est du cœur de bourg (Photo de drone, © Christophe Adélaïde)



Vue Sud Ouest du cœur de bourg (Photo de drone, © Christophe Adélaïde)

Ensemble de parcelles privées.
Quartier d'habitation. Trois commerces.



- Présence visuelle forte des câbles électriques et des réseaux en général ;
 - Densité urbaine forte dans laquelle tout espace de respiration végétalisé est précieux.

ATOUTS : UN QUARTIER D'HABITATION APAISÉ

- Circulation apaisée grâce à une desserte exclusivement piétonne ;
 - Proportions harmonieuses entre les habitations de faible hauteur et les rues étroites ;
 - Présence diffuse du végétal à travers des espaces de végétation spontanée, des initiatives citoyennes (fleurissement, land art) sur l'espace public et des jardins privés ;
 - Habitat témoin de l'histoire de la ville et des modes de vie martiniquais ;
 - Vues fréquentes sur le clocher depuis les ruelles.

FAIBLESSES : DES LOGEMENTS ET ESPACES PUBLICS VIEILLISSANTS

- Vacance sous forme de friches, bâties et non bâties et de maisons inoccupées ;
 - Ruptures de seuils dues à la topographie et à l'aménagement insuffisant ou dégradé ;
 - Présence d'éléments encombrant les ruelles (mobiliers, poubelles, etc.) ;

RECONQUÊTE : RÉNOVER L'HABITAT ET L'ESPACE PUBLIC POUR MAINTENIR UN CŒUR HABITÉ

- Action sur les logements dégradés et/ou vacants (OPAH-RU) ;
 - Mise à profit des friches pour proposer des espaces verts publics ;
 - Requalification des sols des ruelles pour améliorer l'accessibilité de l'îlot ;
 - Accompagnement et encouragement des initiatives citoyennes pour le fleurissement et la végétalisation entre les espaces privés et l'espace public ;
 - Valorisation des murets, des haies végétales, et des clôtures ajourées (à l'occasion de la procédure OPAH notamment) ;
 - Amélioration de l'éclairage public.

LE SECTEUR D'HABITATION DESSERVI PAR LES RUELLES PIÉTONNES : *OBSERVATIONS PAR RUELLE*

Depuis la rue Joliot Curie



Depuis la friche de l'église



Depuis la rue Capitaine Pierre-Rose



Le long de l'église

RUE DE L'ÉBÉNISTERIE - SUR LA RUE JOLIOT CURIE**ATOUTS : UNE VOIE LARGE ET AÉRÉE**

- Ruelle large (environ 5m, carrossable) qui borde le parking du presbytère et la friche de l'église ;
- Quelques arbustes provenant des jardins.

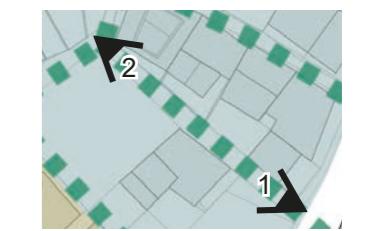
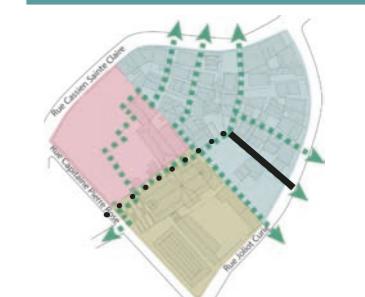
FAIBLESSES : QUELQUES ÉLÉMENTS PEU VALORISANTS

- Présence forte des câbles électriques en double ligne de chaque côté de la rue ;
- Quelques murs aveugles et/ou en matériaux bruts ou dégradés (parpaing, briques, grillage, etc.).

RECONQUÊTE : EMBELLISSEMENT DE LA RUELLE

- Revalorisation de la clôture du parking du presbytère ;
- Valorisation du petit espace jardiné.

Voie communale d'usage public piétons / voitures

**RUE DE L'ÉBÉNISTERIE - SUR LA RUE CAPITAINE PIERRE-ROSE****ATOUTS : CIRCULATION AUTOUR DE L'ÉGLISE**

- Passage en pied d'église.

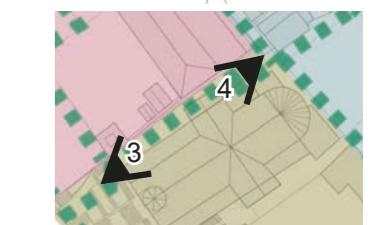
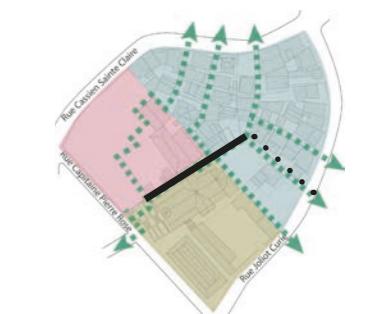
FAIBLESSES : DES MURS D'ENCEINTE INHOSPITALIERS

- Murs aveugles avec barbelés de l'école maternelle B ;
- Circulation entravée par l'escalier d'accès à la place de l'Esclave Libéré ;
- Revêtements des sols très dégradés causant des problèmes d'accumulation d'eau aux pieds de l'église.

RECONQUÊTE : ANIMER ET INSTRUIRE

- Embellissement des murs et installation d'une solution alternative aux barbelés, installation d'une fresque culturelle sur l'histoire de l'église ;
- Requalification des sols et du réseau d'eau pluviales ;
- Élimination de l'escalier qui entrave la déambulation ;
- Végétalisation des pieds de murs dans l'épaisseur de la ruelle en profitant des décrochés.

Voie communale d'usage public. Ruelle piétonne qui relie la rue commerçante Capitaine Pierre Rose aux quartiers d'habitation.



LE SECTEUR D'HABITATION DESSERVI PAR LES RUELLES PIÉTONNES : OBSERVATIONS PAR RUELLE



Depuis la rue Joliot Curie



Depuis la rue de l'église



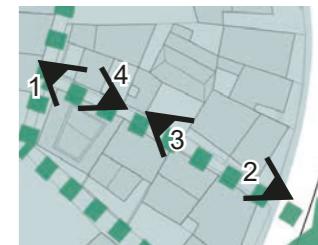
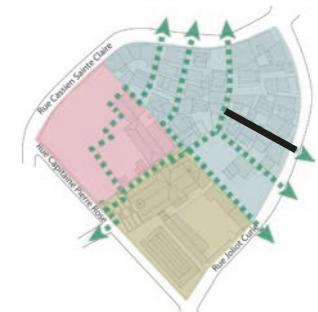
Eléments dans la rue

RUE DU SUCRE D'ORGE

ATOUTS : UNE RUE HABITÉE

- Appropriation de l'espace par les habitants : végétalisation (pots de fleurs, fours, etc.) ;
- Habitations tournées vers la rue (terrasses couvertes le long de la ruelle, usages sur rue, clôtures ajourées) favorisant une atmosphère agréable et sécuritaire.

Voie communale d'usage public, piétonne avec une pente montante vers le centre.



FAIBLESSES : DES ÉLÉMENTS ENVAHISANTS

- Présence forte des poubelles individuelles et de dépôts problématiques sur l'espace public (pots de chambre, sorties de climatisation).

RECONQUÊTE :

- Élimination des éléments problématiques pour la sécurité et l'hygiène des habitants ;
- Proposition de systèmes de poubelles mutualisées.



Depuis la rue Cassien Ste-Claire



Depuis la friche de l'église



Friche ouverte, ruines en pierre volcanique



Cour clôturée, publicités envahissantes

RUE DE L'ÉGLISE

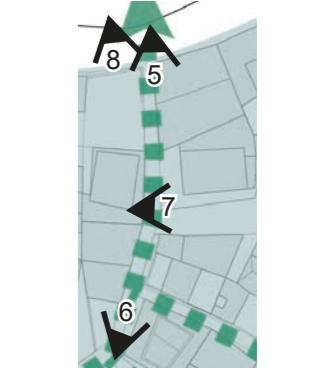
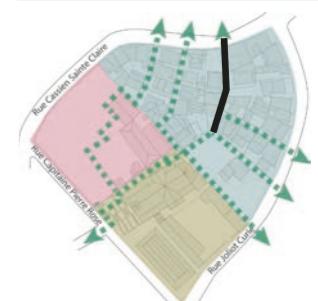
ATOUTS :

- Une friche végétalisée ouverte (photo n°7) ;
- Présence de petits caniveaux et de relief important.

FAIBLESSES :

- Garage en tôle ondulée avec un état de dégradation proche de la friche (photo n°6) ;
- Interface directe entre privé et public avec des bâtis à l'alignement sans espaces de transition ;
- Murs en matériaux bruts (parpaing, briques, etc.) et bâtisses globalement assez dégradées ;
- Affiches publicitaires (photo n°8).

Voie communale d'usage public, piétonne avec une pente montante vers le centre.



RECONQUÊTE :

- Valorisation de la friche comme espace de respiration dans le linéaire continu des façades.

LE SECTEUR D'HABITATION DESSERVI PAR LES RUELLES PIÉTONNES : OBSERVATIONS PAR RUELLE



Depuis la rue Cassien Sainte-Claire



Depuis la friche de l'église



Tronçon central



RUELLE DU MARÉCHAL FERRANT

ATOUTS : UNE IMPASSE TRAVERSANTE

- Connexion à la friche de l'église par la traversée de deux parcelles privées : B556 non bâtie et B39 (photo n°2 ; cf. p.100) ;

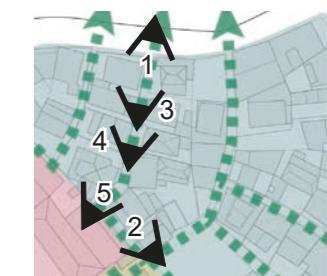
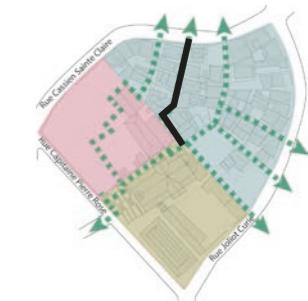
FAIBLESSES :

- Tronçon central de la ruelle non visible depuis les axes passants, pouvant inspirer un sentiment d'insécurité ;
- Quatre maisons vacantes ;
- Murs principalement aveugles, en matériaux bruts et dégradés
- Sols irréguliers aux revêtements dégradés.

RECONQUÊTE :

- Réhabilitation des habitations vacantes ;
- Préservation de la traversée des deux parcelles privées (emplacement réservé à prévoir).

Voie communale d'usage public, piétonne.



Depuis la rue Cassien Sainte-Claire



Vers la rue Cassien Sainte-Claire



Friche en fond d'impasse derrière l'école

IMPASSE

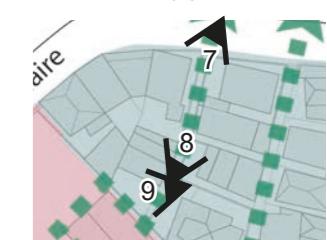
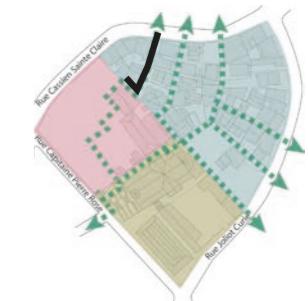
FAIBLESSES :

- Éléments de réseau d'eau à nu (photo n°7) ;
- Friche minéralisée en fond d'impasse (parcelle B26, photo n°9 ; cf p.100) ;
- Linéaire de façade fermées (entrepôts garages, murs aveugles, arrières de maison) ;
- Desserte d'arrière de maisons et de garages, ce n'est pas un lieu de destination ni de passage.

RECONQUÊTE :

- Acquisition partielle de la friche en fond d'impasse (emplacement réservé possible) ;
- Reconnexion au parking de l'école maternelle B pour désenclaver la friche et proposer un itinéraire piéton apaisé vers l'école et les nouvelles infrastructures ;
- Donner un toponyme (impasse sans nom).

Voie communale piétonne ouverte au public mais d'usage privé (impasse desservant des habitations).



LA DALLE (LE PARKING, L'ÉCOLE MATERNELLE B ET LA PLACE) : UN SITE EN ATTENTE DE PROJET



Parking minéral au revêtement dégradé, grands panneaux publicitaires inesthétiques



Végétation de la place de l'Esclave Libéré et parking des enseignants inutilisé devant les clôtures grillagées et aveugles de l'école maternelle B

Parcelle cadastrale A89, propriété communale, Cet espace sur dalle (3885m²) a comme vecteur d'attractivité principal l'école maternelle B. Un grand parking occupe la majorité de la surface restante et est utilisé par les habitants pour accéder à l'école et aux commerces et services du centre. La place de l'Esclave Libéré n'est pas très fréquentée.

ATOUTS : UN GRAND ESPACE PUBLIC SURPLOMBANT

- Grand espace communiquant avec le parvis de l'église et du marché ;
- Situation centrale, en balcon sur les rues Capitaine Pierre-Rose et Cassien Sainte-Claire ;
- Covisibilité avec l'église (photo n°6) ;
- Présence d'une sculpture sur la place de l'Esclave Libéré (photo n°6) ;

FAIBLESSES : UN ESPACE SOUS-OCCUPÉ ET PEU MIS EN VALEUR

- Accès contraint et limité (1 accès piéton, 1 accès voiture) (photo n°4) ;
- Parking sur-dimensionné, parking enseignant non utilisé car peu pratique (plots), (photo n°2) ;
- Limites de l'école peu protectrices (vues, soleil) et peu valorisantes pour un espace dédié aux enfants (barbelés, grillages), (photo n°2) ;
- Place de l'Esclave Libéré très peu mise en valeur et faiblement aménagée, elle n'est pas un lieu de destination (photo n°6) ;
- Publicités sur le mur aveugle de la maison adjacente (parcelle B24, photo n°1) ;
- Végétalisation contrainte par la dalle (photo n°2) ;
- La dalle présente un front massif sur rue avec une matérialité dure et inesthétique (photo n°5) ;
- Pas de communication avec les quartiers adjacents. Deux impasses sur l'arrière de l'école.



RECONQUÊTE : CRÉATION DE NOUVEAUX PROGRAMMES ET VALORISATION DES PROGRAMMES EXISTANTS

- Cinq projets souhaités par la Ville pour ce site :
 1. Paysagement du parking ;
 2. Embellissement du mur de soutènement de la dalle par une fresque et un travail d'éclairage ;
 3. Création d'un musée des arts et traditions populaires / d'interprétation du patrimoine ;
 4. Création d'échoppes artisanales ;
 5. Création d'un bureau d'accueil et d'information touristique ;
- Intégration des projets de la Commune en veillant à préserver la morphologie urbaine (volumes, hauteurs, présence sur rue), les circulations et les vues sur le clocher ;
- Amélioration des accès à la dalle pour encourager à monter, simplifier les circulations et améliorer l'interface avec la rue Capitaine Pierre-Rose ;
- Valorisation de l'école à travers le traitement de ses limites et de sa cour ;
- Réaménagement de la place de l'Esclave Libéré : fleurissement, bancs, mise en valeur de la statue.



3

Alignement de palmiers en bordure de dalle, l'herbe gagne sur le revêtement minéral. La publicité est visible de loin et gâche la perspective des maisons traditionnelles.



4

Accès à la dalle depuis le parvis de l'église, entre la place de l'Esclave Libéré et un socle bétonné.



5

Mur de soutènement de la dalle sur la rue Capitaine Pierre-Rose. Le trottoir étroit est bordé d'un caniveau.



6

La statue de l'Esclave Libéré se tournant vers le clocher de l'église. Cette perspective n'est pas mise en valeur dans l'aménagement actuel de la place et sa symbolique en est amoindrie.

PROGRAMME PARTENARIAL



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER PARTICULIER DE :



REMERCIEMENTS :

La Ville du Saint-Esprit et les représentants des services municipaux

La médiathèque Alfred Melon-Dégras

Tous les participants aux ateliers et questionnaires

L'école élémentaire les Oiseaux du Paradis

Date : Décembre 2023

Directrice d'étude : Joëlle Taïlamé

Equipe projet : Tatiana Boucher, Maëlle Durante

Photos non créditées : photothèque ADDUAM

Impression : IPNS